

*the*  
sanitation  
learning  
hub

# Suivi et évaluation de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales

## Cadre et lignes directrices

Andy Robinson  
août 2022



unicef 

 Sida

# Suivi et évaluation de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales

## Cadre et lignes directrices

### Résumé

**Le Cadre et les lignes directrices de suivi et évaluation (S&E) présentés dans ce document (et dans le Cadre des indicateurs de S&E qui l'accompagne) visent à encourager les parties prenantes du secteur de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales à adopter une approche plus holistique, comparable et axée sur l'humain en matière de suivi et d'évaluation.**

Beaucoup de cadres de S&E traduisent actuellement les intérêts et les ambitions de diverses agences de mise en œuvre – à savoir les interventions d'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) axées sur les résultats des projets de fin de la défécation à l'air libre (FDAL) dans les communautés déclenchées, les interventions d'assainissement basé sur le marché, axées sur le nombre de produits vendus et sur la question de savoir si les entreprises d'assainissement sont ou non rentables, et les interventions de financement de l'assainissement qui rendent compte du nombre d'installations construites grâce à un soutien financier.

Peu de cadres de S&E ont été conçus pour examiner la situation globale de l'assainissement et l'hygiène – évaluer la manière dont les interventions ont affecté les résultats en matière d'assainissement et d'hygiène dans une région tout entière (et non pas seulement dans des communautés cibles précises) ; pour déterminer qui (dans l'ensemble de la population) a bénéficié ou non de l'intervention ; pour rendre compte du niveau et de la qualité des services utilisés ; ou

pour voir si l'intervention a donné lieu à une amélioration de la santé publique.

Depuis 2015, les Objectifs de développement durable (ODD) ont élargi et approfondi les obligations de suivi international en matière d'assainissement et d'hygiène. La cible 6.2 des ODD sur l'assainissement à l'horizon 2030 prévoit l'obligation :

- D'assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats
- D'assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène équitables
- De mettre fin à la défécation à l'air libre
- D'accorder une attention particulière aux besoins des femmes et des filles
- D'accorder une attention particulière aux personnes en situation vulnérable

La cible d'assainissement des ODD à l'horizon 2030 plaide pour une utilisation universelle de services d'assainissement de base et pour l'élimination de la défécation à l'air libre, qui exigent l'un et l'autre des systèmes de S&E couvrant des unités administratives tout entières (c.-à-d. chaque personne et chaque communauté relevant d'un district) et qui soient capables d'identifier les personnes et les groupes qui ne disposent pas de ces services ou qui continuent à adopter des pratiques dangereuses. Fort heureusement, les obligations des ODD sont bien alignées sur les tendances du

secteur vers un renforcement du système en reconnaissant que les pouvoirs publics sont responsables non seulement de la fourniture de services durables mais aussi du suivi de la pérennité des résultats atteints.

Ce document fournit des lignes directrices pour le suivi et l'évaluation de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales et il présente un cadre de S&E qui décrit les principaux éléments sur lesquels il faut rendre compte des progrès vers l'atteinte de l'ODD en matière d'assainissement à l'horizon 2030 (ainsi que les cibles nationales associées pour l'assainissement et l'hygiène en zones rurales) tout en encourageant l'apprentissage et la redevabilité.

Compte tenu des vastes écarts dans les aspirations, les capacités et les ressources disponibles pour le suivi et l'évaluation, il est évident que tous les processus et les indicateurs de S&E décrits ici ne seront pas pertinents pour toutes les parties prenantes. L'intention est de fournir des lignes directrices et des détails sur des approches utiles et progressives afin de surveiller l'assainissement et l'hygiène en zones rurales, parmi lesquels les praticiens et les porteurs d'obligation dans ce domaine – notamment les pouvoirs publics, les agences de mise en œuvre, les partenaires de développement et les prestataires de services – pourront sélectionner et appliquer ceux qui répondent le mieux à leurs besoins. Finalement, il est espéré que tous les éléments les plus progressifs de S&E deviendront standard et seront intégrés dans tous les systèmes de suivi du secteur.

## Méthodologie

Le Cadre et les lignes directrices de S&E ont été élaborés à partir d'un examen des orientations existantes sur le suivi et l'évaluation de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales ; d'une analyse des systèmes de S&E actuels et proposés utilisés par les principales agences de mise en œuvre ; et d'une série de consultations avec des parties prenantes clés du secteur sur ce qui a ou non donné de bons résultats ainsi que sur le type de S&E qui sera vraisemblablement requis à l'avenir.

Deux processus de consultation formels ont été organisés : le premier, en juillet 2020, a sondé l'opinion sur le besoin d'orientation en matière de S&E de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales et a recueilli des suggestions sur le type de contenu et des exemples de bonnes pratiques qui devraient figurer dans les lignes directrices formulées. Le second processus, sur la base de trois ateliers en ligne organisés en avril et mai 2021, a présenté le projet de cadre et de lignes directrices de S&E aux groupes d'acteurs stratégiques du secteur (travaillant au niveau mondial ou régional, ou ayant un rôle plus stratégique ou plus axé sur les politiques) et à des groupes d'autres praticiens du secteur (travaillant au niveau national ou des programmes dans des rôles davantage liés à la mise en œuvre). Des commentaires et suggestions ont été recueillis lors des différents processus de consultation et utilisés pour réviser et améliorer cette

version finale du cadre et des lignes directrices de S&E.

## Principes du suivi

L'élaboration et l'utilisation des systèmes de S&E de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales devraient suivre à la fois des principes généraux de bonne programmation et des conseils d'orientation plus spécifiques ayant trait aux bonnes pratiques de suivi.

Toutes les activités d'assainissement et d'hygiène en zones rurales devraient considérer trois thèmes clés (l'équité, l'échelle et la durabilité) et respecter quatre principes<sup>1</sup> : **travailler en partenariat** (travailler avec les pouvoirs publics en concertation avec d'autres parties prenantes) ; **utiliser des approches territoriales** (couvrant la totalité d'une unité administrative) ; **adopter une mise en œuvre sur la base du contexte et des données probantes** ; et **permettre une gestion souple et adaptative**. Ces principes généraux de programmation ont des implications importantes pour le S&E : une approche en partenariat encourage l'utilisation et le renforcement des systèmes publics de S&E pour le secteur de l'EAH ; une approche territoriale suppose que les systèmes de S&E couvrent tout le monde ; de même, les approches fondées sur le contexte et les données probantes s'appuient sur des systèmes qui recueillent des informations sur les résultats et les processus dans des contextes ciblés afin de les partager ; et enfin, une gestion souple et adaptative exige une restitution périodique des systèmes de S&E sur ce qui donne ou non de bons résultats.

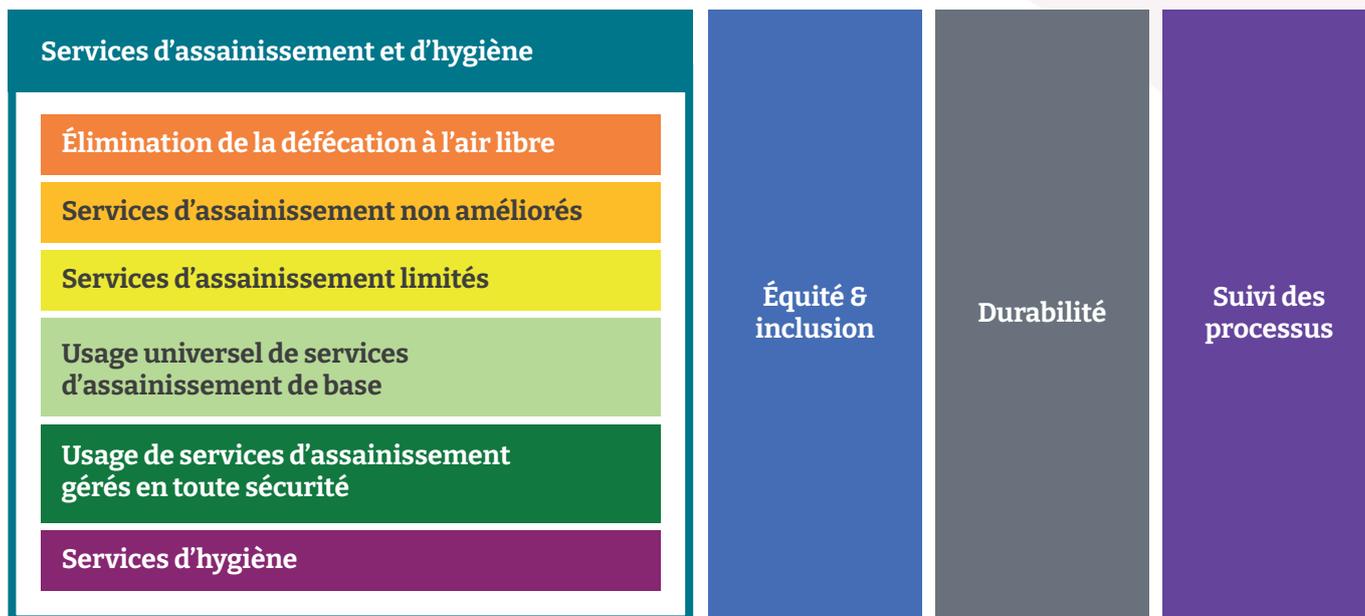
Détails des principes de suivi :

- Recueillir uniquement des données s'il est clair qu'elles pourront être utilisées pour bénéficier au groupe cible.
- Impliquer les parties prenantes du programme (y compris les usagers des services) dans l'élaboration des indicateurs.
- Utiliser des indicateurs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, pertinents, limités dans le Temps).
- S'assurer que les indicateurs cibles peuvent être modifiés dans un délai de cinq ans (ou autre intervalle qui convient pour les objectifs nationaux/du programme).
- Obtenir l'agrément écrit ou verbal en toute connaissance de cause des personnes interrogées et mettre en place des procédures de sauvegarde (principe de « ne pas nuire »).
- Ne pas inclure de coordonnées d'identification dans les données partagées.
- Ne pas généraliser les résultats d'un échantillon non représentatif à un groupe plus large.
- Mettre en commun les informations avec les parties prenantes et les décideurs quels que soient les résultats.

**Photo de couverture : Shazia Qasim, 24 ans, devant une salle d'eau dans son village natal de Chaoni, district de Muzaffargarh, province de Pendjab, Pakistan, décembre 2017. (Crédit : WaterAid/Sibtain Haider)**

<sup>1</sup> WaterAid (2019) Orientations pour l'établissement de programmes d'assainissement rural. Londres : WaterAid, Plan International et UNICEF. Document commun d'information.

## Cadre de S&E pour l'assainissement et l'hygiène en zones rurales



Le Cadre des indicateurs de S&E, avec ses exemples à l'appui, est présenté dans neuf tableaux (dans le document d'accompagnement : Cadre des indicateurs de S&E) :

- **Tableau des indicateurs 1.1** Élimination de la défécation à l'air libre
- **Tableau des indicateurs 1.2** Élimination des services d'assainissement non améliorés
- **Tableau des indicateurs 1.3** Utilisation de services d'assainissement limités
- **Tableau des indicateurs 1.4** Usage universel de services d'assainissement de base
- **Tableau des indicateurs 1.5** Utilisation de services d'assainissement gérés en toute sécurité
- **Tableau des indicateurs 1.6** Services d'hygiène
- **Tableau des indicateurs 2.0** Équité et inclusion
- **Tableau des indicateurs 3.0** Durabilité
- **Tableau des indicateurs 4.0** Suivi des processus

### De quoi faut-il faire un suivi ?

Le cadre de S&E ci-dessus fournit une liste de certains des principaux éléments dont il convient de faire le suivi. Toutefois, les systèmes de S&E devraient principalement être conçus pour recueillir, analyser et rendre compte des informations que les praticiens et les décideurs considèrent essentielles. Ces deux groupes auront probablement des intérêts très distincts – les praticiens s'intéressent généralement plus aux détails et à la manière de fonctionner des processus alors que les décideurs sont généralement plus intéressés par les résultats (et les coûts). Et le système de S&E devrait aussi reconnaître que les parties prenantes auront probablement des priorités et des capacités différentes en fonction du contexte. Dans tous les cas, praticiens et décideurs doivent être consultés et participer à la conception et à la mise en œuvre des systèmes de S&E.

L'autre groupe important à prendre en compte et à consulter concerne les usagers des services : ces particuliers et ces usagers communautaires ont souvent besoin d'informations

sur les résultats et sur la qualité des services pour obliger les autorités locales et les prestataires de services à leur rendre des comptes, mais il est toujours important de se rappeler que l'objectif final de tous ces investissements et de toutes ces activités est de faire en sorte que les populations utilisent des services d'assainissement et d'hygiène sûrs et durables et qu'elles soient satisfaites de ces services et de leurs résultats en matière d'assainissement et d'hygiène.

### Comment faire le suivi ?

Un bon système de S&E exige que de multiples méthodes et outils travaillent ensemble de manière complémentaire pour broser un tableau détaillé de l'évolution au fil du temps. Le tableau le plus complet du changement ressort clairement lorsqu'on utilise à la fois des outils d'évaluation qualitatifs et quantitatifs – par exemple, des enquêtes qui génèrent des données quantitatives sur l'évolution de la prise de conscience, la participation, les résultats et les impacts ainsi que des méthodes qualitatives comme les discussions en groupe de réflexion qui cherchent à décrire comment et pourquoi le changement s'est produit.

Le S&E a aussi un coût. Notamment, et non des moindres, le temps qu'il faut pour traiter, analyser et utiliser toutes les données et les informations recueillies. Les systèmes en ligne et le suivi mobile ont beaucoup augmenté l'efficacité de certaines formes de suivi-évaluation (p. ex. les enquêtes auprès des ménages). Toutefois, certaines données soigneusement collectées ne sont jamais restituées et ne sont jamais utilisées, de sorte que la portée et la complexité du système S&E doivent correspondre aux données requises ainsi qu'aux capacités et aux ressources disponibles pour fonctionner et entretenir le système de S&E.

Un processus de vérification et de validation des données sous une forme ou une autre est bien sûr important pour tous les systèmes de S&E. Le vieil adage « *garbage in, garbage out* » reste vrai, aussi sophistiquée que puisse être la technologie utilisée pour recueillir, télécharger et rapporter l'information. Un système solide de vérification et de validation peut grandement améliorer la qualité et la fiabilité

des données, notamment du fait que les évaluateurs savent que quelqu'un les surveille et qu'il y a de fortes chances que les erreurs ou les données mal interprétées seront repérées et rectifiées.

Des processus de vérification internes (par l'agence de mise en œuvre), externes (par des organismes indépendants) et par l'utilisateur sont recommandés. Les contrôles internes renforcent le processus de suivi et contribuent à identifier les problèmes et les erreurs répandus en amont du processus, ce qui tend à encourager une meilleure formation, une supervision plus étroite des processus de suivi et un travail plus fiable par les équipes de S&E. Les contrôles externes professionnalisent le processus de suivi, en contribuant à identifier les risques au sein des systèmes de suivi, avec des contrôles systématiques qui servent à identifier les faiblesses et à repérer les erreurs susceptibles d'affecter les résultats. Les processus de vérification par l'utilisateur donnent aux communautés et aux usagers des services une occasion d'examiner les informations transmises sur leurs services et leurs résultats, générant ainsi une certaine redevabilité descendante et faisant en sorte que l'objectif final de ces processus et ces activités n'est pas oublié.

## Suivi par rapport à des niveaux de service

Le cadre de S&E renferme un certain nombre d'indicateurs associés (p. ex. des indicateurs multiples liés à l'utilisation et la gestion de la latrine du ménage), qui ont été présentés dans plusieurs sections pour traduire les niveaux de services utilisés par le Programme commun de surveillance (JMP) pour le suivi international des progrès en matière d'assainissement et d'hygiène. Lorsqu'ils sont utilisés, il est recommandé que les systèmes de S&E soient conçus pour un suivi par rapport à une gamme de niveaux de service pour chacun des indicateurs principaux, avec des critères de suivi essentiels définis pour chaque niveau de service. Les niveaux de service et les résultats sont ensuite classés selon un système de feux tricolores.

## Qui devrait entreprendre le suivi ?

Le S&E peut être extractif – conçu pour produire des informations destinées aux bailleurs de fonds, aux organisations du secteur et, parfois, aux pouvoirs publics. Il n'est pas fait suffisamment d'efforts pour valider les résultats sur le terrain en les diffusant pour en discuter avec la population, des groupes marginalisés et des communautés dont les conditions de vie font l'objet du suivi. Par ailleurs, le S&E peut parfois impliquer des pratiques d'une éthique douteuse – avec le risque de tromper ou d'exploiter des individus, par exemple en leur demandant de participer à des processus interminables ne présentant qu'un bénéfice incertain pour les participants.

La participation des communautés et des groupes marginalisés à la conception, la mise en œuvre, l'établissement de rapports et l'utilisation des données de S&E peut renforcer les processus eux-mêmes et accroître les bénéfices (par le biais d'une validation, d'un retour et d'un nouvel éclairage par les participants à propos des conclusions du S&E). Comme le suggère la documentation en matière d'équité et d'inclusion, il faut défendre le principe « rien sur nous sans nous » !

La participation des membres de la communauté et des

parties prenantes locales peut aussi faire en sorte que le suivi systématique par les bénévoles de la communauté et les vulgarisateurs ne soit pas trop contraignant. Le travail de suivi communautaire n'est qu'un aspect des tâches de la plupart des bénévoles et vulgarisateurs et il devrait donc être complété par un suivi périodique réalisé par des personnes qui sont rémunérées pour entreprendre les évaluations plus complexes et plus chronophages éventuellement requises.

## Concevoir des systèmes de S&E pour l'utilisation et l'apprentissage

Les systèmes de S&E doivent être conçus pour être utilisés mais aussi pour l'apprentissage. Les résultats du S&E n'ont guère d'utilité s'ils ne sont pas facilement accessibles et faciles à comprendre ou s'ils ne correspondent pas à ce qui intéresse les principales parties prenantes (décideurs, praticiens et usagers des services).

Les systèmes de S&E devraient aussi garantir une diffusion systématique des informations et des acquis. Il ne sert à rien de collecter d'innombrables informations solides si celles-ci dorment dans une base de données que personne ne peut consulter. Un partage dynamique et périodique des informations exige des capacités et un budget, p. ex. des réunions de réflexion trimestrielles ou des examens annuels, et il est donc important que les systèmes de S&E soient conçus et soutenus pour encourager une utilisation régulière des données et pour renforcer les systèmes d'apprentissage.

Enfin, les systèmes de S&E ont besoin d'être souples et progressifs, de façon à pouvoir évoluer pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles priorités du secteur, sans mettre à rude épreuve les capacités et les ressources des systèmes publics responsables des services ruraux d'assainissement et d'hygiène. Et là où les systèmes nationaux risquent de prendre du temps pour s'adapter et évoluer, les avantages des nouvelles approches et des indicateurs de S&E devraient être démontrés par le biais d'un programme spécifique et de systèmes infranationaux en veillant à ce que les enseignements tirés de ces expériences locales soient ensuite partagés pour plaider en faveur d'un changement à long terme au niveau national.

## Cadre et lignes directrices de S&E

Le cadre et les lignes directrices de S&E mettent en exergue des exemples de suivi (et d'évaluation) efficaces tirés du monde réel des services d'assainissement et d'hygiène en zones rurales. Il est espéré que certains des indicateurs de suivi et approches associées de collecte des données seront nouveaux pour les lecteurs – ou tout au moins leur fournissent un angle de suivi différent de certains résultats et comportements qui leur sont familiers et que cette information encourage l'adoption de pratiques de suivi plus progressives et plus instructives. Les lignes directrices fournissent aussi une gamme de conseils pratiques sur la manière d'améliorer le suivi et œuvrent finalement à mettre au point des systèmes de S&E plus efficaces et plus durables. Certes, la plupart de ces lignes directrices seront connues des praticiens expérimentés en matière de S&E, mais il est espéré qu'ils trouveront ici quelques idées nouvelles et que chacun saura y trouver quelques enseignements.

# Table des matières

<b>1<sup>re</sup> PARTIE : INTRODUCTION</b>	<b>07</b>
1.1 Pourquoi avons-nous besoin d'un cadre de S&E pour l'assainissement et l'hygiène en zones rurales	07
1.2 Objectifs	09
1.3 En quoi le cadre de S&E proposé est-il différent ?	09
1.4 Méthodologie	14
<b>2<sup>e</sup> PARTIE : CADRE DE S&amp;E</b>	<b>15</b>
2.1 Principes du suivi	15
2.2 Cadre de S&E	20
2.3 Cadre de S&E : résultats en matière d'assainissement et d'hygiène	24
2.4 Cadre de S&E : équité et inclusion	34
2.5 Cadre de S&E : durabilité	36
2.6 Cadre de S&E : suivi des processus	38
2.7 Cadre de S&E : autres domaines	39
<b>3<sup>e</sup> PARTIE : LIGNES DIRECTRICES DE S&amp;E</b>	<b>41</b>
3.1 De quoi faut-il faire un suivi (ou une évaluation) ?	41
3.2 Quels outils et quels processus devraient être utilisés ?	42
3.2.1 Suivi de routine	44
3.2.2 Enquêtes auprès des ménages	45
3.2.3 Discussions en groupe de réflexion	46
3.2.4 Observation structurée	46
3.2.5 Évaluations communautaires	47
3.3 Échantillonnage pour les enquêtes auprès des ménages	48
3.4 Vérifications	50
3.5 Qui devrait entreprendre le S&E ?	51
3.6 Qui devrait répondre (aux questions de S&E) ?	51
3.7 Comment les questions (de S&E) devraient-elles être posées ?	51
3.8 Concevoir des systèmes de S&E pour l'utilisation et l'apprentissage	53

# Sigles et acronymes

<b>ATPC</b>	Assainissement total piloté par la communauté
<b>CSC</b>	Club de santé communautaire
<b>DGR</b>	Discussion en groupe de réflexion
<b>EAH</b>	Eau, assainissement et hygiène (secteur)
<b>EDS</b>	Enquête démographique et de santé
<b>FDAL</b>	Fin de la défécation à l'air libre
<b>HH</b>	Ménage
<b>JMP</b>	Programme commun OMS-UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène
<b>ODD</b>	Objectif de développement durable
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>WASH</b>	Approvisionnement en eau, assainissement et hygiène (programme)

## Remerciements

Nous remercions les personnes suivantes qui ont participé au processus initial de consultation :

Andrés Hueso et Tariya Yusuf (WaterAid), Mike Gnilo (UNICEF), Antoinette Kome (SNV), Susanna Smets (Banque mondiale) ainsi que Jamie Myers et Mimi Coultas (IDS).

Nous remercions également les participants au processus de consultation (groupes d'acteurs stratégiques et de praticiens) : Julie Aubriot, Jolly-Ann Maulit, Brooke Yamakoshi, Mike Gnilo (UNICEF), Alex Grumbly (SNV), Kitch Bawa, (AMCOW) Elijah Bisung (SEI), Franck Flachenberg (CONCERN), Jess MacArthur, (UTS-IFS), Will Tillett (United Purpose), Stuart Raetz, (Water for Women Fund), Ben Robinson (WaterAid), Kate Sawyer (Water for People), Jesse Shapiro (USAID), Mascha Singeling (Plan International), Rachel Stevens (TearFund), Thomas Wildman (Water for People), Ruhil Iyer (IDS), Sue Cavill, Mark Ellery, Gaelle Fohr, Carolien van der Voorden et Andy Peal.

# Suivi et évaluation de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales

## Cadre et lignes directrices

### 1<sup>re</sup> PARTIE : INTRODUCTION

#### 1.1 Pourquoi avons-nous besoin d'un cadre de S&E pour l'assainissement et l'hygiène en zones rurales ?

Les résultats de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales sont dictés par de multiples comportements, installations, services et activités. Ces résultats se produisent dans de nombreux contextes et à différentes échelles : depuis le niveau des ménages (p. ex. l'usage des toilettes et le lavage des mains avec du savon) jusqu'au niveau communautaire (p. ex. le statut de fin de défécation à l'air libre [FDAL]) et au-delà (p. ex. les services de gestion des boues fécales, les résultats d'assainissement à l'échelle du district). Afin d'encourager des résultats bénéfiques, les acteurs de l'assainissement mettent en œuvre une grande variété d'interventions, qu'il s'agisse d'approches communautaires (p. ex. l'assainissement total piloté par la communauté), les activités d'assainissement basé sur le marché avec des partenaires du secteur privé, des campagnes prônant un changement de comportement ainsi que le développement et le renforcement des services et systèmes des autorités locales.

Si les parties prenantes souhaitent généralement connaître la situation générale et les résultats de l'usage des services d'assainissement et d'hygiène en zones rurales, la plupart considèrent un angle particulier du sous-secteur qui influence leur centre d'intérêt. Celui-ci peut dépendre de leurs rôles et attributions (p. ex., autorité locale responsable des services) ; de leur participation à un programme particulier (p. ex., agence de mise en œuvre) ou à une activité (p. ex., fabricant de latrines) ; ou de leur usage des services. De ce fait, le suivi et l'évaluation des résultats et des services d'assainissement et d'hygiène en zones rurales sont souvent biaisés et ne

couvrent qu'une partie des résultats ou des services, dans certaines zones ou dans différents contextes, en fonction des priorités et des intérêts de ceux ayant participé aux activités de suivi-évaluation (S&E).

En 2017, la Sanitation Learning Hub à l'Institute of Development Studies (IDS) a entrepris un recensement des différents mécanismes de soutien extérieur utilisés dans les interventions d'assainissement et d'hygiène en zones rurales, dans le but d'examiner leurs avantages et leurs inconvénients. Plus de 50 projets et interventions ont été analysés. Il est vite devenu évident que les interventions avaient été suivies et évaluées de nombreuses façons différentes, sur la base d'objectifs très variés, ce qui rendait délicate l'analyse et la comparaison des résultats.

Certaines interventions rapportaient le nombre de personnes ayant gagné un accès à un usage continu de services d'assainissement amélioré (par rapport à la situation de départ) ; d'autres rendaient compte du nombre de toilettes vendues ou du nombre de prêts accordés ; d'autres encore relataient l'accès final à l'assainissement ou le nombre de gens vivant désormais dans des communautés au statut FDAL (sans toutefois fournir d'informations sur la situation de départ). La plupart des rapports de suivi-évaluation sont axés sur une population cible précise (p. ex. les personnes qui vivent dans les communautés choisies par un projet), et non sur la manière dont l'intervention a impacté la région tout entière (p. ex. l'unité administrative, telle qu'un district) ; très peu de rapports de S&E fournissent des informations sur la manière dont les services et les résultats varient au sein de la population cible (p. ex. données ventilées sur les résultats dans les groupes pauvres et marginalisés, ou différences dans le degré de satisfaction envers les services ou les

résultats), ou sur la question de savoir si les interventions ont atteint des groupes jusqu'alors laissés pour compte ou mal desservis. De même, l'examen de la pérennité des résultats et de l'usage continu des services au fil du temps est rare et très peu d'évaluations englobent l'analyse du rapport coût-efficacité ou de la rentabilité de l'intervention<sup>2</sup>.

Depuis 2015, les Objectifs de développement durable (ODD) ont élargi et approfondi les critères d'établissement de rapports internationaux dans le domaine de l'assainissement et l'hygiène. La cible des ODD en matière d'assainissement à l'horizon 2030 (JMP 2019) prévoit l'obligation :

- D'assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats
- D'assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène équitables
- De mettre fin à la défécation à l'air libre
- D'accorder une attention particulière aux besoins des femmes et des filles
- D'accorder une attention particulière aux personnes en situation vulnérable

Les nouvelles obligations au regard des ODD sont beaucoup plus détaillées que ceux des Objectifs du millénaire pour le développement, et mettent un accent renouvelé sur la pérennité de l'usage des services et sur la qualité et l'équité

de ces services. Alors que les obligations aux termes des ODD sont propres au suivi international des progrès par le système onusien, la plupart des pays à revenu faible et intermédiaire ont souscrit au programme de développement durable et se sont engagés à atteindre les ODD d'ici à 2030. Progressivement, les cadres de politique nationale et les objectifs de planification sont actualisés pour inclure des résultats de niveau supérieur requis par leurs engagements nationaux et internationaux. Par conséquent, la plupart des systèmes nationaux (et programmatiques) de S&E ont besoin d'être révisés et renforcés dans un certain nombre de domaines.

Les cibles des ODD à l'horizon 2030 pour l'usage universel de services d'assainissement de base et pour l'élimination de la défécation à l'air libre exigent des systèmes de S&E qui couvrent la totalité des unités administratives (c.-à-d. chaque personne et chaque communauté d'un district) et sont capables d'identifier les personnes et les groupes qui n'ont pas ces services ou qui continuent des pratiques dangereuses. Ces obligations sont bien alignées sur l'orientation du secteur en faveur d'un renforcement du système, en reconnaissant le fait que les pouvoirs publics sont chargés de la fourniture de services durables et du suivi de l'atteinte des résultats sur la durée, tout en introduisant un certain nombre de développements progressifs (voir la section 1.3 ci-dessous).

## Définitions clés

Les notions de suivi et d'évaluation sont comprises différemment par les secteurs, les organisations et les populations, et les frontières entre les deux concepts sont souvent floues. Aux fins du présent document, nous avons adopté les définitions suivantes :

**Suivi : examen continu et régulier, souvent à partir d'indicateurs de progrès et de performance.**

**Évaluation : collecte, analyse et utilisation systématiques d'informations, le plus souvent pour répondre à des questions, mieux comprendre un problème, et éclairer des décisions ou des actions futures.**

**Système : les personnes, les processus, les institutions (p. ex. ministères et partenaires) et autres facteurs qui influencent la prestation de services (p. ex. l'amélioration de l'assainissement, le suivi, l'aide à la pérennité de l'usage, etc.) dans un contexte donné.**

Il y a beaucoup de sortes de suivi et beaucoup de sortes d'évaluation. La différence clé est que le suivi est généralement un processus continu et régulier à intervalles fixes avec des indicateurs de suivi bien définis, alors que l'évaluation a souvent un objet et un calendrier précis (p. ex. au début et à la fin d'un programme pour évaluer les changements et les impacts durant la durée de vie du programme ou il peut s'agir d'une activité ponctuelle pour en savoir plus sur une question précise), sachant que l'objet et le calendrier influencent les objectifs, les processus et les indicateurs d'évaluation retenus.

Les systèmes de suivi rendent généralement compte de l'évolution d'indicateurs précis au fil du temps, avec des descriptions factuelles de ces changements qui n'ont guère besoin d'interprétation ou d'analyse. En revanche, les processus d'évaluation cherchent à imputer les résultats, les effets et les impacts pour mieux les comprendre, ce qui exige souvent la collecte d'un grand nombre d'informations (issues de processus quantitatifs et qualitatifs, y compris des informations de suivi) et l'établissement de valeurs contrefactuelles (p. ex. l'évaluation des changements dans un groupe témoin ou comparatif par rapport à ceux du groupe cible principal).

Il existe un certain nombre de zones floues : une enquête annuelle auprès des ménages pourrait être classée comme un suivi périodique si elle se contente d'extrapoler les données de suivi recueillies par le biais d'un autre processus de suivi systématique régulier. Toutefois, si l'enquête annuelle comprend des questions d'apprentissage plus larges qui nécessitent une analyse (p. ex. pour évaluer l'évolution d'un résultat ou d'un impact), ou d'autres éléments destinés à évaluer l'efficacité ou la rentabilité d'une intervention, alors elle devrait sans doute être assimilée à une évaluation périodique.

<sup>2</sup> Le rapport coût-efficacité est défini plus généralement dans ce document comme coût unitaire du résultat, ou le rapport coûts-avantages (plutôt que la définition en économie de la santé qui est le coût par unité d'augmentation des résultats en matière de santé).

*Dans les réunions internes et les processus de planification, nous évaluons sans cesse les progrès de nos travaux. Nous partageons fréquemment des éclairages précieux sur ce que nous apprenons, ce que nous avons accompli, les revers que nous avons essuyés ; nous identifions ce qui est à l'origine des difficultés rencontrées dans nos travaux et les progrès accomplis et nous tentons d'analyser pourquoi le changement s'est ou non produit. C'est exactement ce que signifie le suivi et l'évaluation. La tâche revient donc à transformer cette habitude d'analyse et d'apprentissage internalisée en des formes plus systématiques et plus articulées qui peuvent être partagées avec des tiers – pas seulement avec les bailleurs de fonds qui demandent des informations, mais avec d'autres qui pourraient tirer des enseignements de nos expériences et de notre éclairage. (Batliwala 2011)*

## 1.2 Objectifs

Ce document vise à fournir des lignes directrices sur le suivi et l'évaluation de l'assainissement et l'hygiène dans les zones rurales et à présenter un cadre de S&E qui décrit les principaux éléments et les caractéristiques de l'établissement de rapports sur les progrès vers l'atteinte de la cible de l'assainissement des ODD à l'horizon 2030, tout en encourageant l'apprentissage et la redevabilité. Le cadre de S&E est présenté plus en détail dans le document intitulé Cadre des indicateurs de suivi et évaluation (qui devrait être lu parallèlement à ces lignes directrices). Le cadre et les lignes directrices recommandent également des éléments et des critères plus progressifs de S&E, pour lesquels certains programmes d'assainissement et d'hygiène en zones rurales et certains systèmes nationaux de S&E ne seront peut-être pas prêts, mais qui devraient finalement être inclus dans tous les systèmes sectoriels.

Compte tenu de l'ampleur des obligations de S&E énumérées ici (voir la section 1.3 et la 2<sup>e</sup> partie), il n'est pas fourni de conseils détaillés sur chaque aspect de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales. Au lieu de cela, les parties prenantes sont encouragées à faire en sorte que les systèmes S&E se penchent sur chacun des domaines essentiels de la liste et considèrent les enjeux clés soulignés dans les lignes directrices de la 3<sup>e</sup> partie. Le cas échéant, les lecteurs sont également dirigés vers d'autres ressources susceptibles de leur fournir un complément d'information et des conseils plus détaillés.

L'objectif est d'encourager des systèmes de S&E plus exhaustifs et bien harmonisés qui fourniront de bonnes informations sur les services, les résultats et les impacts en matière d'assainissement et d'hygiène en zones rurales et qui pourront être comparés avec des informations issues d'autres systèmes. Toutefois, il est rare que de bonnes informations en matière de S&E parviennent à elles seules à provoquer un changement. Par conséquent, il est important que les systèmes de S&E ne soient pas conçus ou utilisés en vase clos – ils ont besoin d'être reliés à des systèmes de gestion, de gouvernance et de reddition de comptes et conçus de manière à fournir des informations fiables, opportunes et pertinentes qui seront utilisées pour renforcer et améliorer les services et les systèmes ruraux d'assainissement et d'hygiène.

Dans la mesure du possible, les indicateurs, les processus et les systèmes de S&E devraient :

- Être alignés sur les systèmes du gouvernement et du secteur ;
- Viser à suivre (ou évaluer) la totalité d'une unité administrative ; et

- Faire participer les parties prenantes locales au processus de conception, de mise en œuvre et d'établissement de rapports de S&E.

Les systèmes gouvernementaux de S&E sont souvent longs à réviser et étoffer et il se peut qu'ils ne disposent pas actuellement des capacités ou des ressources requises pour suivre tous les critères imposés par la cible des ODD en matière d'assainissement. Par conséquent, à court et moyen terme, d'autres acteurs de l'assainissement (p. ex. les bailleurs de fonds et les agences de mise en œuvre) pourraient être obligés de développer et de tester certains des indicateurs et processus de S&E plus progressifs promus dans ce document. Cela pourrait se faire, par exemple, par le biais d'un partenariat avec les autorités locales qui testent les systèmes étoffés de S&E aux échelons infranationaux, dans le but, à terme, de démontrer leur utilité et leur rapport coût-efficacité, en soutenant leur inclusion dans les systèmes gouvernementaux de S&E.

## 1.3 En quoi le cadre de S&E proposé est-il différent ?

Le cadre et les lignes directrices de S&E énoncés dans ce document et dans le Cadre des indicateurs de S&E qui l'accompagne visent à fournir une vue d'ensemble exhaustive des principaux domaines et indicateurs en matière d'assainissement et d'hygiène en zones rurales que les systèmes de suivi progressifs (qu'ils soient nationaux, programmatiques ou organisationnels) devraient mesurer.

## Implications de la cible des ODD en matière d'assainissement

La cible des ODD en matière d'assainissement à l'horizon 2030 exige un certain nombre de changements importants dans la façon dont l'hygiène et l'assainissement en zones rurales sont suivis et évalués. Tout d'abord, la qualité des services d'assainissement a besoin d'être mieux évaluée pour pouvoir vérifier leur « adéquation », qui englobe le nouveau concept « d'usage de services d'assainissement gérés en toute sécurité ». Auparavant, les systèmes de S&E de l'assainissement et l'hygiène se concentraient en majeure partie sur l'accès, en recensant les ménages qui gagnaient accès aux normes requises en matière de services d'assainissement et d'hygiène au moyen de simples systèmes binaires (ménages avec ou sans accès à un type de toilette ou d'installation de lavage des mains jugé donner probablement lieu à un résultat hygiénique).

Le nouvel accent mis sur l'usage de services gérés en toute sécurité souligne deux aspects importants : le premier est qu'un assainissement adéquat ne veut pas seulement dire un accès à une installation sanitaire mais nécessite aussi la

gestion et l'utilisation sûres d'une installation sanitaire ou d'un service d'assainissement sur la durée. Le deuxième est que les services d'assainissement peuvent aller au-delà de l'installation du ménage, si les systèmes de confinement ont besoin d'être vidangés ou remplacés, ou si les boues fécales doivent être manipulées, transportées, traitées, éliminées ou utilisées par des prestataires de services ou des autorités locales.

La cible des ODD en matière d'assainissement exige aussi que tout le monde utilise des services d'assainissement et d'hygiène équitables et que les résultats soient maintenus jusqu'en 2030 et au-delà. De ce fait, les systèmes de S&E de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales doivent être conçus pour :

- **Le suivi des services d'assainissement des ménages :** utilisation de services d'assainissement gérés en toute sécurité (notamment le confinement sûr des excréta).
- **Le suivi des services d'assainissement hors site :** services de vidange, transport, traitement et dépotage assurés par des prestataires de services et des autorités locales.
- **Le suivi des services et des résultats au sein des groupes susceptibles de présenter des résultats différents ou moins bons** (p. ex., ventilation des données concernant les groupes marginalisés).
- **Le suivi universel :** sur l'ensemble des personnes et des communautés de toutes les zones (suivi territorial).
- **Le suivi de l'hygiène :** la pratique du lavage des mains avec du savon aux moments critiques.
- **Le suivi régulier sur la durée :** contrôles fréquents de l'évolution des services et des résultats de l'assainissement sur la durée.

La plupart des systèmes de S&E de l'assainissement et l'hygiène mesurent l'équité et l'inclusion, mais ces mesures sont rarement conçues pour fournir des informations fiables, comparables ou exhaustives concernant l'utilisation équitable des services d'assainissement et d'hygiène ou pour évaluer si ces résultats et impacts demeurent équitables à long terme (par exemple, du fait que les installations et les services utilisés par les personnes issues de groupes marginalisés sont souvent moins appropriés, moins durables et moins assidus.

De meilleures évaluations de l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène équitables pour tous nécessiteront **des systèmes de S&E plus rigoureux et plus systématiques de l'équité et l'inclusion**. En outre, il faut une gamme d'approches et de systèmes de S&E différents, renfermant des méthodes à la fois qualitatives et quantitatives pour permettre une meilleure évaluation de l'équité et l'inclusion des services d'assainissement et d'hygiène dans les zones rurales au fil du temps ; pour faire en sorte que les résultats ou les impacts négatifs éventuels soient appréhendés et analysés ; et peut-être aussi, surtout, pour veiller à ce que l'apprentissage soit partagé avec les usagers et les décideurs, de manière que les services puissent devenir plus efficaces, plus équitables et plus inclusifs.

D'autres tendances du secteur encouragent aussi des systèmes de S&E plus fréquents et plus détaillés. De plus en plus, les programmes d'assainissement et d'hygiène en zones

rurales utilisent la gestion adaptative, aux termes de laquelle des systèmes de suivi en temps réel (et des systèmes d'apprentissage rapide par l'action<sup>3</sup>) fournissent un retour rapide aux gestionnaires sur les progrès et les performances et permettent de réviser et d'apporter des améliorations fondées sur la preuve aux politiques, aux stratégies et aux pratiques.

Le suivi de la durabilité est une autre obligation importante pour un système rural de S&E de l'assainissement et l'hygiène. Les installations se dégradent, les systèmes de confinement se remplissent, de nouveaux services peuvent être requis (comme les services de vidange et de dépotage), les populations se transforment et la démographie change, des événements naturels surviennent, les systèmes évoluent et les politiques gouvernementales sont repensées et, sous l'effet de ces nombreux changements potentiels, **l'utilisation et la gestion des installations et des services peut varier considérablement au fil du temps**. Par conséquent, il est important que les systèmes de S&E soient conçus pour permettre des contrôles réguliers de l'utilisation et de la gestion en toute sécurité des services d'assainissement.

Un S&E des systèmes est également requis, par exemple, pour voir si les systèmes (p. ex. soutien à la durabilité, planification, financement, renforcement des capacités, réglementation) fonctionnent correctement et de manière efficace et si tous les systèmes requis sont en place pour garantir une prestation et une utilisation équitables et pérennes des services d'assainissement et d'hygiène. Cela dit, les systèmes ne sont pas le principal axe de réflexion de ce document, qui ne fournit donc que peu de conseils à cet égard (essentiellement pour signaler d'autres ressources utiles dans ce domaine).

Les programmes ruraux d'assainissement et d'hygiène comprennent généralement un certain suivi de l'utilisation et de l'efficacité des processus de programme. Le suivi des processus peut fournir des informations utiles sur la fidélité de la mise en œuvre (si les activités et les processus ont ou non été mis en œuvre comme prévu et la qualité de cette mise en œuvre) pour éclairer l'évaluation de l'efficacité et de l'impact de même que les efforts déployés pour affiner et améliorer la mise en œuvre du programme. Toutefois, le suivi des processus est généralement propre à chaque intervention (qui peut changer avec le temps) ; par conséquent, le cadre de S&E ne prodigue que quelques suggestions génériques d'indicateurs et de processus types.

Enfin, les systèmes de S&E devraient aussi examiner les coûts, les avantages et les impacts du programme (ou de l'intervention) pour permettre des évaluations du rapport coûts-efficacité et de la rentabilité (c.-à-d. le coût unitaire de la réalisation de résultats spécifiques en matière d'assainissement et d'hygiène ainsi que, le cas échéant, le coût de l'obtention d'avantages spécifiques en matière de santé publique, tels que les AVCI<sup>4</sup> évitées). Le niveau du suivi des coûts et de l'évaluation d'impact variera sensiblement d'un programme à un autre, certains programmes n'entreprenant qu'un suivi des coûts rudimentaire et une évaluation simple des bénéfices atteints alors que d'autres réaliseront des chiffrages plus détaillés et des évaluations d'impact plus rigoureuses (p. ex. les grands programmes comportant une dimension de recherche).

3 [www.ids.ac.uk/publications/rapid-action-learning-for-sanitation-and-hygiene-programming/](http://www.ids.ac.uk/publications/rapid-action-learning-for-sanitation-and-hygiene-programming/)

4 AVCI = Années de vie corrigées du facteur invalidité (une mesure de la charge de morbidité, exprimée comme le nombre d'années perdues pour cause de maladie, d'un handicap ou d'une mort précoce).

## S&E fondé sur une théorie du changement

Beaucoup d'organisations du secteur utilisent une « théorie du changement » ou une approche par cadre logique pour décrire la façon dont les interventions peuvent engendrer les résultats et les impacts souhaités à long terme grâce à un enchaînement logique de résultats intermédiaires (PNUAD 2017 ; INTRAC 2015 ; Vogel 2012). Ces approches encouragent les organisations à définir le changement à long terme qui est recherché et à déterminer ce qui doit changer pour atteindre ce but.

Ces outils descriptifs sont ensuite utilisés pour planifier, concevoir et mesurer les résultats des interventions. La théorie du changement est généralement élaborée aux termes d'un processus consultatif et participatif au cours duquel les parties prenantes réfléchissent à la manière dont les interventions peuvent engendrer le changement, en tenant compte des hypothèses éventuelles et du rôle du contexte et en utilisant des données probantes pour justifier le profil d'évolution proposé. Une approche par la théorie du changement favorise un raisonnement clair et structuré sur ce qui a besoin d'être changé et offre des conseils sur ce qui doit faire l'objet d'un S&E pour déterminer si les interventions sont capables d'atteindre le but recherché (l'ensemble de résultats et d'impacts supposés par la théorie du changement).

Toutefois, la plupart des pays ont déjà des plans, stratégies, politiques et des normes techniques (aussi bien dans le secteur de l'EAH que dans d'autres secteurs associés) qui définissent des buts et objectifs nationaux et beaucoup ont également souscrit à des cibles et cadres internationaux, tels que les ODD ou d'autres engagements régionaux comme la Déclaration de Ngor de 2015<sup>5</sup>.

Ces cadres de politiques nationales et internationales englobent les indicateurs et les résultats clés des secteurs qui ont besoin d'être suivis et de faire l'objet d'un rapport par les systèmes nationaux et infranationaux. Néanmoins, dans les pays à faible revenu, ces obligations politiques ne sont pas toujours bien retranscrites dans les systèmes de suivi nationaux – bien souvent, ce sont seulement les principaux chiffres sur l'accès à l'assainissement qui font l'objet d'un suivi régulier.

Comme signalé plus haut, les pouvoirs publics et les organisations sectorielles n'ont pas toujours le même ordre du jour et les mêmes intérêts ; ils attribuent différents niveaux de capacités et de ressources au S&E, ce qui, inévitablement, influence leurs cadres de résultats, les cadres de S&E associés et les indicateurs qui sont systématiquement suivis et évalués. Les cadres de S&E devraient à la fois traduire les politiques et plans nationaux et internationaux et être basés sur une théorie du changement, de façon que les principaux indicateurs puissent fournir des informations utiles sur les progrès accomplis vers des résultats et des impacts à long terme, et sur les processus et les enseignements tirés de ces progrès.

## Investissements dans le S&E

La plupart des parties prenantes s'accordent pour dire que de meilleurs systèmes de suivi et d'évaluation sont importants pour suivre les progrès vers ces services de niveau supérieur et pour mieux comprendre ce qui donne ou non de bons résultats (en veillant à ce que l'apprentissage soit retranscrit dans les politiques, la programmation et les pratiques). Toutefois, il est plus difficile de trouver un consensus sur le niveau d'investissements à faire dans des systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage et sur la façon dont ces investissements dans le S&E affectent l'ensemble des performances et résultats (compte tenu des compromis dans la quantité de fonds disponibles pour d'autres activités de mise en œuvre c.-à-d. chaque point de pourcentage supplémentaire consacré au S&E fait qu'un point de pourcentage de moins est dépensé dans d'autres activités).

Une enquête de l'OCDE en 2014 sur les organisations de développement a révélé que 53 pour cent des personnes interrogées plaçaient l'investissement dans le S&E à moins de 2 pour cent du budget du programme, tandis que 28 pour cent rapportaient un investissement de 3 à 5 pour cent alors que les 19 pour cent restants rapportaient des investissements à hauteur de 6 à 10 pour cent du budget du programme. Surtout, 55 pour cent des personnes interrogées reconnaissaient qu'un manque de ressources financières constituait le principal défi pour le suivi et l'évaluation (KPMG 2014).

Le secteur de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales est généralement assorti d'un suivi précaire, notamment au niveau national ; il est extrêmement difficile de recueillir et de rapporter des données relatives à l'assainissement et l'hygiène sur chaque ménage rural d'un pays et beaucoup de systèmes nationaux et programmatiques ont même du mal à compter les toilettes avec exactitude (comme le confirment des contrôles réalisés par des vérificateurs externes sur des programmes comme le programme WASH de Paiements axés sur les résultats du DFID en 2014-2020, dans le cadre duquel des systèmes de suivi plus robustes élaborés pour le programme de paiements axés sur les résultats ont souvent mis en évidence des points faibles dans les systèmes précédents et existants<sup>6</sup>). Compte tenu de ce défi, il est également rare de trouver des données fiables à grande échelle sur la qualité des services d'assainissement, des pratiques de lavage des mains ou sur l'usage des services d'assainissement par des personnes issues des groupes marginalisés ou encore sur des questions de nature plus qualitative comme le degré de satisfaction envers les services.

Lorsqu'il existe des données et des informations fiables, celles-ci sont souvent recueillies par des évaluations de programme arrivant à leur terme ou par des enquêtes plurisectorielles auprès des ménages<sup>7</sup> plutôt que par un suivi systématique. Malheureusement, la plupart des évaluations en fin de parcours interviennent lorsque la mise en œuvre est achevée, et bien souvent les résultats de l'évaluation ne sont disponibles que plusieurs mois après la fin du programme (lorsque, dans bien des cas, le programme complémentaire a déjà commencé afin d'éviter de perdre du personnel de programme ou d'avoir des trous dans la prestation de

5 <https://fr.ircwash.org/news/la-d%C3%A9claration-de-ngor-sur-l%E2%80%99hygi%C3%A8ne-et-l%E2%80%99assainissement-en-afrique>

6 Expérience personnelle de l'auteur (en tant que vérificateur en chef du programme Assainissement et hygiène durables pour tous (SSH4A) de la SNV avec le programme WASH de paiements axés sur les résultats du DFID).

7 Comme les recensements décennaux ou les enquêtes EDS, MICS, LSMS et PMA (qui peuvent être réalisées tous les 3 à 5 ans).

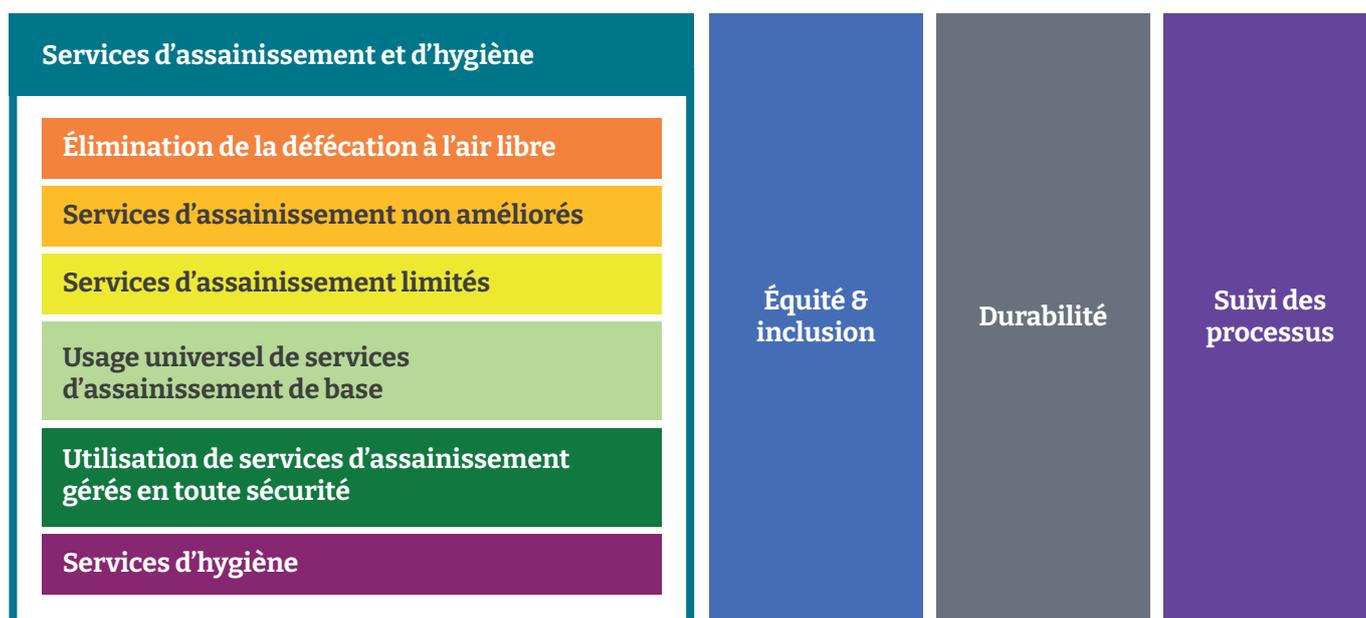
services). De ce fait, les parties prenantes n'ont bien souvent que des informations limitées sur ce qui donne ou non de bons résultats pendant la durée de vie du programme.

Les conseils sur la programmation de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales recommandent désormais que les informations en matière de S&E soient recueillies et analysées fréquemment et soient restituées rapidement dans les processus de prise de décisions, de manière à tirer le meilleur parti des capacités, des ressources et du temps investis dans ces interventions et dans les mécanismes de soutien associés.

Compte tenu des données limitées disponibles sur les coûts des programmes et des systèmes nationaux de S&E (ou autre), il est impossible de donner des conseils précis sur la somme optimale à investir dans le suivi, l'évaluation et l'apprentissage. Toutefois, il semble clair que des informations

plus complètes et plus rapidement disponibles sur ce qui donne ou non de bons résultats et sur la question de savoir si les gains sont équitables et inclusifs, permettent d'affiner et d'améliorer les stratégies et les approches en matière d'assainissement et d'hygiène en zones rurales, et sont donc susceptibles d'accroître sensiblement les chances d'atteindre les cibles d'assainissement. Par conséquent, des lignes budgétaires adéquates et dédiées et des allocations de capacités sont essentielles pour le S&E (et l'apprentissage) dans tous les systèmes ruraux d'assainissement et d'hygiène. Toutefois, il est aussi important que les systèmes de S&E soient à la fois rentables et durables ; des efforts devraient être faits pour recueillir des données au moyen de systèmes simples qui soient alignés sur les systèmes de S&E gouvernementaux existants et les renforcent, qui puissent être soutenus par les autorités locales et s'appuient sur les capacités et les connaissances existantes.

## Principaux éléments du cadre de S&E



Les principaux éléments du cadre de S&E devraient figurer dans tous les systèmes de S&E de l'hygiène et l'assainissement en zones rurales. Ces éléments concernent la collecte de données sur les différents niveaux de service d'assainissement et d'hygiène ainsi que les éléments transversaux pour recueillir des données sur l'équité et l'inclusion, la durabilité et le suivi des processus.

Les principaux éléments du cadre de S&E concernent :

1. **L'usage de services d'assainissement gérés en toute sécurité (c.-à-d. le confinement sûr au niveau des ménages ; des services hors site gérés de manière sûre, le cas échéant).**
2. **L'élimination de la défécation à l'air libre (y compris la mise au rebut en toute sécurité des excréments d'enfants et de nourrissons, ainsi que le suivi des pratiques individuelles).**
3. **Le lavage des mains avec du savon (présence d'une installation, d'eau et de savon ; pratique aux moments critiques).**
4. **L'équité et inclusion (ventilation de tous les indicateurs, plus mesures qualitatives des services et des résultats).**
5. **Durabilité (c.-à-d., évolution des services et des résultats au fil du temps).**

Les lignes directrices sur l'utilisation du cadre de S&E sont fournies dans ce document qu'il convient de lire parallèlement au Cadre des indicateurs de S&E (document d'accompagnement). Les sections suivantes du Cadre des indicateurs de S&E documentent des indicateurs détaillés et des exemples d'outils de collecte des données pour chacun des principaux domaines de S&E :

**Voir la section 2.3, Élimination de la défécation à l'air libre et le tableau 1.1** dans le Cadre des indicateurs de S&E pour obtenir plus d'information et des exemples d'indicateurs et d'outils de collecte de données.

**Voir la section 2.3, Utilisation des services d'assainissement gérés en toute sécurité et le tableau 1.5** (dans le Cadre des indicateurs de S&E) pour obtenir plus d'information et des exemples d'indicateurs et d'outils de collecte de données.

**Voir la section 2.3, Services d'hygiène et le tableau 1.6** dans le Cadre des indicateurs de S&E pour obtenir plus d'information et des exemples d'indicateurs et d'outils de collecte de données.

**Voir la section 2.4 Équité et inclusion et le tableau 2.0** dans le Cadre des indicateurs de S&E pour obtenir plus d'information et des exemples d'indicateurs et d'outils de collecte de données.

**Voir la section 2.5 Durabilité et le tableau 3.0** dans le Cadre des indicateurs de S&E pour obtenir plus d'information et des exemples d'indicateurs et d'outils de collecte de données.

## Éléments supplémentaires du cadre de S&E

Lorsque les ressources et les capacités le permettent, les éléments supplémentaires suivants du cadre de S&E devraient aussi être inclus :

6. Suivi des processus.
7. Coûts.
8. Renforcement des systèmes.
9. Impact.

**Voir la section 2.6 Suivi des processus et le tableau 4.0** dans le Cadre des indicateurs de S&E pour obtenir plus d'information et des exemples d'indicateurs et d'outils de collecte de données.

## Domaines non abordés dans le cadre et les lignes directrices en matière de S&E

Le S&E de l'assainissement et l'hygiène dans les contextes et les situations suivantes ne sont pas abordés expressément dans les lignes directrices ni dans le Cadre des indicateurs de S&E (de manière à restreindre la longueur et la complexité des documents) :

- Assainissement et hygiène en milieu urbain.
- Assainissement et hygiène institutionnels (dans les écoles, les établissements de soins de santé et autres lieux de publics).
- Assainissement et hygiène dans des situations d'urgence complexes.

Les sites web et les publications ci-dessous fournissent des conseils supplémentaires sur ces domaines :

**EAH dans les écoles** : site web WinS (UNICEF et partenaires) [www.washinschoolsindex.com](http://www.washinschoolsindex.com)

**EAH dans les établissements de soins de santé** : OMS et partenaires [www.who.int/water\\_sanitation\\_health/facilities/healthcare/en/](http://www.who.int/water_sanitation_health/facilities/healthcare/en/)

**Assainissement et hygiène en milieu urbain** : Assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS) <https://citywideinclusivesanitation.com>

**EAH dans les situations d'urgence complexes** : Suivi de l'EAH par le HCR dans le cas des réfugiés <https://wash.unhcr.org/wash-monitoring-system/>

Oxfam (2017) *Monitoring and Evaluation Framework for WASH Market-based Humanitarian Programming: Guidance Document Oxford* : OXFAM

Des conseils sur les autres domaines de S&E (coûts, renforcement des systèmes et évaluation des impacts) échappent à la portée de ce document, principalement du fait qu'il existe déjà de bonnes sources de conseils à ce sujet – pour en savoir plus sur ces questions, voir la section 2.7.

Par ailleurs, les domaines suivants ne sont pas compris dans le Cadre des indicateurs de S&E, soit parce que les approches et supports ont été jugés ne pas être appropriés parce qu'ils n'avaient pas été pleinement testés (pour une utilisation rentable et à grande échelle), soit parce que les supports n'étaient pas disponibles au moment opportun :

- Normes sociales (plusieurs exemples sont disponibles mais il n'y a que peu de données probantes sur le rapport coûts-efficacité du suivi).
- Suivi détaillé d'approches spécifiques en matière d'assainissement et d'hygiène, p. ex. l'ATPC, l'assainissement basé sur le marché (bien que des indicateurs essentiels de suivi des processus aient été effectivement suggérés pour ces approches).

## 1.4 Méthodologie

Le Cadre et les lignes directrices de S&E ont été élaborés à partir d'un examen rapide des orientations existantes sur le suivi et l'évaluation de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales ; d'une analyse des systèmes de S&E actuels et proposés utilisés par les principales agences de mise en œuvre ; et d'une série de consultations avec des parties prenantes clés sur ce qui a ou non donné de bons résultats, ainsi que sur le type de S&E qui sera vraisemblablement requis à l'avenir.

Compte tenu de l'existence de conseils détaillés sur un grand nombre d'aspects du S&E du secteur, ces lignes directrices ne cherchent pas à réécrire ou à remplacer des documents existants. Au lieu de cela, les lignes directrices et le cadre de S&E visent à s'appuyer et à mettre en exergue des documents sectoriels déjà disponibles (recommandés par des spécialistes issus de différents domaines dont il faut assurer le suivi et l'évaluation), à orienter le lecteur vers des conseils éclairés lorsque c'est pertinent et à combler les informations lacunaires sur des indicateurs, des outils et des approches pratiques et éprouvés.

Partout où c'est possible, il est donné des exemples précis de bonnes pratiques pour illustrer comment des résultats particuliers sont suivis (ou évalués) dans différents contextes par les différentes parties prenantes.

Deux processus de consultation formels ont été organisés : le premier a sondé l'opinion sur le besoin d'orientation en matière de S&E de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales et a recueilli des suggestions sur le contenu et des exemples de bonnes pratiques susceptibles de figurer dans le guide. Le second processus a présenté le projet de cadre et de lignes directrices de S&E à l'occasion de trois ateliers en ligne avec des groupes d'acteurs stratégiques du secteur (travaillant au niveau mondial ou régional, ou ayant un rôle stratégique ou plus axé sur les politiques) et des groupes d'autres praticiens du secteur (travaillant au niveau national ou programmatique, dans des rôles davantage liés à la mise en œuvre). Des commentaires et suggestions ont été recueillis lors des différents processus de consultation et utilisés pour réviser et améliorer cette version finale du cadre et des lignes directrices de S&E.



Une latrine dans la communauté de Hells Gate, comté de Nakuru. Les propriétaires, John et Virginia Njogu, ont construit la toilette à l'issue d'un déclenchement dans leur communauté. Solomon Ndungu, coordonnateur ATPC, et Ekrah Wairimu, un CAV local, effectuent une visite de suivi pour inspecter la latrine et le poste de lavage des mains en compagnie de Peter Murugu, un OSP (Crédit photo: Jason Florio)

8 Ce document suppose que des parties prenantes dans différents contextes utilisent les processus de mesure et les indicateurs décrits ici soit pour assurer un suivi soit pour une évaluation, à différents moments et de différentes façons. Par conséquent, il n'a jamais été suggéré que les processus et les indicateurs appartiennent à un suivi systématique ou à un type particulier d'évaluation.

# Suivi et évaluation de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales

## Cadre et lignes directrices

## 2<sup>e</sup> PARTIE : CADRE DE S&E

### 2.1 Principes du suivi

Toutes les activités d'assainissement et d'hygiène en zones rurales devraient considérer trois thèmes clés (l'équité, l'échelle et la durabilité) et respecter quatre principes (WaterAid 2019) :

- **Partenariats** : travailler avec les pouvoirs publics, en concertation avec d'autres parties prenantes du secteur et par le biais d'alliances avec d'autres secteurs (notamment la santé, l'éducation, les finances et l'environnement).
- **Approche territoriale** : collaborer avec les autorités locales pour renforcer les systèmes locaux en travaillant dans l'ensemble des unités administratives et en ciblant tous les résidents de ces unités (pour garantir l'inclusion).
- **Conception en fonction du contexte et des données probantes** : concevoir des programmes fondés sur le contexte et les données probantes concernant ce qui donne de bons résultats dans ces conditions ; si les données probantes sont limitées, mener des recherches formatives pour en savoir plus et pour documenter la conception et la mise en œuvre.
- **Gestion souple et adaptative** : concevoir des programmes propices à une gestion souple et adaptative, avec un apprentissage constant sur ce qui donne ou non de bons résultats et en rectifiant le cap sur la base de cet apprentissage.

Ces principes généraux de programmation ont des implications importantes pour le S&E : une approche en partenariat encourage l'utilisation et le renforcement des systèmes gouvernementaux de S&E pour le secteur de l'EAH

(au lieu d'investir dans le développement de systèmes de programmes temporaires), ainsi que l'alignement sur d'autres systèmes sectoriels ; une approche territoriale suppose que les systèmes de S&E couvrent tout le monde (toutes les communautés et tous les groupes) au sein de la zone cible, y compris des approches ciblées pour vérifier les écarts dans les résultats des groupes marginalisés ; de même, des approches fondées sur le contexte et les données probantes s'appuient sur des systèmes qui recueillent des informations sur les résultats et les processus dans des contextes ciblés afin de les partager ; enfin, une gestion souple et adaptative exige une restitution périodique des systèmes de S&E sur ce qui donne ou non de bons résultats, de façon que les décideurs et les praticiens puissent adapter et perfectionner les approches de mise en œuvre et les mécanismes de soutien.

Agenda for Change<sup>9</sup> recommande que le suivi soit robuste quand les « cadres de suivi nationaux et infranationaux existent et sont utilisés par toutes les parties pour mesurer et rendre compte de la qualité des services fournis (niveau de service), et que ces données soient utilisées de façon proactive pour améliorer la qualité des services de manière systématique ». Parmi les exemples de renforcement des systèmes de suivi, on peut citer (Tillet, Huston et Davis 2020), :

- **Renforcement et opérationnalisation des cadres de suivi sectoriels.**
- **Renforcement des capacités de suivi des prestataires de services.**
- **Présentation et institutionnalisation de nouvelles technologies pour améliorer les performances du suivi.**

<sup>9</sup> Une collaboration entre des organisations de même sensibilité qui ont adopté un ensemble de principes communs pour plaider en faveur des autorités locales, nationales et autres principales parties prenantes et les soutenir dans leurs efforts pour renforcer les systèmes d'EAH, de façon à ce que tout le monde, partout, puisse accéder à des services EAH durables.

Les principes de suivi plus détaillés ci-dessous sont extraits (avec quelques adaptations minimales) de la publication de l'UNICEF 'Guidance for Monitoring Menstrual Health and Hygiene' (Chatterley 2020) :

## Étapes du processus de suivi :

1. Sélection et définition des indicateurs.
2. Mise au point d'un moyen de vérifier les indicateurs (comment sont obtenues les données).
3. Prétest des outils de collecte des données.
4. Collecte des données.
5. Analyse et utilisation des résultats.

## Phase de planification

- Les données devraient uniquement être collectées s'il est clairement établi comment leur utilisation bénéficiera aux groupes cibles.
- Les questions et les indicateurs devraient s'appuyer sur des données probantes existantes et des recherches formatives auprès des groupes cibles pour comprendre la terminologie et leurs défis propres.
- La plupart des systèmes suivront les activités, les produits et les résultats à court terme (qui sont vraisemblablement associés à des impacts). L'évaluation des résultats et des impacts à long terme nécessite généralement davantage de ressources financières et techniques et une durée plus longue.
- Les questions devraient faire l'objet d'un test préalable pour s'assurer qu'elles sont compréhensibles et pertinentes pour les groupes cibles.

## Phase de développement des indicateurs

- Impliquer les parties prenantes du programme dans l'élaboration des indicateurs.
- Les indicateurs devraient être suivis tout au long de la théorie du changement (ou de la chaîne de résultats), y compris la fidélité (si l'intervention s'est réalisée comme prévu), la dose (volume d'intervention réalisé), la portée (si le public visé a été touché et comment) et l'adaptation (si l'intervention est adaptée pour cadrer avec d'autres contextes).
- Tous les concepts mesurés devraient être clairement définis avant la collecte des données et s'appuyer sur des définitions mondiales, si celles-ci existent.
- Les indicateurs devraient être SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, pertinents et limités dans le Temps).
- Les indicateurs devraient permettre de recueillir toutes les informations essentielles sans complexité superflue.
- Chaque indicateur cible devrait pouvoir évoluer dans un délai de cinq ans ou durant la durée fixée par la stratégie, le plan ou le programme pertinents du gouvernement.

## Phase de test préalable

- Les tests préalables devraient être réalisés avec des répondants comparables à ceux du groupe cible.

- La langue et le libellé des questions devraient être adaptés en fonction des besoins.
- Le test préalable et l'ajustement des instruments de suivi devraient être réalisés avant la formation des enquêteurs.
- Le test préalable devrait permettre d'identifier l'âge, le sexe, la langue et le milieu socioéconomique les plus adaptés pour les enquêteurs (p. ex. pour interroger des personnes sur leurs règles, il est souvent plus adapté de prévoir des enquêtrices).

## Phase de collecte des données

- Les enquêteurs devraient être formés à l'éthique et savoir comment poser correctement des questions sensibles.
- Un consentement écrit ou verbal en connaissance de cause devrait être obtenu des participants ou, si le répondant a moins de 18 ans, il convient d'obtenir le consentement de son responsable légal, ainsi que l'assentiment du participant.
- Des procédures de sauvegarde devraient être en place, notamment des mesures claires à adopter si des signes tendent à prouver qu'un participant est en danger (par exemple, si un abus est signalé).
- Les données partagées ne devraient pas contenir d'informations permettant d'identifier les répondants et devraient être stockées dans un endroit sûr.

## Phase d'utilisation et d'analyse des données

- Les résultats devraient être partagés avec les parties prenantes et les décideurs, quelles que soient les conclusions.
- Les résultats émanant d'un échantillon non représentatif ne devraient pas être généralisés à un groupe plus large (ou au pays tout entier).
- Les résultats des données échantillonnées devraient être rapportés en précisant la taille de l'échantillon et toutes les données émanant d'un échantillon modeste (avec une marge d'erreur élevée) devraient être signalées.
- La restitution des données ventilées pour des groupes susceptibles d'être stigmatisés devrait être faite de manière responsable pour s'assurer que les données ne révèlent pas d'informations permettant d'identifier un répondant (p. ex. s'il n'y a qu'une personne handicapée dans l'échantillon et si les données sont transmises par handicap, cette personne perdrait son anonymat et ces données ne devraient donc pas être rapportées).
- Les définitions utilisées ainsi que les questionnaires d'origine devraient être partagés en même temps que les résultats.
- Les données devraient être analysées et utilisées pour des restitutions, de manière à renforcer les politiques et leur mise en œuvre et à améliorer les résultats et les impacts pour les groupes cibles.

## Suivi par rapport aux niveaux de service

Le cadre de S&E présenté ci-dessous contient un certain nombre d'indicateurs associés (p. ex. des indicateurs multiples ayant trait à l'utilisation et à la gestion des latrines des ménages), qui ont été présentés dans différentes sections pour traduire les niveaux de service utilisés par le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP) pour le suivi international des progrès en matière d'assainissement et d'hygiène. Lorsqu'il est utilisé, il est recommandé que des systèmes soient conçus pour assurer un suivi par rapport à un éventail de niveaux de service pour chacun des indicateurs principaux, avec des critères clés définis pour chaque niveau de service.

Cette approche de suivi des niveaux de service permet aux enquêteurs de suivre les écarts dans les progrès au sein d'une communauté, sans restreindre le système de suivi uniquement aux niveaux de service inférieurs requis par les politiques ou les normes nationales. Par exemple, certains ménages peuvent construire et utiliser des latrines à fosse avec des dalles durables et des fosses gérées de manière sûre qui sont conformes aux critères (nationaux) d'utilisation de services d'assainissement gérés en toute sécurité alors que d'autres peuvent construire et utiliser des latrines à fosse plus simples, avec des dalles non durables, ce qui relèverait d'une utilisation de services d'assainissement non améliorés ; d'autres encore pourraient utiliser des latrines dotées de dalles durables reliées à des fosses septiques ayant un système d'évacuation des effluents qui n'est pas sûr, qui ne sont donc pas gérées en toute sécurité mais qui répondent tout de même aux critères correspondant à une utilisation de services d'assainissement de base. L'intention est que chaque indicateur ait une liste de critères à vérifier (dans chaque ménage), leur permettant ensuite de déterminer le niveau de service.

Il existe plusieurs exemples de cette approche de suivi des niveaux de service. L'IRC a d'abord introduit un système d'information qualitatif dans le programme WASH de BRAC en 2012 ; les résultats et les processus qualitatifs sont quantifiés par rapport à des échelles progressives qui sont graduées selon le barème suivant :

- Échelon 0 : État/pratique non présent
- Échelon 1 : Première étape (caractéristique primaire atteinte)

- Échelon 2 : Caractéristiques primaires et secondaires (situation de référence : résultat ou scénario cible minimum)
- Échelon 3 : Présence des caractéristiques primaires + secondaires + tertiaires
- Échelon 4 : Scénario idéal (présence de toutes les caractéristiques principales)

Le programme WASH du BRAC utilise quatre indicateurs principaux pour l'assainissement : HH03, état de la latrine ; HH04, utilisation de la latrine par les membres du ménage ; HH05, régularité de l'utilisation de la latrine ; et HH07, gestion des boues lorsque la fosse de la latrine est pleine (Ahmed, Ahammad et Islam 2015). Chacun de ces indicateurs sont suivis par rapport à une échelle de niveau de service, p. ex. pour HH03, l'état de la latrine :

0. Pas de latrine OU latrine sans anneau ou sans dalle
1. Latrine avec anneaux et dalle, mais joint hydraulique (syphon) absent ou cassé
2. Anneaux et dalle + joint hydraulique en état de fonctionnement
3. Anneaux et dalle + joint hydraulique (syphon) en service + pas de trace d'excréments (dans la cuvette, sur la dalle, sur le joint hydraulique ou sur les murs)
4. Anneaux et dalle + joint hydraulique en service + pas de trace d'excréments + deux fosses

Le programme 2014-2020 de la SNV Sustainable Sanitation and Hygiene for All (SSH4A) a adopté une approche semblable de suivi du niveau de service. L'échelle suivante vaut pour l'indicateur d'impact 1 du programme SSH4A : Accès (du ménage) à une installation sanitaire :

0. Pas de toilette/défécation à l'air libre
1. Latrine non améliorée (les rats peuvent entrer dans la fosse = les excréments ne sont pas correctement confinés)
2. Latrine partagée (installation rudimentaire utilisée par plusieurs ménages)
3. Latrine de base + gestion des mouches (les mouches ne peuvent pas entrer dans la fosse)
4. Latrine environnementalement sûre (pas de risque de contamination des eaux souterraines du fait de fuite ou d'effluent + base + gestion des mouches + non partagée)



Christine Silate, femme handicapée (amputée) dans le village de Botoret. Le CAV a construit une toilette pour Christine dotée d'une plateforme surélevée pour s'asseoir et ainsi répondre à ses difficultés particulières. (Crédit photo : Jason Florio)

## Figure 1 SSH4A de la SNV : utilisation hygiénique et entretien des installations sanitaires

SNV (2019) *Sustainable Sanitation and Hygiene for All (SSH4A): Performance Monitoring Framework – Part 1. Introduction and Impact Indicators*. La Haye : SNV

Indicateur d'impact HH 2 (Ménages)		Indicateur d'impact SC 2 (Écoles) et Indicateur d'impact HF 2 (Établissement de soins de santé)
<b>4</b>	<p><b>Toilette utilisée, en état de marche et propre préservant l'intimité</b> Toilette utilisée, en état de marche et propre comme au niveau 3 ci-dessous</p> <p><i>ET</i> qui offre une intimité adéquate pour des locaux résidentiels, une porte ou un rideau pouvant être fermés et une superstructure à l'abri des regards sont jugés être un minimum</p>	<p>Toilette utilisée, en état de marche et propre préservant l'intimité, comme pour les ménages</p> <p><i>ET</i> avec une porte qui peut être verrouillée</p>
<b>3</b>	<p><b>Toilette utilisée, en état de marché et propre</b> En état de marche comme défini pour le niveau 2 ci-dessous</p> <p><i>ET</i> dont la cabine est exempte de traces d'excrément sur la cuvette, le plancher ou les murs</p> <p><i>ET</i> dont les murs et la porte/le rideau sont en place et intacts</p> <p><i>ET</i> où les produits de nettoyage et sanitaires ne sont pas abandonnés après usage</p> <p><i>ET</i> où il y a de l'eau disponible dans la toilette pour se laver, servir de chasse d'eau</p>	<p>Toilette utilisée, en état de marche et propre, comme pour le niveau 3 des ménages</p>
<b>2</b>	<p><b>Toilette utilisée comme une toilette et en état de marche comme prévu</b> Toilette utilisée</p> <p><i>ET</i> le trou de défécation est couvert ou la toilette est dotée d'un joint hydraulique</p> <p><i>ET</i> la toilette n'est pas obstruée ou ne déborde pas</p> <p><i>ET</i> la toilette est en état de marche comme prévu, selon le type de toilette</p>	<p>Toilette utilisée comme une toilette et en état de marche comme prévu, comme pour le niveau 2 des ménages</p>
<b>1</b>	<p><b>Toilette utilisée comme une toilette</b></p>	<p>Toilette utilisée comme une toilette</p>
<b>0</b>	<p><b>Pas de toilette/la toilette n'est pas utilisée comme une toilette</b> Il n'y a pas de toilette dans le logement ou la toilette n'est pas utilisée comme telle</p>	<p>Pas de service/la toilette n'est pas utilisée comme une toilette</p> <p>Il n'y a pas de service d'assainissement dans les locaux ou la toilette n'est pas utilisée comme une toilette</p>

L'approche par clubs de santé communautaire (CSC) utilise une méthode comparable à l'approche par niveau de service. Les échelles suivantes ont été utilisées par le Programme de promotion communautaire de la santé environnementale au Rwanda pour le suivi du lavage des mains (Waterkeyn *et al.* 2020). Dans cet exemple, 5 critères différents pour le lavage des mains sont évalués par rapport à des niveaux de services avec des scores « rouges » ou « jaunes » qui font basculer la note globale sur « rouge » (à risque et doit s'améliorer) ou sur « jaune » (en progrès mais des améliorations sont requises) au lieu d'un score « vert » (normes d'hygiène excellentes pour cet indicateur).

**Figure 2 Outil de suivi des ménages des clubs de santé communautaire :  
Lavage des mains (Waterkeyn et al. 2020)**

1. Méthode de lavage des mains	#	2. Lieu de lavage des mains	#	3. Modèle de l'installation	#
1. Excellent: 30 secondes, doigts et ongles, utilisation de savon		1. Installation près de la cuisine et des toilettes (voire plus)		1. Robinet	
2. Bon: mains bien frottées, utilisation de savon		2. Installation près des toilettes		2. Marche et lave	
4. Moyen: rapide, utilisation de savon		4. Installation dans la maison (cuvette ou broc)		4. Permanent (fabriquée)	
8. Mauvais: réutilisation d'eau, pas de savon utilisé		8. Pas d'installation fixe pour le lavage des mains		8. Temporaire (tippy tap de fortune)	
16. Très mauvais : eau utilisée partagée, pas de savon utilisé		16. Pas d'installation de lavage des mains		16. Verser au-dessus d'une cuvette de récupération	
32. Pas de lavage des mains				32. Jerrycan	
				64. Bouteille en plastique	
				128. Bassine partagée	
4. Utilisation de l'installation	#	5. Disponibilité de produits de nettoyage	#	GLOBALEMENT	
1. En état de marche et utilisée: remplie d'eau		1. Savon au point d'installation et signe d'utilisation		EXCELLENTE HYGIÈNE	
2. Signe d'utilisation mais pas d'eau visible		2. Cendre au point d'installation et signe d'utilisation		EN PROGRÈS MAIS D'AUTRES AMÉLIORATIONS SONT REQUISES	
4. En panne/pas d'eau		4. Savon/cendre disponible mais pas au poste de lavage des mains		À RISQUE et DOIT S'AMÉLIORER	
		8. Pas de savon visible mais utilisation signalée de savon			
		16. Pas de savon ni de cendre disponible, pas utilisé.			

Différents contextes, avec différentes politiques et normes nationales, pourront appeler différentes échelles et différents niveaux de services. Néanmoins, le principe général est robuste – des critères clés devraient être définis pour les différents niveaux de service jusqu'au scénario idéal pour chaque indicateur et les échelles de suivi qui en résultent devraient être utilisées pour suivre les progrès vers l'atteinte de ces résultats.

## 2.2 Cadre de S&E

Le cadre et les lignes directrices de S&E considèrent deux principaux types de suivi et d'évaluation :

- S&E des populations (p. ex. systèmes de suivi nationaux, S&E gouvernementaux)
- S&E des programmes (et S&E post-programme)

La majeure partie de la littérature du secteur se concentre sur le S&E des programmes, avec des outils et des processus souvent conçus pour évaluer l'efficacité, l'équité, la durabilité et l'impact d'interventions précises durant une période déterminée. Dans quelques cas, un S&E post-programme est entrepris, comme l'enquête de suivi postérieure à la mise en œuvre de WaterAid et les enquêtes de durabilité du programme Sustainable Sanitation and Hygiene for All de la SNV, mais ces initiatives sont rares (peut-être parce que le financement des activités postérieures au programme cadre mal avec la plupart des cycles de planification des bailleurs de fonds ou des agences de mise en œuvre).

Le cadre et les lignes directrices de S&E élaborés dans ce document reconnaissent que le S&E des programmes et le S&E impulsé par le pays sont importants. Les systèmes de suivi nationaux dans certains pays à faible revenu doivent être mis en œuvre moyennant des contraintes majeures sur les capacités et les ressources des autorités locales, ce qui peut empêcher tout processus vaste ou complexe. Dans la plupart des pays à faible revenu, les systèmes de suivi nationaux de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales sont simples, notamment une poignée d'indicateurs critiques (p. ex. l'accès à un assainissement amélioré) qui sont surveillés et rapportés dans le pays tout entier. Une approche plus ambitieuse et plus détaillée du S&E est encouragée dans ce document, en reconnaissance du besoin de surveiller les progrès vers la cible des ODD en matière d'assainissement à l'horizon 2030.

## Le cadre S&E couvre quatre domaines principaux :

Services d'assainissement et d'hygiène

Équité & inclusion

Durabilité

Suivi des processus

Des lignes directrices concernant ces quatre domaines sont présentées tour à tour dans les quatre sections suivantes. Viennent ensuite des liens vers d'autres notes d'orientation sur les domaines supplémentaires de S&E ci-après, :

- Renforcement des systèmes.
- Évaluation des coûts.
- Évaluation des impacts.

Le tableau 1 est un résumé du Cadre des indicateurs de S&E (dans le document associé qui accompagne ce Cadre et lignes directrices de S&E). Le Cadre des indicateurs, avec exemples à l'appui, est présenté en neuf tableaux :

Tableau 1.1 Élimination de la défécation à l'air libre

Tableau 1.2 Élimination des services d'assainissement non améliorés

Tableau 1.3 Utilisation de services d'assainissement limités

Tableau 1.4 Usage universel de services d'assainissement de base

Tableau 1.5 Utilisation de services d'assainissement sécurisés

Tableau 1.6 Services d'hygiène

Tableau 2.0 Équité et inclusion

Tableau 3.0 Durabilité

Tableau 4.0 Suivi des processus



Résidents locaux d'Aeroporto B, une zone urbaine densément peuplée de Maputo au Mozambique, où des latrines individuelles et des blocs sanitaires communaux ont été installés. (Crédit photo : Jason Florio)

## Tableau 1 Résumé du Cadre des indicateurs de S&E

### Tableau 1.1 Élimination de la défécation à l'air libre

1. % de personnes qui pratiquent la défécation à l'air libre
2. % de ménages (HH) qui pratiquent la défécation à l'air libre
3. % d'élimination dangereuse des excréments d'enfants
4. % de ménages où il y a des traces d'excréments humains dans la parcelle

**Exemple 1 :** Question de l'enquête r.i.c.e. en Inde sur les pratiques individuelles d'assainissement

**Exemple 2 :** Questions essentielles et complémentaires des enquêtes auprès des ménages du JMP

**Exemple 3 :** Questionnaire SSH4A de la SNV

**Exemple 4 :** Enquêtes sur les résultats du Fonds mondial pour l'assainissement (GSF)

**Exemple 5 :** Module directeur sur WASH pour les bébés par CONCERN

**Exemple 6 :** Boîte à outils WASH-MTN de l'OMS

5. Communauté : Tous les critères de FDAL vérifiés lors des visites auprès des ménages

**Exemple 7 :** Approche de l'assainissement durable aux Philippines (PhATSS)

6. National : % de ménages qui pratiquent la défécation à l'air libre

7. National : % de communautés certifiées FDAL

8. National : % de districts/provinces certifiés FDAL

**Exemple 8 :** Système d'information sur le suivi en temps réel de l'ATPC, MdS Kenya

### Tableau 1.2 Élimination des services d'assainissement non améliorés

1. % de personnes utilisant des installations sanitaires non améliorées
2. % de ménages utilisant des installations sanitaires non améliorées
3. % d'enfants utilisant des installations sanitaires non améliorées

**Exemple 1 :** Question essentielle des enquêtes auprès des ménages du JMP

**Exemple 2 :** Questionnaire SSH4A de la SNV

### Tableau 1.3 Utilisation de services d'assainissement limités

1. % de personnes qui utilisent des installations sanitaires partagées
2. % de ménages qui utilisent des installations sanitaires partagées
3. % d'enfants qui utilisent des installations sanitaires partagées

**Exemple 1 :** Questions essentielles et complémentaires des enquêtes auprès des ménages du JMP

**Exemple 2 :** Questionnaire SSH4A de la SNV

### Tableau 1.4 Usage universel de services d'assainissement de base

1. % de personnes qui utilisent des installations sanitaires de base
2. % de ménages qui utilisent des installations sanitaires de base
3. % d'enfants qui utilisent des installations sanitaires de base

**Exemple 1 :** Questions essentielles et complémentaires des enquêtes auprès des ménages du JMP

**Exemple 2 :** Questionnaire SSH4A de la SNV

**Exemple 3 :** Enquêtes sur les résultats du Fonds mondial pour l'assainissement (GSF)

**Exemple 4 :** Lignes directrices sur les meilleures pratiques d'iDE Bangladesh

1. Communauté : 100 % des personnes utilisent des services d'assainissement de base

2. Communauté : 100 % des ménages utilisent des services d'assainissement de base

3. Communauté : Élimination de la défécation à l'air libre

4. Communauté : Élimination des services d'assainissement non améliorés

5. Communauté : Élimination des services d'assainissement limités (partagés)

6. Communauté : 100 % des excréments d'enfants éliminés de manière sûre

7. Communauté : 100 % des écoles fournissent des services d'assainissement de base

8. Communauté : 100 % des établissements de soins de santé (ESS) fournissent des services d'assainissement de base

**Exemple 5 :** Approche de l'assainissement durable aux Philippines (PhATSS)

**Exemple 6 :** Questions essentielles du JMP pour les écoles et les ESS

### Tableau 1.5 Utilisation de services d'assainissement gérés en toute sécurité

1. % de personnes qui utilisent des installations sanitaires gérées en toute sécurité

2. % de ménages qui utilisent des installations sanitaires gérées en toute sécurité

3. % d'enfants qui utilisent des installations sanitaires gérées en toute sécurité (et élimination de manière sûre des excréments d'enfants)

**Exemple 1 :** Questions essentielles et complémentaires des enquêtes auprès des ménages du JMP

**Exemple 2 :** Questionnaire SSH4A de la SNV

**Exemple 3 :** Enquête auprès des ménages sur la GBF par iDE Cambodge

1. Communauté : 100 % des personnes utilisent des services d'assainissement gérés en toute sécurité

2. Communauté : 100 % des ménages utilisent des services d'assainissement gérés en toute sécurité

3. Communauté : Élimination de la défécation à l'air libre

4. Communauté : Élimination des services d'assainissement non améliorés

5. Communauté : Élimination des services d'assainissement limités (partagés)

6. Communauté : Élimination des services d'assainissement de base

7. Communauté : 100 % des excréments d'enfants sont éliminés de manière sûre

8. Communauté : 100 % des écoles fournissent des services d'assainissement gérés en toute sécurité

9. Communauté : 100 % des établissements de soins de santé fournissent des services d'assainissement gérés en toute sécurité

**Exemple 4 :** Approche de l'assainissement durable aux Philippines (PhATSS)

1. District : Prestataires de services de vidange et de transports

2. District : Prestataires de services de traitement

3. District : Prestataires de services de dépotage

4. District : Prestataires de services de valorisation des excréments

**Exemple 5 :** Projet de questions du JMP pour des enquêtes pilotes auprès de prestataires de services de vidange et de transport

**Exemple 6 :** Indicateurs de sécurité du programme Assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS)

### Table 1.6 Services d'hygiène

#### LAVAGE DES MAINS AVEC DU SAVON

1. Présence avérée d'une installation de lavage des mains avec de l'eau et du savon

2. Pratique du lavage des mains avec du savon aux moments critiques

3. Prévalence de maladies durant les 72 heures ayant précédé l'entretien

**Exemple 1 :** Questions essentielles des enquêtes auprès des ménages du JMP

**Exemple 2 :** Questionnaire SSH4A de la SNV

**Exemple 3 :** Enquêtes sur les résultats du Fonds mondial pour l'assainissement (GSF)

**Exemple 4 :** Outil de suivi d'inventaire auprès des ménages par les Clubs de santé communautaire

#### SANTÉ MENSTRUELLE

1. Endroit privé pour se laver et se changer

2. Utilisation de produits d'hygiène menstruelle

3. Exclusion due à la menstruation

**Exemple 5 :** Conseils de l'UNICEF pour le suivi de la santé et l'hygiène menstruelles

**Exemple 6 :** Questions essentielles des enquêtes auprès des ménages du JMP concernant l'hygiène menstruelle

**Exemple 7 :** Programme *Menstrual Hygiene Matters* de WaterAid

**Exemple 8 :** Enquêtes sur les résultats du GSF

#### SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

1. Ménages disposant de services adéquats de gestion des déchets solides

2. Ménages disposant de services adéquats de gestion des déchets liquides

3. Ménages ayant une gestion sûre de l'eau de boisson

4. Ménages ayant une hygiène sûre des aliments

5. Ménages ayant une hygiène personnelle sûre

**Exemple 9 :** Outil de suivi d'inventaire auprès des ménages par les Clubs de santé communautaire

## Tableau 2.0 Équité et inclusion

### SERVICES D'ASSAINISSEMENT ADÉQUATS ET ÉQUITABLES POUR TOUS

1. Identification des principaux groupes marginalisés
2. Évaluation des obstacles à l'utilisation des services
3. Suivi ventilé des groupes marginalisés
4. Degré de satisfaction envers les résultats et les impacts de l'assainissement

**Exemple 1 :** Questionnaire auprès des ménages MICS6

**Exemple 2 :** Brève série de questions du Washington Group sur le handicap

**Exemple 3 :** Outil sur l'équité

**Exemple 4 :** Étude EQND du WSSCC

**Exemple 5 :** Questions du GSF et de la SNV sur l'utilisation équitable des services d'assainissement et le degré de satisfaction associé

**Exemple 6 :** Outil d'analyse des obstacles de WaterAid

**Exemple 7 :** Apprentissage – changement le plus significatif sur la durée

### PARTICIPATION ET AUTONOMISATION

1. Êtes-vous toujours invité(e) à participer aux réunions communautaires ?
2. Votre participation aux réunions fait-elle une différence ?
3. Durant les réunions, avez-vous la possibilité de vous exprimer librement ?
4. Durant les réunions, avez-vous le sentiment que vos idées et opinions sont prises en compte et appréciées ?

5. Si possible, veuillez donner des exemples d'un résultat ou d'une action qui peuvent être attribués à une contribution ou suggestion de votre part lors d'une réunion communautaire ?

6. Décrivez votre niveau de participation aux activités communautaires

7. Veuillez dresser la liste des activités communautaires auxquelles vous avez pris part durant les 3 derniers mois :

8. Décrivez votre niveau de participation aux activités d'assainissement et d'hygiène de la communauté

9. Veuillez dresser la liste des activités communautaires d'assainissement et d'hygiène auxquelles vous avez pris part durant les 3 derniers mois :

**Exemple 8 :** Outil de Plan sur le suivi de WASH et du genre

**Exemple 9 :** Indicateurs de résultats SSH4A de la SNV

**Exemple 10 :** Indice de l'autonomisation dans le secteur de l'EAH de SEI

**Exemple 11 :** Indicateurs d'équité du Programme Assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS)

### SYSTÈMES D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION

**Exemple 12 :** Cadre pour la transformation du genre et l'autonomisation des femmes de WaterAid Australie en 2018

**Exemple 13 :** Liste de contrôle pour évaluer l'inclusion selon Mission East

## Tableau 3.0 Durabilité

### SERVICES ET RÉSULTATS D'ASSAINISSEMENT DURABLES

**Exemple 1 :** Contrôles de la durabilité de l'UNICEF

**Exemple 2 :** Enquête sur la durabilité du statut FDAL de l'UNICEF

**Exemple 3 :** Indicateurs de durabilité de la SNV

## Tableau 4.0 Suivi des processus

### ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ

1. Participation à la réunion de déclenchement de l'ATPC
2. Nombre de chefs communautaires favorables
3. Incitations convenues fournies au niveau communautaire
4. Nombre de visites de suivi
5. Réalisation de tous les stades du processus ATPC

### ASSAINISSEMENT BASÉ SUR LE MARCHÉ

1. Nombre et % de ménages ayant acheté des installations sanitaires améliorées
2. Nombre et % de ménages ayant des installations nouvellement achetées totalement installées
3. Nombre et % de ménages ayant des installations nouvellement achetées qui sont en état de marche et en service
4. Nombre et % de ménages satisfaits de leurs nouvelles installations ou services d'assainissement
5. Nombre et % de personnes qui se souviennent des messages d'activation de la demande

6. Nombre et % de villages bénéficiant d'activités promotionnelles directes ou de ventes de produits

7. Montant et % du budget des autorités locales alloué à l'assainissement basé sur le marché

**Exemple 1 :** Water for People : Résultats des services au niveau local

### FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT

1. Nombre et % de subventions pour l'achat de toilettes fournies aux ménages issus de groupes pauvres ou marginalisés
2. Nombre de produits de soutien financier pour l'assainissement fournis aux ménages ruraux
3. Soutien communautaire pour la construction de toilettes
4. Nombre et % de ménages qui gagnent accès à des services d'assainissement de base grâce à des mécanismes de financement de l'assainissement
5. Investissements des ménages dans de nouvelles installations sanitaires (ou des installations rénovées)
6. Investissements des pouvoirs publics dans le financement de l'assainissement

N.B. Les tableaux des indicateurs (1.1 à 4.0) sont présentés dans un document séparé : le Cadre des indicateurs de S&E.

## 2.3 Cadre de S&E : Résultats en matière d'assainissement et d'hygiène

<b>Services d'assainissement et d'hygiène</b>
Équité & inclusion
Durabilité
Suivi des processus

Le cadre S&E des résultats en matière d'assainissement et d'hygiène couvre les domaines suivants:

**Tableau 1.1 Élimination de la défécation à l'air libre**

**Tableau 1.2 Élimination des services d'assainissement non améliorés**

**Tableau 1.3 Élimination des services d'assainissement limités**

**Tableau 1.4 Usage universel des services d'assainissement de base**

**Tableau 1.5 Utilisation des services d'assainissement sécurisés**

**Tableau 1.6 Résultats en matière d'hygiène**

Voir les tableaux 1.1 à 1.6 dans le Cadre des indicateurs de S&E (document associé) pour obtenir des indicateurs types dans chaque domaine et des exemples de la façon dont les informations peuvent être collectées pour évaluer ces indicateurs.

### Tableau d'indicateurs 1.1 Élimination de la défécation à l'air libre

La défécation à l'air libre est supposée s'appliquer à tout ménage, sur la base de l'absence de toilette dans le ménage. Toutefois, la défécation à l'air libre est une pratique individuelle qui peut intervenir dans différents contextes (p. ex. à la maison, au travail, dans les champs, dans la forêt, aux bords de la route) à différents moments en fonction des circonstances (ex. qu'il s'agisse d'une toilette déjà occupée, ou si la personne concernée ne se sent pas bien). La défécation à l'air libre est parfois pratiquée par des gens qui ont accès à des toilettes, c'est pourquoi son suivi devrait se concentrer sur les comportements (et non sur la présence ou non d'une installation dans le ménage) et devrait être conçu de manière à fournir des informations fiables sur toute la communauté, ou la zone, pour permettre une évaluation de l'élimination de la défécation à l'air libre.

Le S&E de la défécation à l'air libre devrait reconnaître les différences dans les pratiques individuelles ainsi que l'importance du suivi séparé de l'élimination des excréments d'enfants (qui est généralement gérée par les personnes chargées de s'occuper des enfants). L'observation de la présence d'excréments humains dans le ménage et aux alentours et dans les parties communes devrait aussi être envisagée pour permettre une triangulation avec la pratique de la défécation à l'air libre signalée par d'autres processus de collecte de données.

Lorsque des questions individuelles sur la pratique de la défécation à l'air libre sont utilisées, par exemple l'enquête comportementale de r.i.c.e (voir le **Tableau des indicateurs 1.1 Élimination de la défécation à l'air libre, exemple 1**), il faut prendre soin d'aligner les autres questions sur la pratique de l'assainissement de manière à éviter un double comptage (de la pratique de l'assainissement par les personnes ou les ménages).

Le suivi du statut FDAL de la communauté varie considérablement en fonction des critères nationaux pour l'obtention et la vérification du statut FDAL. Le suivi des points suivants est recommandé :

1. Excréments visibles dans la communauté.
2. Les ménages utilisent une toilette hygiénique (privée ou partagée).
3. Gestion et élimination en toute sécurité des excréments des enfants et des nourrissons.

L'approche de l'assainissement durable aux Philippines englobe un processus de vérification du statut d'absence totale de défécation à l'air libre dans la communauté (barangay). Les critères de vérification comprennent des obligations supplémentaires, à savoir une ordonnance sur l'élimination de la défécation à l'air libre ainsi qu'un plan et un budget pour aller au-delà de l'obtention du statut FDAL et passer à un assainissement de base. Le processus de vérification impose également de s'assurer que les fèces et les couches des enfants, des personnes âgées ou handicapées sont mises au rebut correctement et qu'il n'y a pas de traces d'excréments visibles dans les espaces ouverts de la communauté.

### Élimination en toute sécurité des excréments d'enfants

Les flux d'excréments d'enfants sont influencés par différentes pratiques par les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux. Ces dernières sont généralement chargées de laver et d'éliminer les excréments d'enfants mais à mesure que les enfants grandissent, ils peuvent commencer à utiliser les installations sanitaires. Les excréments des nourrissons et des enfants sont souvent très pathogènes en raison d'un pic d'épisodes diarrhéiques chez les enfants de 0,5 à 2 ans et d'une incidence élevée chez les enfants de moins de 5 ans.

Le suivi de l'élimination des excréments d'enfants nécessite habituellement soit une observation des pratiques d'assainissement des enfants (p. ex. au moyen d'une observation structurée), soit une enquête auprès des personnes (femmes ou autres) chargées de s'occuper des jeunes enfants (pour en savoir plus, voir le **Tableau des indicateurs 1.1 Élimination de la défécation à l'air libre, notamment pour obtenir des exemples de questions d'enquête utilisées par les organisations du secteur**).

Certaines questions d'enquête sur l'élimination en toute sécurité des excréments d'enfants nécessitent d'aller plus loin : par exemple, la question USAN10 du SSH4A de la SNV « Comment éliminez-vous les selles des enfants de moins de 3 ans ? » comprend une option de réponse « Les enfants portent une couche » (pour en savoir plus, voir le **Tableau des indicateurs 1.1 Élimination de la défécation à l'air libre, exemple 3 Questionnaire SSH4A de la SNV**). Une question supplémentaire est requise pour évaluer ce qui est fait avec la couche usagée, car les couches jetables peuvent

être abandonnées en plein air ou jetées avec des déchets solides ; les couches lavables peuvent être rincées à des points d'eau à proximité (avec un risque de contamination fécale du point d'eau ou des alentours). Par exemple, la question XS5 du JMP « La dernière fois que [nom de l'enfant] a déféqué, qu'a-t-il été fait pour éliminer les selles ? » comprend l'option de réponse « Déposées/jetées dans les toilettes », qui traduit le lavage sans risque des excréments ou de la couche (pour en savoir plus, voir le **Tableau des indicateurs 1.1 Élimination de la défécation à l'air libre, exemple 2 Questions essentielles du JMP**).

Les enquêtes sur les résultats du GSF comprennent des questions d'enquête auprès des ménages (et des observations rapides) sur les pratiques de défécation et d'élimination des excréments, qui sont complétées par une observation structurée des pratiques de défécation et de gestion des excréments d'enfants (pour en savoir plus, voir le **Tableau des indicateurs 1.1 Élimination de la défécation à l'air libre, exemple 4 Enquêtes sur les résultats du GSF**).

### Tableau 1.1 Élimination de la défécation à l'air libre

1. % de personnes qui pratiquent la défécation à l'air libre
2. % de ménages (HH) qui pratiquent la défécation à l'air libre
3. % d'élimination dangereuse des excréments d'enfants
4. % de ménages où il y a des traces d'excréments humains dans la parcelle

**Exemple 1 :** Question de l'enquête r.i.c.e en Inde sur les pratiques individuelles d'assainissement

**Exemple 2 :** Questions essentielles et complémentaires des enquêtes auprès des ménages du JMP

**Exemple 3 :** Questionnaire SSH4A de la SNV

**Exemple 4 :** Enquêtes sur les résultats du fond mondial pour l'assainissement (GSF)

**Exemple 5 :** Module directeur sur WASH pour bébés par CONCERN

**Exemple 6 :** Boîte à outils WSH-MTN de l'OMS

5. Communauté : tous les critères de FDAL vérifiés lors des visites auprès des ménages

**Exemple 7 :** Approche de l'assainissement durable aux Philippines (PhATSS)

6. National : % de ménages qui pratiquent la défécation à l'air libre

7. National : % de communautés certifiées FDAL

8. National : % de districts/provinces certifiés FDAL

**Exemple 8 :** Système d'information sur le suivi en temps réel de l'ATPC, Mds Kenya

## Tableau d'indicateurs 1.2 Élimination des services d'assainissement non améliorés

Pour le S&E de l'utilisation des services d'assainissement non améliorés, il est nécessaire que les données collectées permettent une distinction fiable entre les installations sanitaires améliorées et non améliorées.

Les définitions du suivi du JMP (2018 ; voir Tableau 3) stipulent que les « latrines à fosse avec dalle » doivent être considérées comme des installations sanitaires non améliorées si :

- a. La dalle ne couvre qu'une partie de la fosse.
- b. La dalle est construite à partir de matériaux non durables et difficiles à nettoyer (p. ex. bâtons, bûches ou bambou) même si elle est recouverte d'une fine couche de mortier, d'argile ou de boue.

Le suivi des aspects suivants est recommandé pour permettre de faire une distinction entre les installations sanitaires améliorées et non améliorées :

- i. **Type de système de confinement :** selon que les excréments entrent dans une fosse, une fosse septique, un raccordement aux égouts ou sont évacués directement à l'extérieur (champs/fossé/plan d'eau) ou dans une fosse ouverte.
- ii. **Qualité du confinement:** si des excréments sont visibles ou accessibles, autrement que par le trou de défécation ou la cuvette (p. ex. trou dans la dalle ou autres points d'accès).

- iii. **Matériau de la dalle :** recouverte de ciment, béton, bois, recouverte de boue, carrelée, etc. (pour évaluer la durabilité selon les critères actuels du JMP).
- iv. **Propreté de la dalle :** si la dalle est propre actuellement (p. ex. pas de traces d'excréments, ou de matériels de nettoyage souillés), ou semble facile à nettoyer (peut être nettoyée, essuyée ou lavée).

Pour en savoir plus, voir le **Tableau d'indicateurs 1.2 Élimination des services d'assainissement non améliorés, notamment pour obtenir des exemples de questions d'enquête utilisées par les organisations du secteur.**

L'enquête auprès des ménages du programme SSH4A de la SNV (Tableau des indicateurs 1.2, exemple 2) utilise des critères fonctionnels pour déterminer si les installations sanitaires des ménages sont améliorées (c.-à-d. si l'installation sépare les excréments humains de tout contact humain de manière hygiénique) et satisfont aux critères du JMP concernant des dalles complètes et faciles à nettoyer (questions SAN4 et SAN5A) ainsi que le confinement des excréments dans une fosse ou une fosse septique ou leur transport en dehors du site (question SAN3A). L'enquête de la SNV suppose que des enquêtes périodiques confirmeront la durabilité et l'usage régulier des installations sanitaires (et donc, ne vérifie pas le matériau utilisé pour la dalle des toilettes). Elle utilise des questions de type « demander et observer » pour vérifier les réponses des ménages avec une observation de l'installation sanitaire et de son état par l'enquêteur.

## Tableau 1.2 Élimination des services d'assainissement non améliorés

1. % de personnes utilisant des installations sanitaires non améliorées
2. % de ménages utilisant des installations sanitaires non améliorées
3. % d'enfants utilisant des installations sanitaires non améliorées

**Exemple 1 :** Question essentielle des enquêtes auprès des ménages du JMP

**Exemple 2 :** Questionnaire SSH4A de la SNV

## Tableau d'indicateurs 1.3 Utilisation de services d'assainissement limités

Le JMP suppose actuellement que l'utilisation partagée d'installations sanitaires améliorées a plus de chance de donner lieu à des pratiques non hygiéniques (et risque d'avoir des répercussions sur le genre et l'équité), c'est pourquoi il classe l'utilisation d'installations partagées comme étant un service d'assainissement limité. Toutefois, dans certains contextes ou certaines situations, il n'y a guère d'options autres que l'utilisation d'installations sanitaires partagées (p. ex. les personnes qui vivent dans des locations avec des installations collectives). Par ailleurs, les installations d'assainissement partagées peuvent être propres et gérées en toute sécurité.

Il y a 3 principaux types de partage dont il faut assurer un suivi :

- a. Propre toilette, mais utilisation partagée avec au moins un autre ménage.
- b. Pas de toilette, mais utilisation partagée d'une toilette appartenant à un autre ménage.
- c. Pas de toilette, mais utilisation partagée d'une toilette publique.

Les enquêtes devraient aussi évaluer le nombre de ménages (et de personnes) qui utilisent des installations sanitaires partagées et signaler si les ménages qui partagent les installations se connaissent car le nombre de personnes qui utilisent l'installation (et si elles se connaissent) est souvent un indicateur plus utile du risque de résultats non hygiéniques que le nombre de ménages (car l'utilisation par quatre petits ménages peut donner de meilleurs résultats qu'une utilisation par deux ménages dont les membres sont très nombreux).

L'évaluation de la propreté des installations partagées est également importante car la principale raison pour compter l'utilisation des installations partagées comme un service d'assainissement limité (donc inférieur à un service de base) est que le risque de résultats non hygiéniques est plus grand dans les installations partagées que dans les installations privées. Lorsque des preuves de résultats hygiéniques sont disponibles (lorsque l'installation est en état de marche, propre et partagée entre un nombre relativement modeste de personnes), cela renforce l'argument pour classer l'utilisation de l'installation comme un service d'assainissement de base.

*Pour en savoir plus, voir le **Tableau des indicateurs 1.3 Utilisation de services d'assainissement limités**, notamment pour obtenir des exemples de questions d'enquêtes par des organisations du secteur.*

## Tableau 1.3 Utilisation de services d'assainissement limités

1. % de personnes utilisant des installations sanitaires partagées
2. % de ménages utilisant des installations sanitaires partagées
3. % d'enfants utilisant des installations sanitaires partagées

**Exemple 1 :** Questions essentielles et complémentaires des enquêtes auprès des ménages du JMP

**Exemple 2 :** Questionnaire SSH4A de la SNV

## Tableau d'indicateurs 1.4 Usage universel de services d'assainissement de base

Les définitions du suivi du JMP stipulent que les toilettes devraient être considérées comme des installations sanitaires améliorées, dont l'utilisation est classée comme l'utilisation d'un service d'assainissement de base, si :

- a. La toilette est conçue pour assurer une séparation hygiénique des excréments de tout contact humain. Elles comprennent les technologies d'assainissement fonctionnant à l'eau (toilettes à chasse manuelle ou mécanique raccordées au réseau d'égout, aux fosses septiques ou aux latrines à fosse) et les technologies d'assainissement sèches (latrines à fosse sèche avec dalle ou toilettes à compostage).
- b. Les fosses septiques sont conçues de façon à contenir et à traiter les excréments sur place et doivent disposer d'une conduite de sortie qui déverse les effluents dans un système d'infiltration dans le sous-sol par un puits d'infiltration ou un champ d'épandage.
- c. Les latrines à fosse équipées d'une dalle qui recouvre entièrement la fosse, avec un petit trou de défécation et construite à partir de matériaux durables et faciles à nettoyer (p. ex. béton, briques, pierre, fibre de verre, céramique, métal, planches en bois ou plastique durable). Les dalles faites de matériaux durables et couvertes d'une fine couche de mortier, d'argile ou de boue doivent également être considérées comme améliorées.

Le suivi des caractéristiques suivantes est recommandé pour faire la distinction entre des installations sanitaires améliorées et non améliorées :

- i. **Type de système de confinement** : si les excréments entrent dans une fosse, une fosse septique, un raccordement au réseau d'égout ou se déversent directement dans la nature (champ/fossé/plan d'eau) ou dans une fosse ouverte.
- ii. **Qualité du confinement** : si les excréments sont visibles ou accessibles, autrement que par le trou de défécation ou la cuvette (p. ex. trous dans la dalle ou autres points d'accès).
- iii. **Matériau de la dalle des toilettes** : si la dalle est faite de ciment, de bois ou autre matériau ou si elle est couverte de ciment, de boue, de carrelage, etc. (pour évaluer la durabilité selon les critères actuels du JMP).
- iv. **Propreté de la dalle** : si la dalle est propre

actuellement (p. ex. pas de traces d'excréments, ou de matériels de nettoyage anal souillés), ou semble facile à nettoyer (c.-à-d., peut être nettoyée, essuyée ou lavée).

Les pratiques individuelles devraient être suivies dans la mesure du possible, y compris une mesure séparée de l'utilisation des toilettes par les adultes et les enfants (ou d'autres pratiques d'élimination des excréments d'enfants). L'enquête élargie auprès des ménages du JMP et l'enquête auprès des ménages du SSH4A de la SNV (Tableau des indicateurs 1.4, exemples 1 & 2) comportent des questions supplémentaires sur l'intimité, la sécurité, l'inclusion et l'accessibilité des services d'assainissement du ménage.

*Pour en savoir plus, voir le **Tableau des indicateurs 1.4 Usage universel de services d'assainissement de base**, notamment pour obtenir des exemples de questions d'enquêtes par des organisations du secteur.*

#### Tableau 1.4 Usage universel de services d'assainissement de base

1. % de personnes utilisant des installations sanitaires de base	3. Communauté : Élimination de la défécation à l'air libre
2. % de ménages utilisant des installations sanitaires de base	4. Communauté : Élimination des services d'assainissement non améliorés
3. % d'enfants utilisant des installations sanitaires de base	5. Communauté : Élimination des services d'assainissement limités (partagés)
<b>Exemple 1</b> : Questions essentielles et complémentaires des enquêtes auprès des ménages du JMP	6. Communauté : 100 % des excréments d'enfants éliminés de manière sûre
<b>Exemple 2</b> : Questionnaire SSH4A de la SNV	7. Communauté : 100 % des écoles fournissant des services d'assainissement de base
<b>Exemple 3</b> : Enquêtes sur les résultats du fond mondial pour l'assainissement (GSF)	8. Communauté : 100 % des établissements de soins de santé (ESS) fournissent des services d'assainissement de base
<b>Exemple 4</b> : Lignes directrices sur les meilleures pratiques d'IDE Bangladesh	<b>Exemple 5</b> : Approche de l'assainissement durable aux Philippines (PhATSS)
1. Communauté : 100 % des personnes utilisant des services d'assainissement de base	<b>Exemple 6</b> : Questions essentielles du JMP pour les écoles et les ESS
2. Communauté : 100 % des ménages utilisant des services d'assainissement de base	

Le lecteur trouvera des détails sur le suivi de l'assainissement et l'hygiène dans les institutions (p. ex. les écoles et les établissements de soins de santé) dans les publications suivantes et sur le site du JMP :

JMP WASHdata.org – site web : <https://washdata.org/monitoring/methods/core-questions>

JMP (2018a) Questions et indicateurs de base destinés au suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH) dans les écoles dans le cadre des objectifs de développement durable. Genève : Programme commun du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la Santé pour le suivi de l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène.

JMP (2018b) Questions et indicateurs de base destinés au suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH) dans les établissements de soins de santé dans le cadre des objectifs de développement durable. Genève : Programme commun du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la Santé pour le suivi de l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène.

## Tableau des indicateurs 1.5

### Utilisation de services d'assainissement sécurisés

Les définitions du suivi du JMP stipulent que l'utilisation de services d'assainissement gérés en toute sécurité exige :

- L'utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages.
- Que les excréments soient éliminés en toute sécurité sur le site ou transportés et traités hors du site.

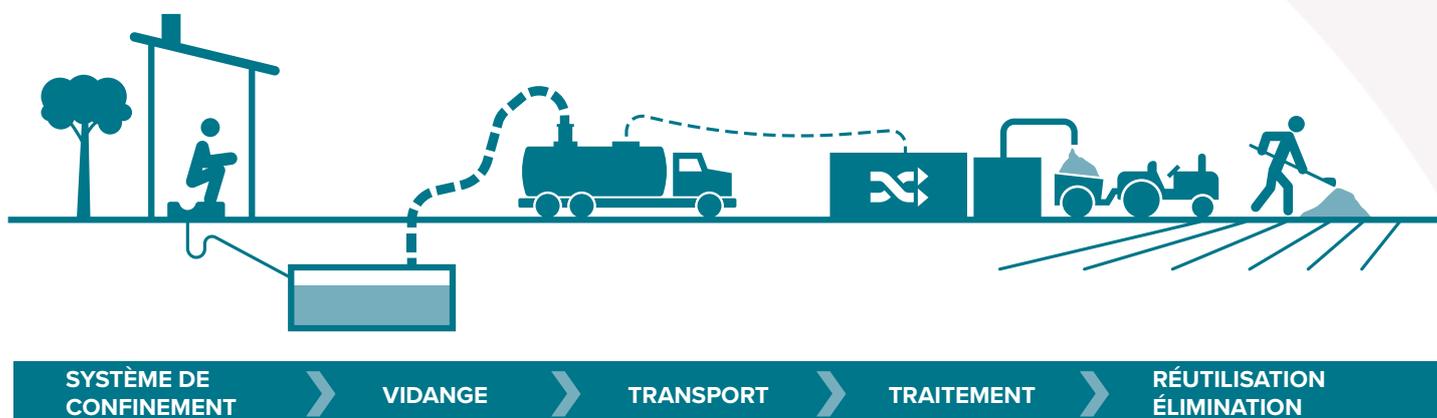


Figure 3 Chaîne des services d'assainissement (IRC)<sup>10</sup>

Cette nouvelle catégorie de services d'assainissement exige que la totalité de la chaîne de services d'assainissement fasse l'objet d'un suivi, y compris les éléments suivants :

- Toilette (interface avec l'utilisateur)
- Système de confinement
- Vidange
- Transport
- Traitement
- Élimination
- Utilisation

Il n'est généralement pas possible d'obtenir des informations sur la vidange, le transport, le traitement, l'élimination et l'utilisation des excréments auprès des ménages car nombre de ces services interviennent hors site. **Le suivi des prestataires de services** (p. ex. les services privés de vidange et de transport) et **des autorités locales** (p. ex. les opérateurs de sites de traitement et d'élimination) sera peut-être nécessaire pour évaluer l'utilisation de services d'assainissement gérés en toute sécurité.

Le suivi des éléments suivants est recommandé pour permettre la classification de l'utilisation des services d'assainissement gérés en toute sécurité :

- Confinement sans risque** : si tous les excréments sont confinés sans risque (p. ex. évacuation continue des liquides ; évacuation intermittente des liquides ; rinçage ou déversement délibéré des boues fécales).
- Vidange sans risque** : si les excréments sont vidangés du système de confinement ; durée du stockage des excréments avant la vidange ; si des excréments sont renversés durant la vidange ; si les vidangeurs sont correctement protégés de tout contact avec les excréments.
- Transport sans risque** : si les excréments sont transportés hors site ; si des excréments sont

renversés ou abandonnés durant le transport ; si les transporteurs sont correctement protégés de tout contact avec les excréments.

- Traitement sans risque** : si les excréments sont traités hors site ; si des excréments sont renversés ou abandonnés au site de traitement ; si le traitement est suffisant et complet ; si le personnel du site de traitement est correctement protégé de tout contact avec les excréments.
- Élimination sans risque** : si les excréments sont éliminés sur site ou hors site ; et le type d'élimination (enfouis dans une fosse ou une tranchée ou autre ; stockés dans des conteneurs ouverts/fermés ; déversés en mer ; abandonnés dans la nature/un champ/un fossé/un plan d'eau ; autre).
- Utilisation** : si les excréments (avant ou après le stockage, le traitement et la transformation) sont utilisés comme préparateur de sol (p. ex. application en surface ou souterraine pour les cultures vivrières ou non vivrières), comme aliments pour les poissons ou les animaux, pour la production de biogaz ou de combustible solide ou pour d'autres usages.
- Durée de stockage des excréments** : si la durée de stockage des excréments permet de veiller à ce que les pathogènes soient désactivés ; si d'autres facteurs réduisent la durée réelle du stockage (p. ex. ajout de déchets solides qui remplissent le système de confinement plus rapidement) ; si le système de confinement a dépassé son délai de « vidange sans risque », après quoi cette opération peut devenir moins sûre (p. ex. en raison d'une vidange à risque pour éviter d'avoir à payer des coûts de dépotage sans risque).
- Risque de contamination des eaux souterraines** : si les flux d'excréments sortants du système de confinement risquent de contaminer les eaux souterraines et les approvisionnements en eau de

<sup>10</sup> [www.ircwash.org/blog/ushering-new-era-sanitation-value-chain-management-rajasthan](http://www.ircwash.org/blog/ushering-new-era-sanitation-value-chain-management-rajasthan)

boisson à proximité (collecte d'informations sur le type de sol et la transmissibilité ; profondeur minimale de la nappe phréatique ; distance moyenne des points d'exhaure ; densité des systèmes de confinement des excréments avec flux sortants).

Les latrines à fosse devraient être classées comme étant gérées de manière sûre si les excréments sont confinés sans risque dans la fosse (pas de fuites, de débordements ou de problèmes en cas d'inondation), et la fosse est correctement couverte lorsqu'elle est pleine et remplacée par une nouvelle fosse. Les excréments stockés dans des sols non saturés pendant plus de deux ans sont considérés sans risque (car les pathogènes sont généralement désactivés après cette période de stockage).

Les fosses septiques contiennent à la fois des déchets solides et liquides et ont généralement un flux continu d'effluents<sup>11</sup> hors de la fosse. La fraction liquide présente généralement des niveaux de pathogènes comparables à la fraction solide, il existe donc un risque notable de gestion non sûre si l'effluent n'est pas éliminé correctement dans un puits d'infiltration (ou un champ d'épandage) qui encourage l'infiltration de l'effluent dans le sol. Lorsque les latrines à fosse ou les fosses septiques (ou autres installations sanitaires) lessivent des liquides dans le sol, le risque de contamination des eaux souterraines devrait être vérifié (voir plus haut).

L'enquête auprès des ménages Assainissement et hygiène durables pour tous de la SNV utilise un organigramme de classification (sur la base des réponses à l'enquête) pour classer chaque toilette de ménages inspectée, et notamment pour évaluer l'utilisation de la toilette par tous les membres du ménage, la gestion sûre des services d'assainissement sur site, et le risque de contamination des eaux souterraines à cause de l'assainissement sur site.

Dans les zones rurales, il se peut que les ménages vidangent et transportent leurs propres boues fécales ou qu'ils paient des prestataires de services informels pour la vidange, le

transport et l'élimination. Dans ce cas, les boues fécales sont souvent éliminées dans le périmètre de la communauté ou à proximité. Lorsque les ménages signalent des services d'assainissement hors site, il faudra peut-être des enquêtes supplémentaires, notamment sur :

- Les prestataires de services
- Les fournisseurs de services de traitement
- Les fournisseurs de services d'élimination

Les données des services hors site peuvent provenir des enquêtes auprès des ménages (lorsque les ménages indiquent les prestataires de services utilisés) ou d'un autre suivi par les autorités locales. Néanmoins, le suivi de routine (p. ex., des contrôles au moins annuels) de ces prestataires de services est recommandé pour évaluer si les services hors site sont gérés de manière sûre et pour signaler les installations et les services qui sont gérés sans risque ou dangereusement (avec des mesures à prendre pour améliorer les services gérés dangereusement).

Les estimations du volume de flux d'excréments gérés par ces prestataires de services devraient être associées à des évaluations de la gestion sûre de ces services pour permettre des estimations globales de la proportion de flux d'excréments hors site qui sont gérés de manière sûre.

**L'exemple 6** (dans le tableau des indicateurs) détaille quelques indicateurs utilisés par l'initiative Assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS) pour évaluer la gestion sans risque des services d'assainissement. Si le cadre de suivi de CWIS a été conçu pour un suivi des services d'assainissement dans les milieux urbains, certains des indicateurs sont utiles dans des contextes ruraux ayant des caractéristiques urbaines (sachant qu'il y a peu de bons exemples disponibles émanant de programmes ruraux).

*Pour en savoir plus, voir le **Tableau des indicateurs 1.5 Utilisation de services d'assainissement sécurisés**, notamment pour obtenir des exemples de questions d'enquêtes par des organisations du secteur.*

### Tableau 1.5 Utilisation de services d'assainissement gérés en toute sécurité

1. % de personnes utilisant des installations sanitaires sécurisées
2. % de ménages utilisant des installations sanitaires sécurisées
3. % d'enfants utilisant des installations sanitaires sécurisées

**Exemple 1 :** Questions essentielles et complémentaires des enquêtes auprès des ménages du JMP

**Exemple 2 :** Questionnaire SSH4A de la SNV

**Exemple 3 :** Enquête auprès des ménages sur la GBF par l'iDE Cambodge

1. Communauté : 100 % des personnes utilisant des services d'assainissement sécurisés
2. Communauté : 100 % des ménages utilisant des services d'assainissement sécurisés
3. Communauté : Élimination de la défécation à l'air libre
4. Communauté : Élimination des services d'assainissement non améliorés des services de vidange et de transport
5. Communauté : Élimination des services d'assainissement limités (partagés)

6. Communauté : Élimination des services d'assainissement de base
7. Communauté : 100 % des excréments d'enfants éliminés de manière sûre
8. Communauté : 100 % des écoles fournissant des services d'assainissement sécurisés
9. Communauté : 100 % des établissements de soins de santé fournissent des services d'assainissement sécurisés de l'élimination des excréments d'enfants

**Exemple 4 :** approche de l'assainissement durable aux Philippines (PhATSS)

1. District : Prestataires de services de vidange et de transport
2. District : Prestataires des services de traitement
3. District : Prestataires des services de dépotage
4. District : Prestataires des services de valorisation des excréments

**Exemple 5 :** Projet de questions du JMP pour des enquêtes pilotes auprès des prestataires

**Exemple 6 :** Indicateurs de sécurité du programme Assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS)

<sup>11</sup> Déchets liquides qui s'exfiltrent de la fosse.

## Tableau d'indicateurs 1.6

### Services d'hygiène

Les principaux services d'hygiène couverts par le cadre sont les suivants :

- a. Lavage des mains avec du savon
- b. Santé menstruelle
- c. Santé environnementale

#### Lavage des mains avec du savon

L'indicateur du JMP pour un service d'hygiène de base est la disponibilité d'une installation de lavage des mains sur place avec de l'eau et du savon, ce qui est habituellement évalué par une observation rapide lors d'une enquête auprès des ménages (JMP 2018).

#### Définitions du suivi du JMP

*Installation de lavage des mains* : dispositif fixe ou mobile conçu pour contenir, transporter ou réguler le débit d'eau pour faciliter le lavage des mains. En guise d'exemples, on peut citer les lavabos avec un robinet d'eau, les seaux munis d'une valve, les tippy-taps, les brocs ou les bassines destinées au lavage des mains.

*Savon* : comprend du savon en pain, du savon liquide, un détergent en poudre ou de l'eau savonneuse (la cendre, la terre, le sable et d'autres agents traditionnels de lavage des mains sont moins efficaces et ne sont pas considérés comme du savon).

Le lavage des mains a été retenu comme l'indicateur des services d'hygiène par le JMP car le risque de transmission fécale-orale par les mains est très élevé en l'absence d'une bonne routine de lavage des mains, tout particulièrement aux moments critiques tels que :

- **Après la défécation ou la manipulation des fèces (p. ex. nettoyage des nourrissons, mise au rebut des excréments d'enfants ou de nourrissons, mise au rebut ou lavage des couches ou des vêtements souillés)**
- **Avant de toucher aux aliments (p. ex. avant de préparer ou de cuisiner un repas, avant de manger, avant de nourrir un enfant ou un nourrisson)**
- **Avant de s'occuper de quelqu'un qui est malade (p. ex. souffrant de vomissements ou de diarrhée)**
- **Avant ou après le traitement d'une coupure ou d'une blessure<sup>12</sup>**

L'évaluation du lavage des mains est rendue difficile par les complexités du comportement humain (Vujcic et Ram 2013). Le lavage des mains s'impose à différents moments de la

journée (en fonction de multiples pratiques quotidiennes), souvent en des lieux différents (p. ex. la cuisine, la buanderie, l'endroit où l'on mange, à l'extérieur, dans les toilettes), et est influencé par les connaissances, les attitudes, les compétences, les habitudes et les ressources de chaque individu. La pratique du lavage des mains est très variable dans le temps et d'une personne à une autre ; bref, elle est terriblement difficile à mesurer.

L'observation directe est considérée comme la meilleure méthode pour évaluer l'hygiène des mains. Une observation<sup>13</sup> structurée peut fournir des informations sur la fréquence, l'intensité et la durée des comportements observés (Bentley *et al.* 1994), mais elle est coûteuse et chronophage (car elle nécessite un observateur qualifié par ménage observé) et elle peut faire l'objet d'une réactivité (que le simple fait de se sentir observé peut changer le comportement des participants)<sup>14</sup>.

Les comportements autodéclarés de lavage des mains peuvent être recueillis lors des enquêtes auprès des ménages. Toutefois, le comportement autodéclaré fait l'objet d'un désir de bien-faire (le souhait de réagir d'une manière qui recevra l'approbation des tiers), de sorte que le comportement de lavage des mains autodéclaré tend souvent à surestimer la pratique réelle (p. ex. par rapport aux évaluations faites par le biais d'une observation structurée) (Biran *et al.* 2008). C'est la raison pour laquelle il est recommandé d'adopter une forme de validation des données autodéclarées concernant le comportement de lavage des mains (ex. comparaison des données autodéclarées avec d'autres mesures du lavage des mains, telles que l'observation structurée, ou – à tout le moins – avec la présence constatée d'installations de lavage des mains avec de l'eau et du savon).

Les variables de remplacement mesurent les conditions qui sont associées au comportement cible, et à partir desquelles le comportement est supposé. Par exemple, l'indicateur du JMP (disponibilité sur place d'une installation de lavage des mains avec de l'eau et du savon) se sert d'une observation rapide pour confirmer si des matériaux de lavage des mains sont effectivement à la portée du ménage. Mais la disponibilité ne révèle pas pour autant si les matériaux sont effectivement utilisés pour se laver les mains et, si oui, combien de fois, ou le moment où les mains sont lavées (aux moments critiques lorsque le risque de contamination est le plus élevé).

Peu de programmes d'assainissement et d'hygiène en zones rurales ont les capacités ou les ressources pour entreprendre des observations structurées régulières du lavage des mains à grande échelle, ce qui a conduit les agences de mise en œuvre à utiliser une variété de mesures associées (voir l'encadré).

12 [www.cdc.gov/handwashing/when-how-handwashing.html](http://www.cdc.gov/handwashing/when-how-handwashing.html) (consulté le 15 mars 2021).

13 Observation des ménages à heure fixe et pour une durée déterminée, avec des registres quantitatifs pour un petit nombre de comportements spécifiques par des membres du ménage.

14 Dans l'idéal, les participants et les observateurs ne devraient pas avoir conscience du comportement cible de l'observation structurée et d'un lien quelconque avec des interventions précé-dentes, afin d'occulter le but exact de la recherche. Ainsi, dans le programme de lavage des mains de SuperAmmu, les participants et les observateurs pensaient que la recherche était pour une étude relative à l'utilisation d'eau par les ménages (d'après la description de Biran *et al.* (2014).

## Mesure composite pour évaluer le lavage des mains avec du savon en Indonésie

En 2016, l'UNICEF Indonésie a lancé des recherches et développé une mesure composite du lavage des mains avec du savon qui pouvait être évaluée au moyen d'une enquête auprès des ménages (Cronin *et al.* 2016). La mesure composite comprenait : une autodéclaration de la pratique de lavage des mains ; l'observation de l'installation et de produits de lavage des mains au domicile ; et une démonstration devant l'enquêteur du lavage des mains par le répondant.

Si les personnes qui autodéclarent le lavage des mains tendent à surestimer la pratique, l'indicateur composite suppose que la pratique d'autodéclaration est probablement plus fiable si le répondant du ménage dispose d'un endroit pour se laver les mains à proximité avec de l'eau et du savon et peut facilement démontrer comment il se lave les mains à cet endroit (que le lavage des mains quotidien avec du savon aux moments critiques exige que tous les matériaux soient disponibles au poste de lavage des mains à proximité et suggère qu'il devrait être facile de démontrer cette pratique usuelle et familière). L'enquête auprès des ménages englobait une mesure composite en 3 parties :

1. **Question aux ménages : Qu'utilisez-vous habituellement pour vous laver les mains ? [sans plus de précision]**
2. **Observation d'un lieu désigné pour le lavage des mains : présence d'eau et de savon ?**
3. **Observation de la pratique : Veuillez me montrer comment vous vous lavez les mains habituellement ?**

Les participants à l'étude n'étaient comptés comme pratiquant le lavage des mains avec du savon que si les trois conditions étaient satisfaites : a) ils déclaraient se laver les mains avec de l'eau et du savon ; b) la présence d'eau et de savon était confirmée au poste de lavage des mains ; et c) l'utilisation d'eau et de savon était observée lors de la démonstration du lavage des mains.

L'étude de l'UNICEF Indonésie a trouvé que l'utilisation autodéclarée d'eau et de savon pour le lavage des mains était de 71 pour cent. La présence d'eau et de savon observée au poste de lavage des mains était très proche, à 70 pour cent ; et l'utilisation d'eau et de savon durant la démonstration de lavage des mains était observée dans 75 pour cent des ménages. Dans ce contexte, la variable de remplacement de la présence d'une installation et de produits de lavage des mains correspond bien à la pratique autodéclarée. Toutefois, la mesure composite (qui exige qu'un ménage réponde à chacun des trois critères) a trouvé que 56 pour cent seulement des ménages pratiquaient le lavage des mains avec du savon. Si la validité de la mesure composite n'a pas été évaluée (car l'observation structurée n'était pas incluse dans l'étude), la mesure composite a clairement donné lieu à une estimation plus conservatrice du comportement de lavage des mains (réduisant l'estimation de la prévalence du lavage des mains avec du savon de 71 pour cent pour la pratique autodéclarée à 56 pour cent pour l'estimation de la pratique à partir de la mesure composite).

L'étude de l'UNICEF Indonésie a aussi examiné à quel moment les ménages se lavaient les mains (au moyen de l'enquête auprès des ménages). La proportion de ménages qui déclaraient se laver les mains avec du savon aux moments critiques variait beaucoup, allant de 90 pour cent qui déclaraient se laver les mains avant de manger, à 8 pour cent seulement qui déclaraient se laver les mains pour donner à manger à un enfant. En général, le lavage des mains à des moments critiques ayant trait à des pratiques adultes (p. ex. 52 pour cent après la défécation, 55 pour cent après avoir mangé) était signalé comme étant beaucoup plus fréquent que le lavage des mains aux moments critiques en rapport avec des enfants (p. ex. 13 pour cent après le nettoyage des fèces d'un enfant, et 8 pour cent seulement avant de donner à manger à un enfant).

Lorsqu'un critère du lavage des mains avec du savon aux moments critiques était ajouté à l'indicateur de lavage des mains composite, la proportion de répondants pratiquant le lavage des mains avec du savon aux moments critiques baissait de manière spectaculaire :

- **52 pour cent pratiquaient le lavage des mains avec du savon avant de manger**
- **27 pour cent pratiquaient le lavage des mains avec du savon après la défécation**
- **7 pour cent seulement pratiquaient le lavage des mains avec du savon après le nettoyage des fèces d'enfants**
- **4 pour cent seulement pratiquaient le lavage des mains avec du savon avant de donner à manger aux enfants**
- **2 pour cent seulement pratiquaient le lavage des mains avec du savon à chacun de ces 4 moments critiques**

Le suivi d'une démonstration active de lavage des mains avec de l'eau et du savon (par le répondant à l'enquête auprès des ménages), comme demandé par la mesure composite de l'UNICEF Indonésie (voir l'encadré), est une amélioration importante par rapport au simple constat de la présence d'eau et de savon au poste de lavage des mains du ménage.

Les enquêtes auprès des ménages en Afrique de l'Ouest sous-estiment la pratique de lavage des mains car les enquêteurs observent une faible présence d'eau et de savon au poste de lavage des mains situé près des installations

sanitaires (Robinson, 2016). Toutefois, une enquête plus poussée a révélé que la plupart des ménages avaient de l'eau et du savon dans la maison (ou la cuisine) et rentraient à la maison pour se laver les mains ou prenaient de l'eau et du savon avec eux lorsqu'ils allaient aux toilettes. De même, une évaluation d'un programme CHC au Rwanda (à partir d'un essai contrôlé randomisé par grappes) a révélé qu'il n'y avait guère d'amélioration dans la disponibilité d'installations de lavage des mains avec de l'eau et du savon à la fin de l'intervention (lorsque l'évaluation était fondée sur la présence d'eau et de savon dans l'installation de lavage des mains

du ménage) ; en revanche, le système de suivi a évalué l'utilisation de savon pour le lavage des mains en demandant à un enfant du ménage de démontrer comment il se lavait les mains (et en observant s'il allait chercher de l'eau et du savon

pour se laver les mains) et a rapporté 99 pour cent de lavage des mains avec du savon par les membres du CHC (malgré la présence de seulement 61 pour cent de postes de lavage des mains observée dans le compound) (Waterkeyn *et al.* 2020).

### Suivi du lavage des mains avec du savon dans le programme SSH4A de la SNV

Le programme Assainissement et hygiène durables pour tous (SSH4A) de la SNV<sup>15</sup> a adapté un indicateur composite du lavage des mains similaire pour s'en servir au sein du programme WASH de paiements axés sur les résultats financé par le FCDO (anciennement DFID), qui comprenait des paiements fondés sur la population ayant adopté des pratiques de lavage des mains avec du savon aux moments critiques par rapport à une situation de départ (*pour en savoir plus sur les indicateurs utilisés, voir le Tableau 1.6 Services d'hygiène, exemple 2*).

Les leçons du programme SSH4A ont mis en exergue que le suivi régulier de la pratique du lavage des mains soulignait une promotion de l'hygiène inefficace (et permettait de la réviser et de l'améliorer) ; que la pratique de lavage des mains changeait sensiblement au fil du temps (notamment parce que les tippy-taps rudimentaires construits par la plupart des ménages n'étaient pas durables) ; et que le suivi de la pratique de lavage des mains sur plusieurs années a révélé que l'utilisation continue de savon dans les postes de lavage des mains était dure à obtenir dans le contexte des programmes de pays à faible revenu.

Dans le projet SSH4A au Mozambique, la première enquête auprès des ménages sur la pratique de lavage des mains s'est déroulée six mois après le lancement de la campagne de promotion de l'hygiène du SSH4A dans cinq districts de la province de Nampula. L'équipe de projet était sûre que la promotion du lavage des mains était bien conçue (sur la base d'une recherche formative), mais l'enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu de changement dans la présence d'installations de lavage des mains<sup>16</sup>. De ce fait, la campagne de promotion de l'hygiène a été profondément remaniée et, un an plus tard, l'enquête auprès des ménages a signalé une hausse de 15 % de la présence de postes de lavage des mains (SNV 2020).

La présence de savon était un autre élément critique de l'indicateur composite sur le lavage des mains de la SNV, car du savon n'avait été observé que dans 25 % des ménages lors de l'enquête finale de 2020, alors même que 86 % des ménages avaient connaissance des 2 moments critiques pour le lavage des mains avec du savon demandés par l'indicateur (avant de manger et après la défécation). Par conséquent, le suivi et l'évaluation de la pratique de lavage des mains ont besoin d'être réalisés régulièrement (pour fournir un retour d'information sur les taux de réponse et sur l'évolution de la pratique au fil du temps) et de continuer plusieurs années après une intervention (pour vérifier la pérennité du comportement de lavage des mains).

Le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (WSSCC) a mis en œuvre une série d'enquêtes sur les résultats dans ses programmes relevant du Fonds mondial pour l'assainissement (GSF) en 2018 et 2019. Ces enquêtes de grande ampleur auprès des ménages comprenaient des questions sur le lavage des mains (posées à la fois au chef du ménage et aux femmes chargées de s'occuper des enfants) et une observation structurée d'un plus petit nombre de ménages. Les résultats des deux instruments d'enquêtes ont donné des informations assez différentes et semblaient confirmer que la pratique autodéclarée de lavage des mains était surestimée (*pour en savoir plus, voir le Tableau des indicateurs 1.6 Services d'hygiène, exemple 3*).

L'UNICEF recommande l'utilisation d'un indicateur d'impact pour évaluer la situation sanitaire récente. Une enquête auprès des ménages peut être utilisée pour recueillir des données sur la prévalence de maladies dans les 72 heures qui précèdent l'entretien, ce qui peut ensuite servir à comparer les tendances sanitaires au fil du temps (et entre le groupe traité et le groupe témoin) d'une population cible. L'UNICEF recommande une période de rappel de trois jours, au lieu de la période de rappel de deux semaines utilisée dans les enquêtes auprès des ménages MICS et EDS, en

raison des récentes preuves qui suggèrent que la période de rappel plus courte est vraisemblablement plus efficace et plus fiable (Vujcic et Ram 2013 : Annexe 1). N.B. des tailles d'échantillons élevées sont requises pour détecter les différences (statistiquement significatives) dans les résultats des maladies, de sorte que les impacts sur la santé ne sont généralement évalués que par des programmes ambitieux et bien dotés en ressources.

L'analyse des impacts sur la santé est complexe, avec de multiples facteurs qui influencent les résultats sur la santé soit de manière positive soit de manière négative, y compris des variantes significatives à court et moyen terme des résultats sanitaires liés à l'assainissement en raison de tendances démographiques et climatiques plus larges (p. ex. un taux d'incidence des maladies diarrhéiques plus élevé durant la saison des pluies ou en période d'inondation ; des foyers de choléra liés à la migration périodique de groupes infectés). Des avis épidémiologiques et des statistiques éclairés sont vivement conseillés lorsque les impacts sur la santé doivent être mesurés.

*Voir le Tableau des indicateurs 1.6 Services d'hygiène pour en savoir plus sur les principaux indicateurs recommandés et pour obtenir des exemples de la manière dont différentes organisations assurent un suivi du lavage des mains.*

<sup>15</sup> <https://snv.org/project/sustainable-sanitation-hygiene-all-results-programme>

<sup>16</sup> Sur la base des entretiens de l'auteur avec l'équipe de projet SSH4A au Mozambique en 2015.

## Santé menstruelle

La gestion de l'hygiène menstruelle fait référence à la gestion de l'hygiène associée au processus de menstruation. La définition de la gestion de l'hygiène menstruelle par le JMP est la suivante :

*Les femmes et les adolescentes utilisent des produits d'hygiène menstruelle propres pour absorber et recueillir le sang menstruel qui peuvent être changés dans un endroit privé aussi souvent que nécessaire pendant la durée des règles, en utilisant de l'eau et du savon pour se laver selon les besoins et en ayant accès à des installations sûres et commodes pour jeter les produits usagés de gestion des menstrues. Elles comprennent les faits élémentaires liés au cycle menstruel et la façon de le gérer dans la dignité et sans inconfort ni crainte. (JMP 2012)*

L'UNICEF (2019) définit la santé et l'hygiène menstruelles plus largement, et englobe la gestion de l'hygiène menstruelle et l'ensemble des facteurs systémiques qui relie la menstruation à la santé, au bien-être, à l'égalité des genres, à l'éducation, à l'équité, à l'autonomisation et aux droits (p. ex. connaissances exactes et opportunes ; produits disponibles, sûrs et abordables ; professionnels éclairés et à l'aise ; référence et accès aux services de santé ; installations sanitaires et de lavage ; normes sociales positives ; élimination hygiénique et sans danger ; ainsi que plaidoyer et politique).

Le suivi de la santé menstruelle fait aussi partie de la cible 6.2 des ODD, qui exige d'accorder « une attention particulière aux besoins des femmes et des filles ». L'UNICEF recommande que quatre éléments clés soient requis dans les programmes de santé menstruelle et que chacun de ces quatre éléments fondamentaux fasse l'objet d'un suivi (Chatterley 2020) :

1. **Soutien social** (promotion de normes de genre équitables, accès à un soutien, autonomisation, stigmatisation réduite et tabous moindres).
2. **Connaissances et compétences** (comprendre la menstruation, la santé sexuelle et reproductive et comment prendre soin de son corps pendant la menstruation).
3. **Installations et services** (pour se changer, laver et/ou jeter les produits d'hygiène et les vêtements et pour prendre un bain ou se laver les mains en privé, disposer d'installations propres avec de l'eau et du savon).
4. **Produits** (pour absorber ou attraper le sang menstruel et des fournitures périodiques, comme des sous-vêtements ou du savon spécial, qui soient sûres, acceptables et accessibles).

D'autres travaux sont requis pour développer et renforcer des systèmes de suivi fiables pour l'hygiène et la santé menstruelles. L'UNICEF recommande qu'une combinaison de méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives soit utilisée, avec inclusion et participation au processus de suivi des personnes ayant leurs règles.

La santé menstruelle devrait aussi faire l'objet d'un suivi en dehors de la maison : à l'école, dans les établissements de soins et au travail. Une collecte systématique des données par des systèmes d'information nationaux peut fournir des données régulières et cohérentes sur les progrès (Chatterley 2020).

*Pour en savoir plus, voir le **Tableau des indicateurs 1.6 Services d'hygiène**, et notamment pour obtenir des exemples d'indicateurs de suivi de la santé menstruelle utilisés par les organisations du secteur.*

### Tableau 1.6 Services d'hygiène

#### LAVAGE DES MAINS AVEC DU SAVON

1. Présence avérée d'une installation de lavage des mains avec de l'eau et du savon
2. Pratique du lavage des mains avec du savon aux moments critiques
3. Prévalence de maladies durant les 72 heures ayant précédé l'entretien

**Exemple 1 :** Questions essentielles des enquêtes auprès des ménages du JMP

**Exemple 2 :** Questionnaire SSH4A de la SNV

**Exemple 3 :** Enquêtes sur les résultats du Fonds mondial pour l'assainissement (GSF)

**Exemple 4 :** Outil de suivi d'inventaire auprès des ménages par les Clubs de santé communautaire

#### SANTÉ MENSTRUELLE

1. Endroit privé pour se laver et se changer
2. Utilisation de produits d'hygiène menstruelle
3. Exclusion due à la menstruation

**Exemple 5 :** Conseils de l'UNICEF pour le suivi de la santé et l'hygiène menstruelles

**Exemple 6 :** Questions essentielles des enquêtes auprès des ménages du JMP concernant l'hygiène menstruelle

**Exemple 7 :** Programme Menstrual Hygiene Matters de WaterAid

**Exemple 8 :** Enquêtes sur les résultats du GSF

#### SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

1. Ménages disposant de services adéquats de gestion des déchets solides
2. Ménages disposant de services adéquats de gestion des déchets liquides
3. Ménages ayant une gestion sûre de l'eau de boisson
4. Ménages ayant une hygiène sûre des aliments
5. Ménages ayant une hygiène personnelle sûre

**Exemple 9 :** Outil de suivi d'inventaire auprès des ménages par les Clubs de santé communautaire

Pour obtenir plus de conseils sur le **S&E de la santé menstruelle**, consultez les documents suivants :

Chatterley, C. (2020) Guidance for Monitoring Menstrual Health and Hygiene. New York: UNICEF

UNICEF (2019) Guidance on Menstrual Health and Hygiene. New York : UNICEF

House, S., Mahon, T. et Cavill, S. (2012) Menstrual Hygiene Matters: A Resource for Improving Menstrual Hygiene around the World. Londres : WaterAid

## 2.4 Cadre de S&E : Équité et inclusion

Services d'assainissement et d'hygiène

Équité et inclusion

Durabilité

Suivi des processus

Il faut une panoplie d'approches et de systèmes S&E pour évaluer l'équité et l'inclusion dans le secteur de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales. Il est recommandé de prévoir un S&E qualitatif et quantitatif afin de mieux évaluer l'équité et l'inclusion sur le long terme, notamment la capture et l'analyse de tout résultat ou effet négatif ainsi que le partage des enseignements avec les usagers et les décideurs, de manière que les services puissent être rendus plus équitables et accessibles à tous.

L'examen des résultats directs des interventions d'assainissement et d'hygiène ne relate qu'une partie de l'histoire. Il est également important d'entreprendre un S&E conçu pour appréhender d'autres impacts, notamment les effets négatifs tels que l'exclusion, l'exploitation, la coercition et la corruption. Les systèmes de S&E devraient évaluer si les usagers des services sont en mesure de participer, de contribuer et d'influencer les décisions en rapport avec les services d'assainissement et d'hygiène ; si ces changements ont autonomisé les femmes et les filles ou d'autres personnes défavorisées et vulnérables et si les usagers des services (notamment ceux ne disposant que du plus bas niveau de service) sont satisfaits des services et des résultats en matière d'assainissement et d'hygiène.

Dans la pratique, les systèmes de S&E pour l'assainissement et l'hygiène ne recueillent souvent qu'un petit sous-ensemble de données ventilées sur les usagers défavorisés (qui bien souvent ne sont pas en nombre suffisant dans l'échantillon pour fournir des résultats représentatifs ou statistiquement significatifs). Parfois, ces données sont complétées par des recherches qualitatives à plus long terme mais celles-ci sont souvent à petite échelle et ne sont généralement pas conçues pour les associer et les trianguler avec d'autres résultats du M&E. L'équité et l'inclusion doivent être mieux intégrées dans les systèmes de S&E, en reconnaissant que les résultats importants devraient être validés par l'utilisation d'autres cadres, méthodes et outils associés pour fournir une appréciation détaillée du processus de changement et de ses limites.

Le S&E est particulièrement utile et pertinent lorsqu'il s'agit d'un processus d'apprentissage systématique et non d'une simple réponse à des obligations d'établissement de rapports (p. ex. des résultats qu'il faut rapporter aux bailleurs de fonds et aux pouvoirs publics). Le S&E pour l'équité et l'inclusion devrait aussi fournir des informations qui promeuvent la redevabilité aux décideurs et aux bailleurs de fonds (redevabilité ascendante) et aux usagers des services (redevabilité descendante). Ce type de S&E exige l'utilisation de processus qui évaluent différentes perspectives sur les services et les résultats et partagent périodiquement les enseignements de cet apprentissage avec toutes les principales parties prenantes.

WaterAid (2018) suggère les étapes suivantes pour garantir un secteur EAH inclusif :

- Le personnel et les partenaires de WaterAid collaborent avec les groupes et les individus marginalisés pour recueillir des données probantes sur les obstacles aux services EAH et pour y remédier.
- Les partenaires de WaterAid aident les communautés à se servir de ces données probantes pour mobiliser les décideurs dans le secteur de l'EAH.
- Le secteur de l'EAH, l'ensemble des secteurs et la société civile travaillent ensemble pour plaider en faveur de services EAH inclusifs en tant que droit humain.
- Les décideurs sont conscients de leurs responsabilités et fournissent des services EAH dont ils assurent la mise en œuvre et le suivi. Ils sont tenus de rendre des comptes au moyen de systèmes performants.

Au niveau des programmes, WaterAid évalue les facteurs et les caractéristiques qui contribuent à la marginalisation ou aux iniquités dans l'utilisation des services d'assainissement et d'hygiène<sup>17</sup>, notamment l'identification des personnes et des groupes défavorisés ou vulnérables et l'évaluation des obstacles à une utilisation équitable de ces services (p. ex. l'outil d'analyse des obstacles décrit ci-dessous). Les processus suivants sont recommandés :

- **Des analyses de situation** qui identifient les obstacles physiques, sociaux et institutionnels auxquels sont confrontés les différents groupes marginalisés dans le domaine de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales.
- **Des enquêtes de référence** qui englobent des données démographiques ventilées par genre, âge, handicap et état de santé.
- **Des questions d'enquête** sur: la santé menstruelle ; l'accessibilité pour les personnes handicapées ; les attitudes en matière de genre, de handicap et d'âge par rapport à l'assainissement et l'hygiène ; et sur les groupes du secteur dont les besoins sont peut-être négligés (p. ex. classe/caste basse, communautés pastorales, travailleurs migrants, personnes déplacées, travailleurs du sexe, prisonniers).
- **Des indicateurs de suivi** qui reflètent les cibles en matière d'installations accessibles ; nombres réduits de personnes marginalisées privées d'accès ; et participation, voix et influence accrues des personnes marginalisées dans les activités et les institutions liées à l'assainissement et l'hygiène.

Tout S&E des communautés ou des systèmes en zones rurales devrait reconnaître que la diversité humaine est une caractéristique importante des communautés. Chaque communauté et chaque contexte seront différents des autres d'une manière quelconque et les personnes, les ménages et les groupes au sein d'une communauté varieront aussi de multiples façons. Par conséquent, à moins que de bonnes informations sur les groupes marginalisés et exclus ne soient déjà disponibles, **il faut généralement procéder à une évaluation pour identifier les principaux marqueurs et les facteurs qui influencent la marginalisation dans le domaine ou le contexte faisant l'objet du S&E.**

17 Communication personnelle avec l'auteur de Priya Nath, WaterAid (16 juillet 2020).

WaterAid a identifié 4 **marqueurs universels de la marginalisation** :

- Genre
- Âge
- Handicap
- Problèmes de santé

Par ailleurs, il y a beaucoup d'autres **facteurs de marginalisation propres au contexte** à prendre en compte, notamment :

- Domicile
- Situation économique
- Ethnie ou tribu
- Religion
- Classe ou caste
- Orientation sexuelle et identité de genre
- Niveau d'instruction
- Sans terre
- Statut de réfugié ou de migrant
- Autres facteurs locaux (p. ex. minorités sociales, culturelles ou politiques)

Différents aspects de l'identité d'une personne peuvent se superposer pour affecter les expériences, par exemple sa race, sa classe, son genre, son âge, son état de santé, ou un handicap. C'est ce qu'on appelle l'**intersectionnalité**<sup>18</sup>, et cela peut signifier qu'une personne est confrontée à plus de discrimination ou de marginalisation. Ces questions permettent d'expliquer pourquoi certains groupes de personnes restent difficiles à toucher ou sont laissés pour compte par les processus de développement. L'identification de l'intersectionnalité peut nécessiter une ventilation des données de suivi selon différents facteurs en même temps.

Un bon S&E peut contribuer à :

1. Identifier qui est marginalisé
2. Évaluer les obstacles à l'inclusion
3. Vérifier le degré de satisfaction avec les services, les résultats et les processus d'assainissement
4. Encourager la prestation de services EAH plus équitables et inclusifs

Pour en savoir plus, voir le **Tableau des indicateurs 2.0 Équité et inclusion : services adéquats et équitables pour tous**, notamment pour obtenir des exemples d'indicateurs de suivi employés par les organisations du secteur.

Le S&E de l'équité et l'inclusion devrait aussi tenir compte des résultats et des impacts plus vastes et à plus long terme qui ne sont pas toujours appréhendés par un S&E systématique de l'assainissement et l'hygiène et qui peuvent nécessiter un S&E plus qualitatif. Comme signalé plus haut, les systèmes de S&E devraient aussi examiner :

- La participation
- L'autonomisation
- La redevabilité

Pour en savoir plus, voir le **Tableau des indicateurs 2.0 Équité et inclusion : participation et autonomisation**, notamment pour obtenir des exemples d'indicateurs de suivi employés par les organisations du secteur.

La ventilation des données et des informations de S&E (selon les principaux marqueurs et facteurs de marginalisation) permet d'effectuer des contrôles sur l'équité et l'inclusion dans les résultats et les services d'assainissement et d'hygiène et sur les progrès accomplis vers la réalisation de la cible d'assainissement des ODD, y compris la fin de la défécation à l'air libre et l'élimination des services d'assainissement inadéquats (p. ex. des services non améliorés ou limités), et l'usage universel de services de base et sécurisés. Le suivi des processus (voir la section 2.6) devrait aussi tenir compte de l'équité et l'inclusion, avec des indicateurs ventilés qui traduisent si les personnes issues de groupes pauvres et marginalisés participent aux processus, reçoivent un soutien et réagissent aux activités.

Il n'est pas recommandé de fixer des objectifs distincts pour les résultats des groupes marginalisés préidentifiés, sauf si ces groupes sont clairement reconnus comme étant parmi les groupes ayant les résultats les plus bas et les plus inévitables en matière d'assainissement et d'utilisation des services. L'usage universel des services de base et gérés en toute sécurité et des résultats équitables devraient être les principales cibles des systèmes de S&E, avec des données ventilées de S&E utilisées pour évaluer les différences éventuelles dans les progrès accomplis au sein des principaux groupes marginalisés identifiés dans chaque contexte spécifique.

Le cadre de S&E comprend des exemples d'outils et de questions d'enquêtes auprès des ménages qui peuvent être utilisés pour ventiler les données d'enquête (*dans le **Tableau des indicateurs 2.0 Équité et inclusion***), notamment :

- **Exemple 1** : Questions du Multi-Indicator Cluster Survey (MICS6) sur le genre, l'âge, la religion, l'ethnie, le régime foncier et l'absence de terres
- **Exemple 2** : Brève série de questions du Washington Group sur le handicap
- **Exemple 3** : Outil sur l'équité (approche simplifiée de l'évaluation de la richesse pour certains pays précis)

Compte tenu de la grande variété des communautés et des contextes dans les milieux à faible revenu, il est impossible de recommander un outil unique pour l'identification des groupes les plus marginalisés dans un contexte particulier. Habituellement, il faut une panoplie d'approches, y compris des processus qualitatifs et quantitatifs, qui évaluent les différences dans les résultats d'assainissement, l'utilisation des services et les impacts. Lorsqu'il existe des systèmes publics d'identification fiables (p. ex. pour la pauvreté ou à partir d'autres critères de protection sociale), les systèmes de suivi devraient prendre note de la classification publique éventuelle des ménages et la comparer avec d'autres données d'équité et d'inclusion partout où c'est possible. La plupart des systèmes gouvernementaux ne sont pas conçus pour l'assainissement, donc les données de ces systèmes ont souvent besoin d'être superposées à d'autres critères pour pouvoir les affiner et les utiliser dans des systèmes d'assainissement.

La plupart des spécialistes de l'équité et l'inclusion suggèrent que les processus communautaires sont les plus efficaces pour identifier les personnes et les groupes marginalisés, même si ces processus nécessitent une facilitation soignée pour éviter que les pouvoirs locaux et les réseaux sociaux n'influencent les résultats. Lorsque ces processus

<sup>18</sup> Ibid.

communautaires classent les personnes différemment des systèmes publics, cette information devrait être communiquée aux agents responsables pour qu'ils renforcent et améliorent le système public et promeuvent, à terme, un alignement et une harmonisation des systèmes.

Pour en savoir plus, voir le **Tableau des indicateurs 2.0 Équité et inclusion : systèmes d'équité et d'inclusion**, notamment pour obtenir des exemples d'indicateurs de suivi employés par les organisations du secteur.

## Tableau 2.0 Équité et inclusion

### SERVICES D'ASSAINISSEMENT ADÉQUATS ET ÉQUITABLES POUR TOUS

1. Identification des principaux groupes marginalisés
2. Évaluation des obstacles à l'utilisation des services
3. Suivi ventilé des groupes marginalisés
4. Degré de satisfaction envers les résultats et les impacts de l'assainissement

**Exemple 1 :** Questionnaire auprès des ménages MICS6

**Exemple 2 :** Brève série de questions du Washington Group sur le handicap

**Exemple 3 :** Outil sur l'équité

**Exemple 4 :** Étude EQND du WSSCC

**Exemple 5 :** Questions du GSF et de la SNV sur l'utilisation équitable des services d'assainissement et le degré de satisfaction associé

**Exemple 6 :** Outil d'analyse des obstacles de WaterAid

**Exemple 7 :** Apprentissage – changement le plus significatif sur la durée

### PARTICIPATION ET AUTONOMISATION

1. Êtes-vous toujours invité(e) à participer aux réunions communautaires ?
2. Votre participation aux réunions fait-elle une différence ?
3. Durant les réunions, avez-vous la possibilité de vous exprimer librement ?
4. Durant les réunions, avez-vous le sentiment que vos idées et opinions sont prises en compte et appréciées ?

5. Si possible, veuillez donner des exemples d'un résultat ou d'une action qui peuvent être attribués à une contribution ou suggestion de votre part lors d'une réunion communautaire

6. Décrivez votre niveau de participation aux activités communautaires

7. Veuillez dresser la liste des activités communautaires auxquelles vous avez pris part durant les 3 derniers mois :

8. Décrivez votre niveau de participation aux activités d'assainissement et d'hygiène de la communauté

9. Veuillez dresser la liste des activités communautaires d'assainissement et d'hygiène auxquelles vous avez pris part durant les 3 derniers mois :

**Exemple 8 :** Outil de Plan sur le suivi de WASH et du genre

**Exemple 9 :** Indicateurs de résultats SSH4A de la SNV

**Exemple 10 :** Indice de l'autonomisation dans le secteur de l'EAH de SEI

**Exemple 11 :** Indicateurs d'équité du Programme Assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS)

### SYSTÈMES D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION

**Exemple 12 :** Cadre pour la transformation du genre et l'autonomisation des femmes de WaterAid Australie en 2018

**Exemple 13 :** Liste de contrôle pour évaluer l'inclusion selon Mission East

## 2.5 Cadre de S&E : Durabilité

Services d'assainissement et d'hygiène

Équité et inclusion

**Durabilité**

Suivi des processus

Pour être durables, les services d'EAH doivent comporter un élément de durabilité dans tous les « éléments fondamentaux » du secteur (secteur, politique et stratégie ; modalités institutionnelles ; financement du secteur ; planification ; suivi et examen ; et renforcement des capacités). Il existe déjà de bons conseils sur le renforcement des systèmes (voir la section 2.7), par conséquent, cette section se concentrera davantage sur le **suivi-évaluation systématique de la durabilité des résultats et des services d'assainissement**. Ce type de S&E est requis pour identifier toute diminution des niveaux de service au fil du temps (p. ex. en raison de problèmes de durabilité ou d'un manque de réparation ou de remplacement des installations lorsque c'est nécessaire), et tout changement des résultats au fil du temps

(p. ex. retour à la défécation à l'air libre ; installations de lavage des mains non utilisées ; ou vidange et élimination des boues fécales de manière dangereuse).

Les services ruraux d'assainissement et d'hygiène présentent des problèmes considérables de durabilité : les installations à bas coût (p. ex. latrines à fosse dont la fosse n'est pas chemisée ; *tippy-taps* confectionnés à partir de bâtons et de bouteilles en plastique) peuvent se dégrader ou s'effondrer rapidement, tout particulièrement si elles ne sont pas bien entretenues. De plus, les personnes issues des groupes pauvres et marginalisés construisent souvent des installations moins durables que les autres ménages, ce qui veut dire que des problèmes de durabilité sont plus fréquemment rencontrés dans ces groupes. De ce fait, le suivi de la durabilité des résultats et des services d'assainissement et d'hygiène en zones rurales devrait être systématique (p. ex. planifié et budgétisé) et devrait inclure la collecte et la transmission de données ventilées sur les groupes pauvres et marginalisés.

Il n'y a pas de lignes directrices strictes concernant la fréquence ou la nature du suivi-évaluation de la durabilité, car ces paramètres dépendront de la capacité de suivi et des ressources disponibles, ainsi que du niveau de détail du suivi demandé. Dans l'idéal, il est recommandé un processus annuel de contrôle de la durabilité (p. ex. le contrôle des critères FDAL au moment de l'anniversaire de

l'obtention du statut FDAL, dans le cadre des célébrations ; ou une série planifiée de contrôles de durabilité qui permet aux autorités locales de vérifier la pérennité des résultats dans chaque communauté chaque année). Certains pays (p. ex. les Philippines et le Népal) ont adopté une approche progressive du développement de l'assainissement, qui est conçue pour inciter la communauté à viser des résultats supérieurs d'assainissement et d'hygiène tout en exigeant un contrôle de la pérennité des résultats collectifs obtenus précédemment avant de vérifier le niveau supérieur. Cette approche permet à chaque communauté de progresser à son rythme, certaines d'entre elles passant ainsi plus rapidement au niveau supérieur, tout en veillant à ce que le processus de développement de l'assainissement et l'hygiène n'empêche pas l'obtention du statut FDAL et à ce que les contrôles de durabilité soient intégrés dans le cadre de S&E (Robinson et Gnilo 2016).

L'UNICEF utilise des contrôles de durabilité pour vérifier la durabilité des installations, des services et des comportements EAH dont la portée est nationale, infranationale ou à base de programme (UNICEF 2017). Les contrôles de durabilité sont conçus pour :

- Évaluer et analyser la durabilité des installations et des services d'assainissement et la pérennité des changements de comportement et des normes sociales nouvellement créées
- Évaluer les facteurs sous-jacents qui influencent la probabilité d'une durabilité à long terme.
- Fournir des informations sur les principaux défis en matière de redevabilité et formuler des recommandations aux pouvoirs publics et à ses partenaires du secteur.

### Enquête sur la durabilité du statut FDAL de l'UNICEF : À l'essai !

L'UNICEF a développé une enquête pilote sur la durabilité du statut FDAL qui est conçue pour s'attaquer à certains des problèmes posés par l'évaluation du statut FDAL sur la durée. L'enquête est conçue pour vérifier la durabilité du statut FDAL et explorer les raisons à l'origine du retour à la défécation à l'air libre en utilisant trois instruments principaux :

- Enquête communautaire
- Enquête par observation rapide au sein du ménage (100 % des ménages)
- Entretiens avec les ménages où il n'est pas observé de toilettes.

L'enquête utilise des informateurs clés pour déterminer si tout le monde utilise une toilette ; décrire le comportement en matière d'assainissement des ménages n'ayant pas de toilettes ; suggérer pourquoi certains ménages n'utilisent pas de toilette ; et confirmer si la communauté a pris des mesures à propos des ménages qui n'utilisent pas de toilettes. L'enquête communautaire se termine par une marche-transect jusqu'aux anciens sites de défécation à l'air libre (désignés par les informateurs clés) pour voir s'ils présentent des signes de défécation à l'air libre ou s'il y a des traces visibles autour de la communauté.

L'enquête par observation rapide des ménages est un recensement (100 % des ménages) pour voir la présence de toilette dans chaque maison, noter le type de toilette et son état (et l'état de l'installation de lavage des mains) le cas échéant. Dans les ménages où aucune toilette n'est observée, un entretien est réalisé (si un adulte est présent au sein du ménage) pour déterminer si le ménage utilise habituellement une installation sanitaire ou s'il pratique la défécation à l'air libre et, dans ce cas, pour tenter de comprendre pourquoi le ménage est dans cette situation (dans une communauté ayant précédemment été vérifiée comme étant FDAL).

La SNV a assuré un suivi des indicateurs de durabilité (aussi appelés les indicateurs de résultats) dans son programme SSH4A (SNV 2019). Les indicateurs ont été évalués par le biais d'un dialogue avec les principales parties prenantes de chaque domaine de durabilité, au moyen d'autoévaluations, de discussions multipartites et en groupes de réflexion. Les indicateurs de durabilité du programme SSH4A couvraient quatre domaines principaux :

- Création de la demande
- Chaînes d'approvisionnement en assainissement
- Communication sur le changement de comportement
- Gouvernance du secteur EAH

*Pour en savoir plus sur le suivi de la durabilité, voir le **Tableau des indicateurs 3.0 Durabilité**, et notamment obtenir des exemples de questions d'enquête employés par les organisations du secteur.*

### Tableau 3.0 Durabilité

#### SERVICES ET RÉSULTATS D'ASSAINISSEMENT DURABLES

**Exemple 1 :** Contrôles de la durabilité de l'UNICEF

**Exemple 2 :** Enquête sur la durabilité du statut FDAL de l'UNICEF

**Exemple 3 :** Indicateurs de durabilité de la SNV

## 2.6 Cadre de S&E : Suivi des processus

Services d'assainissement et d'hygiène

Équité et inclusion

Durabilité

Suivi des processus

Le suivi des processus fournit des informations sur la qualité de la mise en œuvre et sur les performances des prestataires de services. Les méthodes et les indicateurs de suivi varient en fonction des activités de mise en œuvre prévues ou des services fournis. Les principaux objectifs sont généralement de vérifier :

- **Les réalisations** : si des activités ont été menées à bien ou des services fournis.
- **La fidélité de la mise en œuvre** : si une formation adéquate a été dispensée et si les processus de mise en œuvre ont été suivis (c.-à-d. si des changements ont été apportés au type d'activité ou de service ou dans le mode de mise en œuvre ou de prestation).
- **La qualité de la mise en œuvre ou des services** : si les activités et les processus ont été correctement mis en œuvre et si les services ont été bien prodigués.

Le suivi des processus est particulièrement important dans les programmes ambitieux et complexes où de multiples activités et services sont fournis sur de vastes zones. Des variantes significatives peuvent se produire dans la qualité et la performance de la mise en œuvre si beaucoup de parties prenantes différentes sont impliquées (p. ex. des centaines de promoteurs, de facilitateurs ou de prestataires de services à l'échelle de la communauté). Le suivi des processus engendre un retour sur les variantes dans la qualité et la performance qui permet à ceux qui gèrent la mise en œuvre et la prestation de services d'identifier et de réagir aux faiblesses et aux difficultés.

Le suivi des processus peut être conçu pour appréhender la fidélité et les performances des processus les plus critiques dans la mise en œuvre générale et dans les systèmes de prestation de services. Les grands programmes d'assainissement et d'hygiène en zones rurales comprennent de multiples systèmes qui vont probablement évoluer et être renforcés au fil du temps. C'est pourquoi le suivi des processus devrait être conçu de manière à être agile et souple, avec la possibilité de réviser les méthodes et les indicateurs pour traduire les dernières exigences relatives aux principales activités et aux services.

### Approches communautaires

L'efficacité des approches communautaires, comme l'Assainissement total piloté par la communauté (ATPC), est fortement tributaire de la fidélité de la mise en œuvre (dans quelle mesure les outils ATPC sont utilisés et les processus suivis correctement), et dépend de la participation aux processus ainsi que de l'intensité et la rapidité du suivi à l'issue des activités initiales.

Quatre facteurs importants du processus ATPC ont été identifiés par une étude récente au Ghana (Harter, Lilje et Mosler 2019) :

- Participation à la séance de déclenchement de l'ATPC
- Nombre de chefs communautaires favorables
- Si les participants s'attendent à recevoir une incitation
- Nombre de visites de suivi

Ces facteurs de succès de l'ATPC ont été proposés (parmi d'autres) par un certain nombre d'études précédentes et ont été confirmés grâce à des recherches détaillées comme les facteurs de succès les plus significatifs dans les communautés rurales du Ghana.

*Les indicateurs potentiels de suivi du processus ATPC sont présentés dans le **Tableau des indicateurs 4.0 Suivi des processus** du Cadre des indicateurs de S&E.*

### Assainissement basé sur le marché

Les interventions d'assainissement basé sur le marché visent à renforcer le marché de l'assainissement, souvent par le biais du développement de produits, services et entreprises d'assainissement. Les usagers achètent des produits et services sur les marchés de l'assainissement, parfois avec l'aide d'une forme quelconque de soutien financier (p. ex. crédit, prêts, subventions). De ce fait, l'accent des systèmes de S&E pour l'assainissement basé sur le marché est souvent mis sur le développement des entreprises, la commercialisation, les ventes et les bénéfices plutôt que sur des changements dans les résultats et les impacts de l'assainissement et l'hygiène dans les communautés rurales.

Toutefois, l'UNICEF souligne qu'il est essentiel de « promouvoir et surveiller l'équité dans le marché de l'assainissement ainsi élargi, pour faire en sorte que les plus pauvres et les plus vulnérables bénéficient de ce meilleur accès aux services d'assainissement de base » et de renforcer les systèmes existants de suivi de l'assainissement et l'hygiène partout où c'est possible (UNICEF 2020).

Le suivi des processus pour l'assainissement basé sur le marché devrait surveiller :

- L'augmentation de la prise de conscience des ménages et de leur intention et leur motivation à investir dans une amélioration de leur système sanitaire.
- L'efficacité et la durabilité de l'activation de la demande et des activités promotionnelles.
- Le soutien fourni par le gouvernement.

*Des indicateurs potentiels de suivi du processus d'assainissement basé sur le marché sont présentés dans le **Tableau des indicateurs 4.0 Suivi des processus** du Cadre des indicateurs de S&E.*

### Financement de l'assainissement

Le financement de l'assainissement est utilisé pour accélérer l'adoption de l'assainissement, souvent dans le but d'accroître l'accès et l'utilisation des services d'assainissement par des groupes pauvres et marginalisés. Le financement de l'assainissement vise généralement des groupes spécifiques (p. ex. des ménages sans toilette, ou des ménages issus de groupes pauvres ou marginalisés), par conséquent, le suivi du processus devrait surveiller les ménages qui utilisent le financement de l'assainissement (données ventilées par

quintile de richesse et principaux facteurs de marginalisation) ; vérifier si ces ménages sont parmi les groupes cibles (si le financement de l'assainissement a touché la population visée) ; et si le financement de l'assainissement a donné lieu à des améliorations des résultats de l'assainissement (p. ex. des gains dans l'utilisation de services d'assainissement de base ou sécurisés.

*Des indicateurs potentiels de suivi du processus de financement de l'assainissement sont présentés dans le **Tableau des indicateurs 4.0 Suivi des processus** du Cadre des indicateurs de S&E.*

## Tableau 4.0 Suivi des processus

### ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ

1. Participation à la réunion de déclenchement de l'ATPC
2. Nombre de chefs communautaires favorables
3. Incitations convenues fournies au niveau communautaire
4. Nombre de visites de suivi
5. Réalisation de tous les stades du processus ATPC

### ASSAINISSEMENT BASÉ SUR LE MARCHÉ

1. Nombre et % de ménages ayant acheté des installations sanitaires améliorées
2. Nombre et % de ménages ayant des nouvelles installations achetées déjà installées
3. Nombre et % de ménages ayant des nouvelles installations achetées en état de marche et en service
4. Nombre et % de ménages satisfaits de leurs nouvelles installations ou de leurs services d'assainissement
5. Nombre et % de ménages qui se souviennent des messages d'activation de la demande

6. Nombre et % de villages bénéficiant d'activités promotionnelles directes et/ou de ventes de produits

7. Montant et % du budget des autorités locales alloué à l'assainissement basé sur le marché

**Exemple 1 :** Water for People: résultats des services au niveau local

### FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT

1. Nombre et % de subventions pour des toilettes fournies aux ménages issus de groupes pauvres ou marginalisés
2. Nombre de produits de soutien financier pour l'assainissement fournis aux ménages ruraux
3. Soutien communautaire pour la construction de toilettes
4. Nombre et % de ménages qui gagnent accès aux services d'assainissement de base grâce à des mécanismes de financement
5. Investissement des ménages dans de nouvelles installations sanitaires (ou des installations rénovées)
6. Investissement des pouvoirs publics dans le financement de l'assainissement

## 2.7 Cadre de M&E : Autres domaines

Les conseils relatifs aux domaines supplémentaires de S&E (coûts, renforcement des systèmes et évaluation des impacts) échappent à la portée de ce document. Heureusement, de bonnes orientations existent déjà sur la plupart de ces domaines – pour un complément d'information, veuillez consulter les références ci-dessous.

Les systèmes de S&E devraient examiner les coûts, les bénéfices et les impacts du programme (ou de l'intervention), pour permettre une évaluation de la rentabilité ou du rapport coût-efficacité (le coût unitaire pour atteindre des résultats spécifiques d'assainissement et d'hygiène et, le cas échéant, le coût pour atteindre des bénéfices spécifiques de santé publique, comme le nombre évité d'AVCI). Le niveau de suivi des coûts et d'évaluation de l'impact variera sensiblement d'un programme à l'autre, certains programmes n'entretenant qu'un suivi des coûts rudimentaire et de simples évaluations des résultats positifs obtenus, et d'autres entretenant une évaluation des coûts plus détaillée et des évaluations d'impact plus rigoureuses (p. ex. les programmes ambitieux assortis d'un élément de recherche).

*Pour en savoir plus sur le **S&E des coûts de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales**, consultez le site web *Rethinking Rural Sanitation* de WaterAid (qui comprend des orientations sur l'évaluation des coûts élaborées dans le cadre d'une initiative conjointe UNICEF-WaterAid-Plan International):*

<https://washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxoof256/files/guidance-on-costing-of-rural-sanitation-approaches.pdf>.

*IRC Life-cycle costs approach: costing sustainable services* [www.ircwash.org/resources/briefing-note-1a-life-cycle-costs-approach-costing-sustainable-service](http://www.ircwash.org/resources/briefing-note-1a-life-cycle-costs-approach-costing-sustainable-service).

### Renforcement des systèmes

Une approche systémique n'est pas un type spécifique d'intervention. C'est une manière de travailler qui reconnaît la complexité et la nature interconnectée du monde réel et qui confronte cette complexité en décomposant les problèmes en segments gérables et faciles à comprendre (c.-à-d. comme les éléments fondamentaux) qui peuvent soutenir l'action tout en conservant la perspective holistique du système (Huston et Moriarty 2018).

Dans le secteur EAH, les activités de renforcement des systèmes sont conçues pour engendrer des systèmes EAH nationaux et locaux robustes qui, à leur tour, visent à produire des services EAH pour tout le monde, à obtenir une meilleure santé, un taux plus élevé de scolarisation et de meilleurs moyens de subsistance.

L'IRC a défini neuf éléments fondamentaux d'un système EAH (Huston et Moriarty 2018) :

1. Politiques et législation
2. Planification
3. Institutions
4. Financement

5. Infrastructures
6. Réglementation et redevabilité
7. Suivi
8. Gestion des ressources en eau
9. Apprentissage et adaptation

La plupart des programmes de renforcement des systèmes cherchent à identifier les principaux éléments de base dans un contexte particulier afin de donner la priorité au renforcement de ces domaines, dans l'idée de pouvoir renforcer les autres domaines ultérieurement, une fois que les capacités, les ressources et l'engagement politique auront augmenté.

Le suivi et le partage d'informations sont essentiels pour progresser vers les objectifs de renforcement du système. C'est seulement en ayant une idée claire du résultat souhaité et en surveillant constamment les progrès dans ce sens que les parties prenantes peuvent réaliser les adaptations nécessaires pour y parvenir. Par ailleurs, le suivi aide les nombreuses parties prenantes à aligner leur réflexion et leur logique afin de mieux parvenir à une vision collective (Huston et Moriarty 2018).

Compte tenu de l'importance du S&E, les activités de renforcement devraient chercher à renforcer les systèmes de S&E. Par ailleurs, les systèmes de S&E devraient surveiller les progrès accomplis dans le renforcement des systèmes de tous les domaines critiques (que des données devraient être collectées sur la manière de financer les changements dans l'assainissement et l'hygiène en zones rurales et voir si cela correspond aux besoins du sous-secteur) et tenter d'évaluer comment le renforcement du système affecte la pérennité des services, des résultats et des impacts.

Au moment de finaliser ce rapport, il n'existait pas de lignes directrices ou de bons exemples d'un cadre efficace sur les résultats indirects, conçu pour évaluer l'impact des activités de renforcement des systèmes de haut niveau sur les résultats généraux (par conséquent, aucun conseil supplémentaire n'est fourni dans ce domaine).

*Pour en savoir plus sur le **S&E du renforcement des systèmes**, veuillez consulter les références suivantes :*

UNICEF (2016) *Strengthening Enabling Environment for Water, Sanitation and Hygiene (WASH): Guidance Note*. New York : UNICEF

IRC (2016) *Organizing Framework for Functional National WASH Monitoring And Evaluation Systems: Accelerating National and Subnational WASH Monitoring for Improved Asset Management and Service Delivery* [www.ircwash.org/tool-subcategory/monitoring](http://www.ircwash.org/tool-subcategory/monitoring)

Huston, A. et Moriarty, P. (2018) *Understanding the WASH System and its Building Blocks: Building Strong WASH Systems for the SDGs*. La Haye : IRC Working Paper

Aguaconsult (2019) *Strengthening Sanitation and Hygiene in the WASH Systems: Conceptual Framework*. Welthungerhilfe, Sustainable Services Initiative

Aguaconsult (2020) *Strengthening WASH Systems: Tools for Practitioners*. Welthungerhilfe, Sustainable Services Initiative [www.susana.org/\\_resources/documents/default/3-3839-7-1586443927.pdf](http://www.susana.org/_resources/documents/default/3-3839-7-1586443927.pdf)

Tillet, W., Huston, A. et Davis, S. (2020) *Strengthening Water, Sanitation and Hygiene Systems: Concepts, Examples and Experiences*, <https://aguaconsult.co.uk/projects/strengthening-water-sanitation-and-hygiene-systems-concepts-examples-and-experiences-2/>

## Évaluation des impacts

Une évaluation rigoureuse des impacts (surtout des impacts sanitaires) se révèle extrêmement complexe et très onéreuse. La plupart des programmes n'évaluent pas les impacts et préfèrent s'appuyer sur des corrélations précédemment prouvées entre les résultats et les avantages (en matière d'assainissement et d'hygiène) pour soutenir que les preuves de meilleurs résultats (obtenus par des systèmes S&E) sont probablement associées à des impacts positifs. Lorsque l'impact est évalué, il est recommandé d'utiliser une combinaison de méthodes pour trianguler et valider les résultats ainsi qu'une évaluation rapide ou continue (avec retour) pour s'assurer que les résultats sont utiles pour les principales parties prenantes de l'assainissement et sont disponibles pour documenter la conception des interventions futures éventuelles.

*Pour en savoir plus sur le **S&E des impacts de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales**, veuillez consulter les références suivantes :*

SaniPath Exposure Assessment Tool [www.sanipath.org/sanipath-approach](http://www.sanipath.org/sanipath-approach)

WSUP (2016) *M&E Guide Londres : Water and Sanitation for the Urban Poor*



Lieu servant de cuisine chez une famille aisée, Chifra, 4 février 2020. (Crédit photo : Maria Gerth-Niculescu)

# Suivi et évaluation de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales

## Cadre et lignes directrices

### 3<sup>e</sup> PARTIE : LIGNES DIRECTRICES DE S&E

#### 3.1 De quoi faut-il faire un suivi (et une évaluation) ?

Un S&E efficace de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales exige d'évaluer un ensemble de résultats, de processus et d'impacts beaucoup plus large que le simple comptage de toilettes. La cible en matière d'assainissement des ODD à l'horizon 2030 exige que même les pays à faible revenu commencent à faire un suivi de l'utilisation des services d'assainissement gérés en toute sécurité et examinent l'équité et l'inclusion de plus près dans les efforts déployés pour atteindre un usage universel de services de base. Par conséquent, les programmes et les gouvernements infranationaux ont également besoin de développer, de mettre en œuvre et d'affiner des processus et des systèmes de S&E plus progressifs, qui éclaireront l'évolution et le renforcement des systèmes nationaux.

Les besoins de S&E seront différents en fonction des contextes et des situations – il n'y a pas de recette universelle. Les processus de S&E décrits dans ce document ne seront pas adaptés ou faisables dans toutes les situations, peut-être en raison de la maigreur des capacités ou des ressources ou parce que différentes priorités exigent d'autres processus d'évaluation. Néanmoins, un bon système de S&E nécessite des cadres, des méthodes et des outils multiples (conçus pour évaluer une panoplie de dimensions et d'aspects différents), mais travaillant ensemble de manière complémentaire pour brosser un tableau détaillé du processus de changement et de ses limites (Batliwala 2011).

Les outils de S&E devraient aussi appréhender les réactions et les effets négatifs et ne pas se contenter d'examiner les changements positifs – il ne suffit pas de rapporter que désormais les femmes et les filles ont accès à des installations sanitaires améliorées si la toilette est installée au mauvais endroit ou si elle est difficile ou désagréable à utiliser ou si elle ne préserve pas l'intimité, si elle n'est pas propice à la santé menstruelle ou si le fardeau supplémentaire engendré par la collecte d'eau pour rincer les toilettes et se laver les mains ainsi que le temps passé à nettoyer les toilettes gomme les bénéfices de l'accès à une installation sanitaire améliorée.

Des données quantitatives, qui présentent des chiffres « durs » comme preuves de résultats, sont souvent prises plus au sérieux que des données « molles », comme les réactions à des problèmes rencontrés, qui sont souvent traitées comme des données anecdotiques qui manquent de rigueur (Batliwala 2011). Pourtant, certains processus de changement sont complexes et subtils, ce qui les rend difficiles à mesurer avec des chiffres.

**Le tableau le plus complet du changement apparaît lorsqu'on utilise à la fois des outils d'évaluation qualitatifs et quantitatifs** – par exemple, des enquêtes qui produisent des données quantitatives sur la prise de conscience, la participation, les résultats et les impacts, parallèlement à des méthodes qualitatives comme des discussions en groupe de réflexion qui décrivent comment est survenu le changement. Une approche itérative de l'utilisation d'outils d'évaluation quantitatifs et qualitatifs encourage la validation, permet de mieux comprendre les enjeux et se traduit par une compréhension et un apprentissage plus complet<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Approche itérative : qui utilise l'apprentissage du premier processus pour éclairer la conception et la mise en œuvre du deuxième processus, chaque processus suivant servant à trianguler les résultats et à approfondir l'appréciation des questions clés.

Mais le suivi-évaluation a également un coût. Notamment, le temps passé à traiter, analyser et utiliser toutes les données ou les informations recueillies. Les systèmes en lignes et le suivi mobile, qui permettent de télécharger les données directement sur une base de données accessible sur internet à partir d'un téléphone portable connecté à un réseau de données, ont beaucoup amélioré l'efficacité de certaines formes de suivi-évaluation (p. ex. les enquêtes auprès des ménages). Pourtant, certaines des données soigneusement collectées ne sont jamais transmises et ne sont jamais utilisées.

Lorsque les données de suivi ne sont pas bien utilisées ou validées, les enquêteurs sont nettement moins motivés pour collecter les données de manière fiable et régulière. En revanche, lorsque les décideurs passent régulièrement en revue les progrès et les performances, et surveillent les écarts ou les résultats médiocres, beaucoup plus d'attention est accordée à la ponctualité, la fiabilité et la portée des processus de suivi.

Rares sont les systèmes qui attribuent des capacités adéquates à la vérification, l'analyse et l'établissement de rapports sur les informations de suivi (et d'évaluation). Dans beaucoup de systèmes nationaux, les données sont collectées, mais le personnel de programme est trop occupé pour avoir le temps ou la motivation pour compiler et traiter les données, passer en revue les progrès et les tendances et les présenter aux décideurs qui pourraient ordonner des changements susceptibles de favoriser le progrès. C'est la raison pour laquelle le budget et les capacités attribuées à l'analyse et l'utilisation d'informations sur l'assainissement et l'hygiène en zones rurales doivent correspondre à la portée et à l'échelle des systèmes de S&E – lorsque davantage de données sont requises, le budget et les capacités du système doivent être majorés en conséquence ; et, à l'inverse, lorsque le budget et les capacités disponibles sont maigres, le système de S&E doit rester simple.

Les systèmes de S&E devraient être conçus pour collecter, analyser et rendre compte des informations que les praticiens et les décideurs considèrent essentielles. Ces deux groupes auront probablement des intérêts différents – les praticiens seront plus intéressés par les détails et le mode de fonctionnement des processus, alors que les décideurs sont souvent plus intéressés par les résultats – mais les priorités des deux groupes sont importantes, par conséquent, il est important de les consulter et de les impliquer dans la conception des systèmes de S&E. L'autre groupe important à prendre en compte et à consulter concerne les usagers des services : ces usagers individuels ou communautaires ont souvent besoin d'informations sur les résultats et la qualité des services pour obliger les autorités locales et les prestataires de services à rendre des comptes et il est important de se rappeler que le but de tous ces investissements et de ces activités est de faire en sorte que les populations utilisent des services d'assainissement et d'hygiène sûrs et durables.

## 3.2 Quels outils et quels processus devraient être utilisés ?

Les principaux objectifs sont généralement de vérifier les points suivants :

- **Visites de suivi de routine** (inventaire) : collecte périodique de données, souvent transmises le long de la chaîne de suivi depuis les bénévoles de la communauté (qui sont censés rendre visite aux ménages et recueillir les données) aux autorités locales ou au personnel de programme.
- **Enquêtes auprès des ménages** : une série de questions identiques posées à tous les répondants (ou groupes) pour détecter les changements dans les résultats et les impacts ou évaluer les attitudes, les connaissances, les comportements, les intentions, etc. La plupart des enquêtes fournissent une liste de questions fermées (avec un choix de réponses possibles) mais des questions ouvertes peuvent aussi être posées (même si celles-ci sont plus difficiles à traiter et à utiliser dans de grosses enquêtes) (Université d'Oxford 2014). Les enquêtes comprennent souvent des observations de certains éléments (p. ex. des questions de type « demander et observer »).
- **Discussions en groupes de réflexion** : des discussions avec des groupes de parties prenantes internes ou externes pour explorer les perceptions et les avis sur des questions, des problèmes ou des changements précis. Nécessite des facilitateurs expérimentés et une bonne planification (pour éviter les groupes où la dynamique de pouvoir empêche certaines personnes de s'exprimer).
- **Observation structurée** : une observation continue et l'enregistrement des pratiques d'assainissement et d'hygiène d'un ménage par un observateur pendant plusieurs heures. L'observation structurée s'est révélée plus fiable que les pratiques autodéclarées mais c'est un processus coûteux et gourmand en ressources qui souffre également de la réactivité des répondants (en raison de la présence de l'observateur).
- **Évaluations communautaires** : comme les marches-transects dans les communautés utilisées dans certains processus de vérification du statut FDAL d'une communauté.
- **Informations secondaires** : toutes les informations ne sont pas nécessairement recueillies directement ; il existe de multiples sources d'information qui peuvent être utiles au S&E de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales (p. ex. la collecte de données démographiques et de santé clinique ; l'utilisation de marqueurs gouvernementaux de la pauvreté).

Dans l'idéal, les systèmes de S&E devraient utiliser une combinaison de ces différentes méthodes d'évaluation, avec divers outils et processus utilisés à différents moments pour broser un tableau détaillé du changement et permettre l'apprentissage. En particulier, le suivi de routine devrait être appuyé par un suivi ou des évaluations périodiques (p. ex. des enquêtes annuelles par échantillonnage) et des processus qualitatifs pour valider les résultats et encourager des améliorations dans les processus à grande échelle.

## L'utilisation d'enquêtes périodiques auprès des ménages pour renforcer les systèmes gouvernementaux

Le programme Assainissement et hygiène pour tous (SSH4A) de la SNV a eu recours à des enquêtes périodiques auprès des ménages (mises en œuvre au moyen du suivi mobile Akvo) pour fournir des données plus fiables sur les résultats d'assainissement et d'hygiène qui ont ensuite été utilisées pour identifier les points faibles et renforcer les systèmes de suivi de routine utilisés par les pouvoirs publics. Dans le projet SSH4A en Éthiopie, les autorités locales ont participé à la mise en œuvre des enquêtes périodiques auprès des ménages et les résultats de chaque enquête leur ont été présentés pour qu'elles puissent en discuter.

Durant les premières années du projet, les autorités locales ont souvent rejeté les résultats de l'enquête SSH4A, au prétexte que les écarts étaient dus à des erreurs d'échantillonnage et en suggérant que les données de suivi de routine recueillies par les autorités locales étaient plus fiables. La SNV suggérait alors des contre-visites dans les localités où les données d'enquête et les données de suivi de routine présentaient des écarts, afin d'examiner les disparités. Dans presque tous les cas, à l'issue de la visite, les autorités locales reconnaissaient que les résultats de l'enquête auprès des ménages étaient fiables et que les données du suivi de routine présentaient des faiblesses. De cette façon, au fil du temps, les pouvoirs publics ont fini par apprécier le processus d'enquêtes auprès des ménages, ont travaillé pour réduire les écarts entre les deux méthodes de S&E et se sont intéressés à la mise en œuvre d'un système de suivi en ligne comparable<sup>20</sup>.

Le suivi de l'utilisation de services d'assainissement gérés en toute sécurité a souligné un problème de suivi particulier : le besoin de surveiller la gestion sûre de la chaîne de services d'assainissement, y compris la gestion des installations d'assainissement sur site sur la durée et la gestion des services de vidange, de transport, de traitement et d'élimination. Ces mesures de gestion se produisent à différentes époques de la durée de vie d'une installation d'assainissement et peuvent être entreprises par différentes personnes, p. ex. les membres d'un ménage, des voisins, des prestataires de services informels, des prestataires de services formels ou des autorités locales. De ce fait, les systèmes de suivi ont besoin d'être conçus pour collecter des données auprès des ménages quant à la manière dont les services d'assainissement sont gérés au fil du temps (p. ex. ce qui se produit lorsque les fosses de latrine sont inondées ou deviennent pleines), mais aussi auprès des prestataires de services et des autorités locales à propos de ce qui arrive aux boues de vidange une fois qu'elles ont été extraites des fosses de latrine ou des fosses septiques. La collecte et la compilation de ces données sont délicates, car les prestataires peuvent travailler sur une même zone et peuvent se montrer réticents à déclarer la totalité de leurs services et de leurs revenus.

Certains changements, notamment les changements au niveau macro, tels que les améliorations de l'inclusion sociale et de l'autonomisation, ne peuvent être évalués de manière fiable que sur une période beaucoup plus longue que la durée habituelle d'un programme de 3 à 5 ans. Par conséquent, les cadres de S&E devraient également tenir compte des processus et ressources nécessaires pour détecter ces changements sociétaux plus lents et réfléchir à la manière de faire en sorte que ces processus à plus long terme puissent compléter les autres processus de S&E utilisés en voyant comment combiner ces résultats pour les utiliser de manière efficace.



Shazia Qasim, 24 ans, devant la salle d'eau de son domicile dans le village de Chaoni, district de Muzaffargarh, province du Pendjab, Pakistan, décembre 2017. (Crédit photo : WaterAid/Sibtain Haider)

20 Sur la base d'entretiens réalisés en 2017 par l'auteur avec l'équipe du projet SSH4A en Éthiopie et des agents des autorités locales travaillant dans la zone de projet.

## 3.2.1 Suivi de routine

La plupart des systèmes de suivi des pouvoirs publics s'appuient sur des visites de suivi de routine pour collecter des données au niveau des ménages sur les progrès de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales. Généralement, les bénévoles communautaires (ou les vulgarisateurs gouvernementaux) sont chargés d'actualiser les données de suivi sur l'assainissement sur une base hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle. Ces données sont ensuite transmises à un fonctionnaire local ou au personnel de programme chargé d'agrèger toutes les données récoltées dans le secteur et de produire un rapport ou de faire remonter les informations le long de la chaîne de suivi pour une compilation supplémentaire et l'établissement de rapports.

Ce type de système de suivi de routine est employé pour le suivi national (et programmatique) des résultats de l'assainissement dans bon nombre de pays à faible revenu. Malheureusement, il est difficile de collecter des données sur l'assainissement auprès de chaque ménage rural d'un pays, ce qui veut dire que ces données sont souvent peu fiables (car il n'y a guère de motivation pour que les enquêteurs rendent visite à chaque ménage durant chaque période ; le temps attribué aux travaux est souvent insuffisant ; et il est rare qu'il y ait des systèmes de vérification en place pour contrôler la qualité et la fiabilité des données, p. ex. au moyen de contrôles par sondage). Il est aussi extrêmement difficile de veiller à une restitution ponctuelle (car il y a des milliers d'enquêteurs qui travaillent dans des milliers

de communautés avec de multiples contraintes sur leur emploi du temps) et de procéder à l'agrégat des données – notamment lorsque les rapports de données périodiques sont partiels (lorsqu'ils ne proviennent que de certains ménages dans certaines communautés) et lorsqu'ils sont sur papier.

De plus en plus d'efforts sont déployés pour renforcer les systèmes de suivi de routine, notamment l'introduction d'un suivi à l'aide de téléphones portables (soit des « portables basiques » qui transmettent des données sous forme de SMS, lorsque le réseau de données est limité ; soit des « smartphones » avec lesquels les données peuvent être téléchargées plus facilement sur les systèmes en ligne), ainsi que le traitement et l'établissement de rapports sur les données d'assainissement grâce aux systèmes nationaux d'informations de suivi (SIS). Toutefois, l'expérience la plus récente (voir l'encadré) suggère qu'il est difficile de faire en sorte que les systèmes nationaux de suivi (dans les pays à faible revenu) fournissent des informations fiables, ponctuelles et détaillées sur les services et les résultats en matière d'assainissement et d'hygiène en zones rurales, de sorte que d'autres systèmes et approches de suivi devraient aussi être considérés (lorsque les informations sur les résultats et les services sont actuellement maigres, voire absentes).

Plusieurs approches différentes ont été adoptées pour le suivi national des résultats en matière d'assainissement et d'hygiène en zones rurales. Comme il faut des informations supplémentaires sur la qualité et l'utilisation des services d'assainissement et d'hygiène, l'utilisation du suivi mobile et des SIS dans le secteur de l'EAH a augmenté.

### Systèmes nationaux de suivi pour l'assainissement et l'hygiène en zones rurales

**SIS en temps réel sur l'ATPC au Kenya :** en 2015, le ministère de la Santé du Kenya a établi un SIS en ligne pour l'établissement de rapports sur le statut FDAL. Des formulaires papier étaient renseignés par des agents de santé communautaires, puis agrégés par des agents de santé locaux pour ensuite être saisis dans le système au niveau du comté. Le SIS fournit une synthèse utile des progrès nationaux du statut FDAL mais certains comtés ont bien du mal à saisir des données de façon régulière ; il n'y a que peu de données disponibles sur les ménages et le système n'est pas conçu pour suivre les progrès après l'obtention du statut FDAL<sup>21</sup>. Par ailleurs, l'UNICEF continue de payer pour l'hébergement et le soutien du SIS national tandis que les contributions du gouvernement sont limitées.

**SIS BADAM Akvo en Mauritanie :** Le DGIS a aidé le ministère de l'eau et de l'assainissement en Mauritanie (par le biais d'un programme de l'UNICEF) à mettre en place un SIS au moyen de l'outil FLOW-Akvo. Le système permettait la collecte de données au niveau communautaire à l'aide de smartphones, avec des contrôles régionaux de la qualité des données et l'établissement de rapports sur le statut FDAL<sup>21</sup>, l'assainissement des ménages et les installations de lavage des mains. Malheureusement, le gouvernement n'a pas été en mesure de poursuivre le financement de l'hébergement de la base de données une fois le programme DGIS achevé, de sorte que les données n'étaient plus accessibles. L'UNICEF aide actuellement le ministère à mettre en place une base de données Access qui permet d'exploiter la base de données

Akvo antérieure au moyen d'un système moins sophistiqué et à moindre coût.

**SIS SANIYA au Mali :** L'UNICEF a contribué au développement d'un système national axé sur l'ATPC et le statut FDAL, qui comprend plusieurs indicateurs progressifs (p. ex. élimination des excréments d'enfants, résultats post-FDAL, indicateurs d'équité). Le système est sur formulaire papier, avec téléchargement des données par les administrateurs régionaux (après des contrôles de validation p. ex. l'examen des certificats ou des déclarations officielles de statut FDAL par les autorités locales), bien que le téléchargement des données par téléphonie mobile soit actuellement testé dans plusieurs communes. Le secteur de l'EAH au Mali est financé à 90 % par des partenaires de développement, la pérennité du financement du SIS reste donc un problème (notamment depuis la décentralisation en 2020, car certaines autorités locales manquent de capacités et de ressources) malgré une forte demande d'informations émanant du gouvernement. Le principal enseignement concerne l'importance de déterminer qui collecte quelles données et pour qui et la prise en compte des capacités disponibles pour garantir l'exploitation et l'entretien durables du système.

**SIS de l'EAH au Cambodge :** le ministère du Développement rural (MDR) au Cambodge a précédemment contribué à une tentative manquée de développement d'un système national à base de suivi mobile, qui a engendré une forte aversion

21 L'UNICEF Kenya aide actuellement le ministère de la Santé à réviser et à actualiser le SIS en temps réel.

envers l'introduction de solutions de suivi à la pointe du progrès. En 2019, le MDR a collaboré avec d'autres parties prenantes nationales pour développer un système de suivi EAH simple basé sur Excel qui portait uniquement sur la collecte de données concernant les indicateurs essentiels.

**Enquêtes sur les normes EAH au Nigéria :** L'UNICEF a aidé le gouvernement à mettre en œuvre la première enquête annuelle sur le secteur de l'EAH (représentative à l'échelle nationale) en 2018. L'enquête sur les normes EAH a produit des données fiables sur les résultats EAH,

qui se sont révélées précieuses pour le gouvernement. L'enquête a été élargie en 2019 afin de collecter des données supplémentaires sur la qualité de l'eau et la pratique du lavage des mains, avec un financement de 20 % des autorités fédérales. L'enquête a été annulée en 2020 (en raison de la pandémie de COVID) mais elle a été financée à 100 % par les autorités fédérales (avec un soutien technique de l'UNICEF) en 2021. Compte tenu de la taille du Nigéria, le processus d'enquête est coûteux et chronophage, de sorte que les cycles futurs de l'enquête sont envisagés tous les deux à cinq ans.

### 3.2.2 Enquêtes auprès des ménages

Les enquêtes auprès des ménages proposent une autre méthode de suivi (ou d'évaluation) avec davantage de contrôle sur le processus et l'établissement de rapports. Dans le passé, les enquêtes auprès des ménages utilisaient des formulaires papier, que les enquêteurs renseignaient à la main et qui étaient ensuite saisis dans des bases de données et traités pour produire des résultats. La gestion des formulaires d'enquête sur papier est un processus onéreux et chronophage. Désormais, de plus en plus, les enquêtes auprès des ménages sont mises en œuvre au moyen de smartphones sur lesquels sont installés l'application et le questionnaire d'enquête, ce qui permet de saisir directement les données dans le smartphone (ce qui automatise les codes de saut de l'enquête et accélère donc le processus), les données étant téléchargées sur une base de données en ligne aussitôt l'interview terminée (à condition qu'un réseau de données soit disponible). Le processus d'enquête par smartphone permet aux données d'enquête d'être vérifiées, interrogées et exploitées presque immédiatement, ce qui réduit les coûts et améliore l'utilité des données. Par ailleurs, les marqueurs qui peuvent être annexés aux données d'enquête sur smartphone (p. ex. l'horodatage, des coordonnées GPS, des photographies) fournissent des détails et facilitent les contrôles pour améliorer la qualité et la fiabilité des données.

Le côté négatif des enquêtes auprès des ménages est le fait qu'elles soient souvent à base d'échantillonnage – c'est-à-dire qu'un échantillon de la population suivi de façon aléatoire (ou délibérée) est retenu pour l'enquête, afin de réduire le coût de l'évaluation. Les échantillons sont généralement conçus pour être représentatifs de la population cible (et produire des résultats statistiquement significatifs) mais la taille de l'échantillon est souvent limitée par le budget de l'enquête. L'échantillonnage introduit un grand nombre de variables supplémentaires qui influencent les résultats de l'enquête, notamment la conception de l'enquête, la taille de l'échantillon sélectionnée, le processus utilisé pour sélectionner les ménages de façon aléatoire, la fiabilité de l'équipe chargée de l'enquête (dans l'application du processus convenu), la qualité du processus d'enquête (c.-à-d. si les questions sont posées correctement et si les réponses sont retranscrites correctement), la fiabilité du traitement des données et du nettoyage des données, la fiabilité des estimations démographiques éventuelles<sup>22</sup> ou la façon dont les résultats sont agrégés, analysés et notifiés.

Trop souvent, les résultats d'une enquête auprès des ménages sont pris pour argent comptant – les nombres semblent convaincants et il est rare de se demander si les données sont valides, représentatives et transcrites de manière fiable. Les enquêtes de référence, en particulier, sont rarement vérifiées ou contrôlées dans le détail, alors que leur importance est vitale pour l'estimation des progrès accomplis. Les enquêtes de référence peuvent être entreprises à la hâte, au début d'un programme ou de la période de planification, avant que les ressources, les capacités et les processus soient pleinement disponibles ou aboutis et sans être passées au crible ou à un quelconque contrôle de la qualité. De ce fait, des contrôles sont requis pour s'assurer que les enquêtes de référence rapportent des données de départ fiables et qu'aucune donnée (ou autre information) n'a été omise qui pourrait par la suite se révéler nécessaire pour estimer les progrès et les résultats.

#### Programme EAH du DFID de paiements axés sur les résultats (2014- 2020)<sup>23</sup>

Le programme EAH du DFID de paiements axés sur les résultats comprenait trois volets séparés mis en œuvre par des collectifs d'ONG internationales et de partenaires locaux. Tous les résultats ont été vérifiés par des équipes des consultants indépendants avant que les versements ne soient effectués par le DFID. Dans l'un des volets, un paiement anticipé était subordonné à l'achèvement réussi d'enquêtes de référence auprès des ménages. De ce fait, la conception de l'enquête, sa mise en œuvre et les rapports en découlant ont dû être contrôlés et vérifiés par l'équipe indépendante de validation avant que le paiement ne puisse être effectué.

Dans l'un des projets nationaux, l'enquête de référence a rapporté que seuls 2 % des ménages avaient accès à un assainissement amélioré. Si cet accès de référence était plus bas que prévu, la conception, la mise en œuvre et les résultats de l'enquête semblaient bons – les réponses à l'enquête, les coordonnées GPS et les photographies des toilettes avaient été communiquées et tout semblait dans l'ordre. Toutefois, un contrôle inopiné sur le terrain (dans une poignée de communautés sélectionnées de façon aléatoire) par l'équipe de vérification a révélé qu'il y avait des toilettes dans les ménages où l'enquête de référence prétendait qu'il n'y en avait pas (ce qui suggérait que l'enquête sous-estimait l'accès à l'assainissement).

22 Lorsque l'enquête est conçue pour générer des données représentatives de la population plus large, les résultats de l'enquête par sondage sont généralement appliqués à l'ensemble de la population.

23 D'après l'expérience personnelle de l'auteur, qui a été vérificateur en chef de l'un des programmes EAH de paiements axés sur les résultats du DFID de 2014 à 2020.

Une exploration plus poussée (par l'ONG internationale) a révélé que l'autorité régionale de santé avait dirigé le processus de formation des enquêteurs et leur avait ordonné de ne pas collecter de données sur les toilettes qui ne répondaient pas aux critères régionaux nouvellement fixés pour une toilette améliorée. Malheureusement, ni l'équipe de l'ONG ni les agents de santé qui avaient supervisé l'enquête n'avaient réalisé les implications de ce changement, de sorte que les ménages ayant des toilettes non améliorées étaient signalés comme n'ayant pas de toilettes et qu'aucune donnée sur ces toilettes non améliorées ne pouvait être collectée (puisque les codes de saut de l'appli sur le smartphone ignoraient toutes les questions relatives aux toilettes en cas de réponse indiquant « pas de toilette »).

L'ONG internationale a alors décidé de relancer la totalité de l'enquête auprès des ménages et de dispenser une nouvelle formation aux enquêteurs. La nouvelle enquête signala un taux d'accès de référence de 23 % au lieu du taux de 2 % signalé dans l'enquête, ce qui aurait donné lieu à un gain de 21 % de l'accès par rapport au niveau de référence estimé pour toute enquête ultérieure (puisque 2 % seulement étaient à déduire au lieu d'un accès de référence réel de 23 %).

Finalement, ce problème n'a pas eu d'impact sur les versements effectués par le DFID – l'ONG internationale a atteint tous les objectifs d'assainissement fixés (et ce malgré le taux d'accès de référence supérieur) et elle a financé elle-même la deuxième enquête auprès des ménages. Toutefois, cet exemple illustre bien l'importance qu'il convient d'accorder à la vérification détaillée des processus d'enquête auprès des ménages et des données d'enquêtes obtenues avant d'envisager l'utilisation des résultats notifiés.

### 3.2.3 Discussions en groupes de réflexion

Une discussion en groupe de réflexion (DGR) est une méthode de recherche qualitative et une technique de collecte de données selon laquelle un groupe de personnes sélectionnées discute d'un sujet donné ou d'un problème de façon approfondie, sous la houlette d'un facilitateur externe professionnel. Le processus de DGR suppose que les processus de groupe activés durant une DGR permettent d'identifier et de clarifier des connaissances partagées entre les groupes et les communautés qui seraient autrement difficiles et longues à obtenir par le biais d'entretiens individuels. Les DGR permettent aux facilitateurs expérimentés de solliciter l'avis des participants en mettant en relief les différences d'opinions par le biais d'une réflexion et d'une discussion ouverte (Van Eeuwijk et Angehrn 2017).

La taille des groupes de discussion peut varier mais il faut généralement compter entre 4 et 12 participants, constitués soit en groupes naturels (des personnes qui appartiennent à un groupe préexistant, p. ex. une même famille, des collègues de travail, des personnes âgées, des groupes d'entraide entre femmes, des personnes handicapées, etc.) ou des groupes d'experts (personnes ayant une expérience et des connaissances particulièrement vastes et pointues sur le thème de recherche).

Les DGR sont plus difficiles à organiser à grande échelle car il faut des facilitateurs expérimentés (dont le nombre pourra

être insuffisant pour diriger plusieurs DGR en différents endroits) ; et les résultats qualitatifs sont généralement plus difficiles à traiter et à analyser à grande échelle que les données essentiellement quantitatives recueillies par le biais d'une enquête auprès d'un ménage.

### Discussions en groupe de réflexion dans le cadre du SSH4A de la SNV

La SNV a mis en œuvre un vaste processus de discussion en groupes de réflexion pour évaluer les indicateurs de durabilité de neuf projets nationaux dans son programme SSH4A financé par le DFID. Dans chaque cycle d'évaluation des indicateurs de durabilité (environ tous les ans), plus de 300 DGR ont été facilités (en quatre phases différentes, pour permettre une facilitation de qualité et pour laisser du temps pour rendre compte des résultats portant sur huit indicateurs de durabilité différents).

Une visite de préparation a été effectuée par le facilitateur avant la DGR pour notifier les ménages sélectionnés (car ceux-ci étaient généralement choisis à partir des données d'enquête recueillies plus tôt dans l'année), convenir de la date et l'heure de la DGR et organiser le processus. Chaque DGR réunissait 6 à 12 participants et employait un même ensemble de questions (pour chaque indicateur de durabilité) pour veiller à ce que toutes les discussions couvrent plus ou moins les mêmes rubriques.

À la fin du processus, le facilitateur a demandé aux participants de noter l'indicateur de durabilité par rapport à une échelle de notation prédéfinie (0-4) et de formuler des recommandations sur la manière de l'améliorer (p. ex. S17 : Influence des femmes sur les activités du programme d'assainissement et d'hygiène en zones rurales). Le processus de notation a permis à la SNV de combiner et d'agréger les résultats des DGR sur des zones plus larges afin d'obtenir une idée approximative des progrès dans chaque zone.

Lors des bilans du processus de DGR, les équipes de projet national de la SNV ont souligné que la principale valeur du processus n'était pas les scores numériques finalement obtenus mais l'apprentissage qualitatif détaillé concernant les problèmes d'assainissement, d'hygiène et de gouvernance ainsi que les changements perçus par les différents groupes, et les recommandations formulées par les usagers concernant la manière d'améliorer les services et les interventions.

### 3.2.4 Observation structurée

L'observation structurée est une observation directe d'un ménage à heure fixe pendant une période déterminée, avec des données quantitatives recueillies sur un certain nombre de comportements désignés. L'observation structurée est habituellement entreprise simultanément par une grande équipe d'observateurs qualifiés, avec de nombreux ménages observés en même temps par l'équipe pour que les observations soient faites dans des conditions analogues.

L'observation structurée fournit des informations détaillées sur la fréquence, l'intensité et la durée des comportements observés (Bentley et al. 1994), mais elle est coûteuse et chronophage car elle nécessite un observateur expérimenté pour chaque ménage observé. L'observation souffre aussi

de réactivité (le fait de se savoir observer peut modifier le comportement des participants<sup>24</sup>) et les membres du ménage risquent donc de se comporter de la manière qu'ils pensent être jugée favorablement par les observateurs.

Voir le **Tableau des indicateurs 1.1 Élimination de la défécation à l'air libre, exemple 4** et le **Tableau des indicateurs 1.6 Services d'hygiène, exemple 3** pour obtenir des exemples sur la façon dont les enquêtes du GSF ont employé l'observation structurée pour assurer le suivi des résultats en matière d'assainissement et d'hygiène.

### 3.2.5 Évaluations communautaires

Certains résultats et impacts ont besoin d'être évalués au niveau communautaire par le biais de processus qui sont différents des enquêtes auprès des ménages et des discussions en groupes de réflexion évoquées plus haut. L'évaluation des résultats collectifs est un aspect important de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales, notamment lorsque les communautés et les autorités locales font pression pour éliminer les pratiques d'assainissement dangereuses (p. ex. la défécation à l'air libre, l'utilisation de services d'assainissement non améliorés et partagés), et s'efforcent de progresser vers l'usage universel de services d'assainissement de base puis gérés en toute sécurité.

Beaucoup de pays à faible revenu ont déjà un processus de communautaire de vérification du statut FDAL, conçu pour vérifier si une communauté donnée satisfaisait aux critères convenus pour l'obtention du statut FDAL. Ces processus de vérification du statut FDAL impliquent généralement l'inspection d'un échantillon aléatoire de ménages et une marche-transect autour de la communauté (y compris autour des anciens sites de défécation à l'air libre) pour voir si la défécation à l'air libre a effectivement disparu.

Les évaluations d'un résultat collectif, tel qu'une communauté FDAL, exigent une approche légèrement différente des évaluations des résultats des ménages. Les enquêtes auprès des ménages s'appuient généralement sur un assez petit échantillon de ménages dans une grande communauté (p. ex. les enquêtes EDS auprès des ménages portent sur un échantillon de 10 à 15 ménages seulement dans chaque communauté ; certaines enquêtes sanitaires utilisent une approche d'échantillonnage en grappes à deux degrés de 30 x 30, avec 30 ménages échantillonnés dans 30 communautés ou grappes). Ce processus suppose que l'échantillonnage aléatoire fonctionne bien et que l'agrégat des résultats des ménages obtenus dans un nombre relativement élevé de communautés donne des résultats qui soient représentatifs de l'ensemble de la population (p. ex. au niveau du district ou du programme). Toutefois, des tailles d'échantillons beaucoup plus élevées seraient requises pour obtenir un résultat statistiquement significatif au niveau communautaire. De plus, les exceptions au sein d'une communauté FDAL (p. ex. les ménages qui continuent de pratiquer la défécation à l'air libre) sont généralement concentrées chez les personnes et les ménages issus de groupes à risque ou marginalisés qui sont en petit nombre et peuvent ne pas être détectés, même par des tailles d'échantillons relativement élevées (p. ex. quelques processus de vérification FDAL préconisent un échantillonnage de 10 à 30 % de tous les ménages).

Dans un petit nombre de communautés, une évaluation communautaire peut être utilisée pour identifier les ménages qui n'ont pas de latrines ou n'en utilisent pas, les personnes qui sont signalées comme continuant de pratiquer la défécation à l'air libre et des groupes spécifiques qui risquent fort de ne pas avoir ou de ne pas utiliser de latrines, ou qui ne sont pas capables d'entretenir les services (p. ex. des groupes comme les veuves, les ménages dirigés par des femmes, les personnes chroniquement pauvres, les personnes handicapées ou les personnes âgées). Une évaluation communautaire devrait alors englober les aspects suivants :

- La visite de 100 % des ménages signalés comme pratiquant la défécation à l'air libre.
- La visite de la majorité (50 à 100 %) des ménages à haut risque préalablement identifiés.
- Un échantillon aléatoire du reste des ménages (p. ex. un échantillon de 10 à 25 %).
- Une marche-transect jusqu'aux sites de défécation à l'air libre (permettant l'identification de tous les autres ménages à haut risque éventuel observés durant la marche-transect).

Ce type d'évaluation communautaire augmente fortement les chances de détecter les ménages qui pratiquent la défécation à l'air libre ou ceux dont les services d'assainissement sont non améliorés ou gérés dangereusement, par conséquent, cela renforce le processus de vérification FDAL et augmente l'apprentissage quant aux raisons pour lesquelles certaines personnes ne parviennent pas à utiliser, ou à continuer d'utiliser, des services d'assainissement de base ou gérés en toute sécurité. Toutefois, ce processus est complexe et relativement chronophage car il nécessite un facilitateur qui soit capable de réunir des informateurs clés de la communauté et de solliciter rapidement des informations sur les personnes et les groupes à risque ainsi qu'une équipe d'enquêteurs capables de rendre visite à tous les ménages sélectionnés. De ce fait, ce genre de processus détaillé est davantage utilisé pour l'évaluation que pour le suivi.

#### Community Leave No One Behind (CLNOB)

UNOPS et la Sanitation Learning Hub ont publié un manuel à l'intention des praticiens sur l'approche de la Community Leave No One Behind (CLNOB) testée durant la deuxième phase du programme Swachh Bharat Mission-Grameen en Inde. La CLNOB utilise une cartographie participative des ménages pour identifier ceux qui n'ont pas été touchés par les activités précédentes d'amélioration de l'assainissement, ceux qui peuvent avoir besoin d'assistance et de soutien et ceux dont les toilettes ont besoin d'être améliorées pour garantir une gestion sûre et une accessibilité pour tous.

Le processus est rapide et pratique, s'appuyant sur les principes Gandhigiri d'empathie et de persuasion douce pour faciliter les améliorations, redynamiser un comité de leaders naturels pour gérer et suivre le processus et encourager des leaders et des influenceurs locaux pour soutenir le processus (Shukla et Verma, 2021).

<sup>24</sup> Dans l'idéal, les participants et les observateurs ne devraient pas être au courant du comportement cible de l'observation structurée et des liens éventuels avec les interventions précédentes, afin d'occulter le but spécifique de la recherche ; p. ex., dans le programme de lavage des mains SuperAmma, il a été dit aux participants et aux observateurs que la recherche visait à étudier l'utilisation de l'eau au sein des ménages (Biran et al. 2014).

## 3.3 Échantillonnage pour les enquêtes auprès des ménages

### Échantillonnage aléatoire des ménages

L'échantillonnage aléatoire des ménages est essentiel pour l'exactitude des enquêtes par sondage (qui sont conçues pour faire en sorte que l'estimation moyenne d'une valeur par l'enquête soit proche de la valeur réelle pour l'ensemble de la population cible). Le modèle d'enquête suppose généralement que les ménages soient échantillonnés de façon aléatoire, ainsi tout écart par rapport à un échantillon aléatoire augmentera probablement les chances que la valeur estimative de l'enquête soit loin de la valeur réelle. Des échantillons de taille appropriée devraient être utilisés pour veiller à ce que les groupes cibles soient représentés correctement. Des ressources pour créer et sélectionner l'échantillon sont disponibles auprès du programme MICS de l'UNICEF, y compris un calculateur de taille d'échantillon et un guide de création d'échantillon<sup>25</sup>.

Deux approches principales sont utilisées pour l'échantillonnage aléatoire des ménages dans les communautés rurales :

- **Échantillonnage systématique ou par intervalle (sans liste de ménages).**
- **Échantillonnage aléatoire simple (avec des listes de ménages).**

Dans le premier cas, le nombre total de ménages de la communauté est divisé par la taille de la grappe (nombre de ménages à échantillonner dans cette communauté) pour générer un intervalle d'échantillonnage : si nous voulons échantillonner 20 ménages d'une communauté qui compte 100 ménages, l'intervalle d'échantillonnage sera de cinq. S'il n'existe pas de liste fiable des ménages d'une communauté (comme c'est le cas dans beaucoup de pays et de contextes), le premier ménage est choisi au hasard par l'équipe chargée de l'enquête, puis chaque cinquième ménage est interrogé (l'enquêteur marche dans la communauté, en comptant quatre ménages depuis son dernier entretien, et en interrogeant le cinquième ménage qu'il rencontre, et ainsi de suite).

Lorsqu'il existe une liste fiable des ménages de la communauté, un échantillonnage aléatoire simple peut être employé (défini, de préférence, à l'avance par quelqu'un qui ne connaît pas la localité ou la communauté). Des générateurs aléatoires de nombre sont utilisés pour sélectionner des ménages dans la liste et les ménages désignés sont localisés et interrogés.

Les deux approches comportent des points faibles. Toutefois, lorsqu'il n'existe pas de liste fiable de ménages, il n'y a généralement guère d'autre option que l'échantillon par intervalle.

Les principaux points faibles de l'échantillonnage par intervalle sont les suivants :

- **La superficie totale de la communauté (sous-communautés comprises) peut ne pas être évidente ou peut être délibérément cachée de l'équipe chargée de l'enquête (p. ex. si des groupes marginalisés ou exclus vivent à l'écart de la communauté).**
- **Les groupements d'habitations peuvent limiter l'échantillonnage dans certaines zones de la**

communauté (car les enquêteurs tendent à suivre des lignes de logement et peuvent hésiter à se mettre en quête de groupes de logements séparés).

- **Les enquêteurs commencent souvent l'échantillonnage dans le centre de la communauté (p. ex. après avoir rencontré les dirigeants de la communauté dans un lieu central), et tendent souvent à surreprésenter les ménages situés dans le centre (p. ex. le long des axes principaux).**
- **Les ménages isolés peuvent être omis de l'échantillon.**

Le risque de l'échantillonnage par intervalle est que certains ménages ou sous-communautés soient exclus de l'échantillon. Il s'agit généralement de ceux et celles situés à l'écart, dans des zones difficiles d'accès (où les enquêteurs rechignent souvent à se rendre ou ont moins de temps pour s'y déplacer), ce qui veut dire que les ménages exclus peuvent avoir des résultats d'assainissement plus bas que la moyenne et que les données recueillies auprès de cette communauté vont surestimer les résultats d'assainissement. Les enquêtes par smartphone fournissent aujourd'hui une manière de vérifier les tendances de l'échantillonnage au moyen des coordonnées GPS (voir la section suivante sur les vérifications des enquêtes par sondage).

L'échantillonnage aléatoire systématique à partir d'une liste de ménages augmente les chances que les ménages soient choisis réellement de façon aléatoire. Toutefois, cette approche est tributaire de la fiabilité et de l'intégrité des listes de ménages. Dans certains pays, les listes de ménages sont contrôlées par les institutions politiques et peuvent donc omettre délibérément certains ménages (p. ex. ceux issus de partis politiques d'opposition, ou de minorités ethniques, religieuses ou culturelles). Plus fréquemment, les listes des ménages ne sont pas mises à jour régulièrement et ne reflètent donc pas de manière fiable les changements démographiques, p. ex. les nouveaux ménages adultes, les ménages de migrants (arrivés ou partis), les ménages de réfugiés, les ménages saisonniers ou abandonnés. Les bons systèmes d'enquêtes auprès des ménages devraient inclure un processus préalable à l'enquête pour vérifier le total de la population actuelle et pour mettre à jour et valider les listes de ménages dans chaque communauté (p. ex. en comparant les données de suivi de routine les plus récentes sur l'assainissement et par des recoupements avec d'autres sources de données démographiques).

Voir ce site web de la London School of Hygiene & Tropical Medicine (sur l'épidémiologie des populations affectées par un conflit) pour obtenir des conseils clairs sur les enquêtes auprès des ménages : [http://conflict.lshtm.ac.uk/page\\_20.htm](http://conflict.lshtm.ac.uk/page_20.htm)

### Bases de sondage

La plupart des grandes enquêtes auprès des ménages utilisent une forme d'échantillonnage en grappes, en adoptant un échantillonnage à plusieurs degrés à différents niveaux de la population pour réduire les problèmes logistiques que pose l'échantillonnage aléatoire sur une population importante. Dans les zones rurales, les grappes correspondent généralement aux villages (ou aux sous-villages, si la taille d'un village type est très grande) et il peut y avoir un autre niveau d'échantillonnage à un échelon administratif supérieur (p. ex. quatre districts sur huit peuvent être échantillonnés, avec 25 villages échantillonnés de façon aléatoire dans chaque district et 20 ménages interrogés dans

25 <https://mics.unicef.org/tools>

chacun des villages choisis aléatoirement, ce qui donne :  $4 \times 25 \times 20 = 2\,000$  ménages).

Le processus d'échantillonnage exige que les bases de sondage soient préparées à chaque niveau d'échantillonnage. Une base de sondage est une liste de tous les éléments d'une population – c'est-à-dire une liste de tous les districts dans la zone de l'enquête ; une liste de toutes les communautés dans chaque district ; et, le cas échéant, une liste des ménages dans chaque communauté. Ces listes de base de sondage sont ensuite utilisées pour choisir de façon aléatoire les districts (ou autre unité administrative), les communautés et les ménages à échantillonner.

Dans certains pays à faible revenu, il peut se révéler difficile de trouver des listes à jour des communautés situées dans chaque unité administrative (qu'il s'agisse d'un quartier, d'un sous-district ou d'un district), tout particulièrement lorsque la population est dispersée dans de petites communautés et lorsqu'il existe une part de migration ou de mobilité saisonnière. Parmi les problèmes fréquemment rencontrés, on peut citer : de nouvelles communautés qui ne figurent pas sur les listes ; des communautés abandonnées qui, au contraire, apparaissent toujours sur les listes ; des mouvements saisonniers qui ne sont pas reconnus (p. ex. des campements importants de communautés de pêcheurs, d'éleveurs ou d'agriculteurs) ; et l'absence de déclaration des changements intervenus dans les périmètres des différentes unités administratives (p. ex. création de nouveaux districts, fusion de districts, villages transférés d'un district à un autre, etc.).

Lorsque les communautés (ou les unités administratives) ne figurent pas dans les bases de sondage, elles ne peuvent pas être échantillonnées par les enquêtes auprès des ménages, ce qui peut avoir des répercussions sur les résultats de l'enquête. Comme signalé précédemment, les ménages et les communautés en situations marginales (qui ont des résultats d'assainissement inférieurs à la moyenne) sont souvent ceux qui manquent des listes officielles, ce qui veut dire que leur exclusion se traduira par une surestimation des résultats d'assainissement. Le contrôle de la fiabilité et de l'intégrité des bases de sondage peut donc être une manière importante de réduire les erreurs non liées à l'échantillonnage (*voir plus loin la section sur les vérifications des enquêtes par sondage*).

## Données ventilées de suivi

La ventilation des données et des informations de S&E permet de contrôler l'équité et l'inclusion dans les services et résultats d'assainissement et d'hygiène et les progrès réalisés vers l'élimination de la défécation à l'air libre et les services d'assainissement inadéquats (p. ex. les services non améliorés ou limités) ainsi que l'usage universel des services d'assainissement de base et gérés en toute sécurité.

*Pour en savoir plus, voir la Section 2.4 Équité et inclusion et le Tableau des indicateurs 2.0 dans le Cadre des indicateurs de S&E, notamment pour obtenir des exemples sur la manière de ventiler les données de suivi et d'évaluation.*

L'un des défis clés que pose la production de données ventilées utiles sur l'assainissement et l'hygiène en zones rurales est lié à la représentativité et la signification statistique de ces données. Lorsque les données ventilées sont issues d'une enquête par sondage, on court le risque que la taille de l'échantillon (le nombre de ménages faisant partie de

l'enquête) ne soit pas suffisante pour produire des résultats statistiquement significatifs pour les groupes ventilés.

Les ménages de l'échantillon sont généralement choisis de manière aléatoire, ce qui veut dire que les chances de sonder des ménages comportant des personnes issues de groupes marginalisés de moindre taille (p. ex. personnes souffrant d'un handicap) pourraient être faibles. Lorsque seul un petit échantillon d'une catégorie ventilée donnée est disponible, les résultats peuvent ne pas être statistiquement significatifs<sup>26</sup> – par exemple, si 1 000 ménages sont interrogés dans 50 communautés, et si seuls 15 des ménages sondés comportent une personne handicapée (légèrement moins que le taux moyen de handicap de 2 % dans le pays en question, en raison de l'échantillonnage aléatoire), et si seuls 10 de ces ménages rapportent utiliser une toilette, l'utilisation des installations sanitaires par ce groupe ressortira comme étant de  $10/15 = 67\%$ . L'utilisation des installations sanitaires par les ménages de la population qui comportent une personne handicapée pourrait être en réalité beaucoup plus faible (disons de l'ordre de 40 % seulement), mais le petit échantillon a choisi des ménages comportant des personnes handicapées dans des communautés ayant un taux d'utilisation des toilettes plus élevé que la moyenne, ce qui donne l'impression d'une utilisation supérieure.

Il existe un risque considérable que les données ventilées des enquêtes auprès des ménages induisent en erreur, notamment lorsque l'écart de résultat dans la population sous-jacente (p. ex. l'utilisation des installations sanitaires par des personnes handicapées) est élevé. Il y a deux solutions possibles à ce problème :

- a. **Augmenter la taille de l'échantillon (pour que les résultats ventilés aient plus de chance d'être statistiquement significatifs).**
- b. **Entreprendre des enquêtes distinctes (avec un échantillonnage dirigé) pour les groupes marginalisés qui ne constituent qu'une petite proportion de la population.**

Il y a bien sûr des implications de coûts pour les deux solutions proposées. Dans certains cas (p. ex. les catégories de ventilation pour des populations relativement élevées), le fait d'augmenter la taille de l'échantillon d'une enquête existante auprès des ménages à un niveau approprié peut ne pas engendrer une forte hausse du coût de l'enquête. Toutefois, lorsque le groupe marginalisé est un groupe modeste et critique, comme les personnes handicapées, il peut se révéler moins coûteux et plus efficace de réaliser une enquête séparée qui soit conçue pour évaluer les résultats, l'utilisation des services, ainsi que la participation et l'autonomisation chez le groupe cible. Cette approche présente en outre l'avantage de permettre de poser des questions plus ciblées sur l'équité et l'inclusion, sans augmenter la durée de l'enquête principale auprès des ménages.

Lorsque des contraintes de coûts empêchent l'utilisation de tailles d'échantillon plus grandes ou le recours à des enquêtes séparées, les résultats ventilés de l'enquête qui sont fondés sur une taille d'échantillon modeste doivent être signalés (en précisant clairement le nombre de personnes ou de ménages interrogés pour chaque catégorie) de façon que toute personne qui veut utiliser les résultats ait conscience de la forte marge d'erreur susceptible d'être associée aux résultats.

<sup>26</sup> Les résultats statistiquement significatifs inspirent confiance car ils laissent à penser qu'ils ne sont pas imputables à un facteur chance ou à une erreur d'échantillonnage (née de la taille de l'échantillon et de l'écart du résultat par rapport à la population sous-jacente).

## 3.4 Vérifications

Il est important que tout système de S&E comporte une certaine forme de processus de validation et de vérification des données. Le vieil adage « garbage in, garbage out » [données saisies médiocres, résultats médiocres] reste vrai, aussi sophistiquée que puisse être la technologie utilisée pour collecter, télécharger et rapporter l'information. Un système de validation et de vérification robuste peut sensiblement améliorer la qualité et la fiabilité des données, notamment du fait que l'application systématique de procédures de vérification et de validation signifie que les enquêteurs savent que quelqu'un contrôle leur travail et qu'il y a des chances que les erreurs ou les données mal saisies seront repérées et rectifiées.

Les vérifications sont particulièrement importantes dans les enquêtes par sondage, car elles peuvent servir à améliorer la conception, l'échantillonnage, la mise en œuvre, l'analyse et la restitution. Ces enquêtes sont souvent le principal moyen de mesurer et de rendre compte des résultats d'un programme, toutefois, malgré la complexité du processus et le risque notable d'erreurs dans les divers processus d'enquêtes, dans beaucoup de pays et de programmes, il n'existe que peu de contrôles sur l'exactitude et la fiabilité de ces enquêtes.

**Des processus de vérification internes (par l'agence de mise en œuvre), externes (par des organismes indépendants) et par l'utilisateur sont recommandés.** Les vérifications internes renforcent le processus d'enquête et contribuent à identifier les erreurs et problèmes assez tôt dans le processus, ce qui encourage une meilleure formation et une supervision plus rigoureuse du processus d'enquête ainsi qu'un travail plus fiable des équipes chargées de l'enquête. Une vérification externe professionnalise le processus d'enquête ; elle permet d'identifier les risques au sein des systèmes d'enquête avec des contrôles systématiques utilisés pour identifier les faiblesses et détecter les erreurs susceptibles d'affecter les résultats. Les processus de vérification par l'utilisateur donnent la chance aux communautés et aux usagers des services de passer en revue l'information rapportée sur les services et les résultats, en assurant une certaine forme de redevabilité descendante (par exemple, le projet Assainissement et approvisionnement en eau dans les zones rurales du Népal de la Banque mondiale de 2009 à 2013 comportait des audits de redevabilité sociale de la communauté facilités par des consultants indépendants, grâce auxquels les données et la conception du système d'approvisionnement en eau et d'assainissement de chaque communauté étaient présentées à la communauté pour commentaires et suggestions et les plaintes éventuelles à propos du processus pouvaient être recueillies).

Les vérifications suivantes ont été élaborées pour un contrôle indépendant des résultats des enquêtes auprès des ménages (mis en œuvre au moyen de l'application de sondage FLOW-Akvo sur smartphone) du programme SSH4A de la SNV de 2014 à 2020. Nombre de ces vérifications ont par la suite été adoptées par la SNV dans son processus interne d'assurance qualité pour le système de suivi des performances SSH4A, et peuvent être utilisées dans d'autres situations d'enquête :

1. **Contrôles de la base de sondage** : y compris des contrôles téléphoniques avec des agents des autorités locales pour vérifier qu'aucun village n'a été exclu de

la base de sondage.

2. **Contrôle de l'échantillon en grappes** : pour confirmer que tout changement dans les communautés ou le nombre de ménages à échantillonner dans chaque unité administrative (communiqué avant le sondage) pourrait être justifié. Des villages de remplacement devraient se substituer aux villages supprimés de l'échantillon (p. ex. un conflit ou d'une catastrophe naturelle, telle qu'une inondation), et toute sur- ou sous-représentation dans la communauté ou la zone devrait être expliquée<sup>27</sup>.
3. **Contrôles ponctuels sur le terrain** : refaire l'enquête auprès de quelques ménages sondés dans des communautés de l'enquête sélectionnées au hasard pour voir si vous obtenez les mêmes résultats (tout écart éventuel est à vérifier pour voir s'il y a des erreurs systémiques).
4. **Contrôles des photographies des toilettes** : examen des photographies des toilettes des ménages (téléchargées en même temps que les données de l'enquête) pour vérifier que les réponses à l'enquête et la classification des toilettes correspondent aux toilettes sur les photos.
5. **Contrôles cartographiques** : voir si le type d'échantillonnage adopté dans les communautés de l'enquête (visible au moyen des coordonnées GPS des ménages sondés transcrites sur les images satellites de la communauté) cadre bien avec le protocole convenu pour l'échantillonnage aléatoire des ménages.
6. **Comparaison avec l'enquête de référence** : vérifier que la zone de l'enquête dans l'enquête de référence est la même (ou presque) et que les résultats de l'enquête sont comparables.
7. **Contrôles de la cohérence des données** : examen du nombre prévu, réel, et définitif de ménages interrogés ; du nombre de fiches d'enquête qui ont été supprimées ou modifiées (avec justification et examen de toute fiche supprimée ou modifiée) ; et autres renseignements communiqués sur le nettoyage, le traitement et l'analyse des données.
8. **Recalcul des résultats de l'enquête** : examen des données démographiques (y compris les projections) et recalcul des résultats (pour vérifier les éventuelles erreurs arithmétiques ou autres).

Certains de ces contrôles ont été effectués sur des échantillons de petite taille de manière à rendre le processus de vérification relativement rapide et efficace. Les contrôles étaient conçus pour fournir une triangulation des données grâce à un certain nombre de contrôles qualité – une fois tous les contrôles réussis, le résultat global était validé ; lorsqu'une partie des contrôles avaient échoué en totalité ou en partie, de nouveaux contrôles étaient réalisés (pour vérifier l'étendue et la gravité des problèmes ou des difficultés identifiés), et il était demandé à l'agence de mise en œuvre d'expliquer les écarts éventuels par rapport aux résultats initiaux de l'enquête. Ce processus systématique a débouché sur un renforcement significatif du processus d'enquête et a sensiblement augmenté la confiance que toutes les parties prenantes ont accordée aux résultats vérifiés de l'enquête.

27 Une probabilité proportionnelle à la taille de l'échantillon est souvent utilisée, selon laquelle la population de chaque unité d'échantillonnage primaire (p. ex. le district) détermine la proportion de la taille totale de l'échantillon qui est tirée de l'unité d'échantillonnage. Tout changement de la taille de l'échantillon dans cette unité d'échantillonnage modifiera la pondération du résultat, et devra donc être réduit au minimum (et soigneusement justifié et vérifié lorsqu'il n'y a pas d'autre option).

### 3.5 Qui devrait entreprendre le S&E ?

Même lorsqu'il existe des systèmes robustes de S&E, les enseignements que l'on en tire restent souvent le propre des agences de mise en œuvre ou, dans le meilleur des cas, ils sont partagés avec les bailleurs de fonds. Bien souvent, les praticiens ne parviennent pas à ériger et à faire avancer une base de connaissances partagée sur ce qui donne ou non de bons résultats, ou à identifier les groupes qui ne sont pas touchés par les services et, en général, ils ne prennent pas le temps de partager leurs expériences avec des tiers, alors que ceux-ci pourraient en tirer des leçons et apporter leur pierre à l'édifice (Batiwala 2011).

Le S&E peut être extractif – conçu pour produire des informations destinées aux bailleurs de fonds, aux organisations du secteur et, parfois, aux pouvoirs publics. Il n'est pas fait suffisamment d'efforts pour valider les résultats sur le terrain en les diffusant pour en discuter avec des groupes marginalisés et des communautés dont les conditions de vie font l'objet de l'enquête. Par ailleurs, le S&E peut parfois impliquer des pratiques d'une éthique douteuse et le risque de tromper ou d'exploiter des individus – par exemple, en leur demandant de participer à des processus interminables ne présentant qu'un bénéfice incertain pour les participants.

La participation des communautés et des groupes marginalisés à la conception, la mise en œuvre, l'établissement de rapports et l'utilisation des données de S&E peut renforcer les processus eux-mêmes (car il se peut qu'ils deviennent plus pertinents et plus appropriés) et accroître les bénéfices (par le biais d'une validation, d'un retour et d'un nouvel éclairage par les participants à propos des conclusions du S&E). Comme le suggère la documentation en matière d'équité et d'inclusion, il faut défendre le principe « rien sur nous sans nous ! » (House, Ferron et Cavill 017).

Le suivi de routine à grande échelle exige des capacités considérables au niveau des ménages et de la communauté. Dans la plupart des pays à faible revenu, ces capacités sont fournies soit par des bénévoles communautaires (p. ex. des bénévoles de santé communautaires ou des membres d'un comité d'assainissement et d'hygiène de la communauté) soit par des vulgarisateurs gouvernementaux (tels que des vulgarisateurs sanitaires, des sages-femmes communautaires ou des agents des autorités publiques). Ces observateurs communautaires ou gouvernementaux transmettent les informations de suivi à l'échelon supérieur du programme ou du gouvernement, pour être ventilées et communiquées.

Le suivi de routine par des bénévoles de la communauté ou des vulgarisateurs ne devrait pas être trop exigeant, car le travail de suivi n'est qu'un aspect des obligations de ces bénévoles et de ces vulgarisateurs, par conséquent il devrait être complété par un suivi périodique réalisé par des personnes qui sont rémunérées pour entreprendre les évaluations plus complexes et plus chronophages qui pourraient se révéler nécessaires.

Mais le S&E ne devrait pas être relégué à un élément auquel n'est consacré qu'un pourcentage fixe du budget. Si nous ne savons pas où nous en sommes, ce qui donne ou non de bons résultats, si les services sont gérés de manière sûre et équitable, et si les impacts sont ou non positifs – alors

les chances d'atteindre nos objectifs seront extrêmement limitées, quelle que soit la somme consacrée à la mise en œuvre et aux activités d'apprentissage.

### 3.6 Qui devrait répondre (aux questions de S&E) ?

Il est également important de considérer à qui poser les questions et pourquoi. À l'intérieur d'un ménage, les variations dans les comportements d'assainissement et d'hygiène peuvent être considérables, et chaque membre du ménage ne détient pas toujours les mêmes connaissances des pratiques d'assainissement et d'hygiène. Ainsi, les femmes qui restent à l'intérieur du foyer pour s'occuper des jeunes enfants ou des membres âgés du ménage sont généralement mieux informées sur les pratiques d'assainissement et d'hygiène que les hommes qui passent leur journée à travailler loin du foyer.

De ce fait, il est préférable de poser certaines questions, comme celles concernant l'utilisation des toilettes par les enfants et les pratiques d'élimination des excréments des nourrissons, aux membres du ménage qui s'occupent des enfants. De même, il vaut mieux poser les questions sur les autres membres du ménage aux personnes qui restent dans le ménage et peuvent observer les pratiques d'assainissement et d'hygiène de chacun.

Les processus de S&E devraient aussi éviter la stigmatisation. Les praticiens du S&E devraient trouver des moyens sûrs d'amorcer un dialogue avec les personnes susceptibles d'être tenues à l'écart et marginalisées et de les faire participer, de façon qu'elles ne soient pas stigmatisées ou rendues davantage vulnérables à la violence. Les processus de S&E devraient aussi garantir la confidentialité et le respect du droit de chacun à l'anonymat, notamment lorsque ces personnes risquent d'être stigmatisées ou marginalisées. Les informations sensibles ne devraient pas être rendues publiques sur des cartes ou dans des documents et le consentement éclairé devrait être obtenu avant de divulguer ou d'utiliser toute information personnelle.

**La Réglementation générale sur la protection des données (RGPD) adoptée en 2016 en Europe fait que les données personnelles recueillies doivent être stockées de façon sûre et anonyme et protégées contre toute divulgation ou utilisation non autorisée.**

### 3.7 Comment les questions (de S&E) devraient-elles être posées ?

Il peut se révéler difficile et coûteux de mobiliser les ressources pour le S&E. Il faut envisager un mélange d'outils et de méthodes réalistes dans les limites de capacités, de ressources et de temps imparti, qui soit adapté à une utilisation par les observateurs ou les évaluateurs (p. ex. traduits dans les langues locales en utilisant des termes simples et appropriés).

Les outils et méthodes de S&E devraient aussi être testés pour s'assurer que la langue et les expressions utilisées dans les questions de l'enquête et les outils qualitatifs sont facilement comprises et génèrent des réponses valides et fiables. Par exemple, toutes les questions de l'enquête auprès des ménages qui figurent dans les questions de base du JMP pour les enquêtes auprès des ménages sont testées sur le

terrain dans plusieurs pays et dans des contextes différents, puis elles sont rigoureusement passées en revue et affinées par des panels de chercheurs et d'experts avant d'être finalement validées pour inclusion dans la liste des questions essentielles de l'enquête (JMP 2018).

*Pour obtenir un complément d'information sur le choix, le type et l'utilisation des indicateurs de S&E, voir Reed (2012).*

### Question de l'enquête auprès des ménages qui diminue le biais de désirabilité

Le Research Institute for Compassionate Economics (r.i.c.e) en Inde a récemment entrepris des recherches sur la façon dont les questions de l'enquête étaient utilisées pour mesurer la pratique de la défécation à l'air libre en Inde (Vyas *et al.* 2019). Les recherches ont comparé les résultats d'une enquête auprès des ménages qui posait la question essentielle de l'enquête du JMP: « Quel type de toilettes les membres de votre ménage utilisent-ils généralement<sup>28</sup> ? » avec les résultats d'une enquête qui posait une question personnalisée élaborée par r.i.c.e : « La dernière fois que [nom du membre du ménage] a déféqué, [nom du membre du ménage] a-t-il/elle déféqué en plein air ou utilisé la latrine ? »

Cette question personnalisée était précédée par une affirmation de type « amorce » : « J'ai vu que certaines personnes défèquent à l'air libre et d'autres utilisent la latrine. À présent, je souhaite vous demander où vous-même et les membres de votre famille déféquez ». Les options de réponse comprennent « latrine » ; « en plein air » ; « ailleurs ». La recherche partait du principe que, du fait que l'amorce et la question comportementale faisaient mention de la défécation à l'air libre et de l'utilisation de la latrine, elles étaient équilibrées entre les deux comportements différents et pouvaient réduire le biais de désirabilité sociale. L'enquêteur demandait aux membres du ménage qui étaient présents durant l'entretien quel était leur propre comportement puis

il demandait au principal répondant (dans la plupart des cas un membre féminin adulte du ménage) de décrire le comportement des membres de la famille (âgés de cinq ans ou plus) qui n'étaient pas présents.

Les deux enquêtes comprenaient 1 215 ménages à qui la question personnalisée avait été posée et 1 216 ménages à qui la question sur le ménage avait été posée, avec un taux de possession de latrine de l'ordre de 94-95 % dans les deux groupes (pour un taux d'utilisation d'environ 80 % dans les deux groupes). En réponse à la question personnalisée, 32 % des individus ont signalé la pratique de la défécation à l'air libre, contre 12 % seulement pour ceux à qui la question sur le ménage avait été posée. La différence de question et d'approche donnait donc lieu à un écart de 20 % dans le taux rapporté de défécation à l'air libre.

Le rapport de recherche du r.i.c.e suggère qu'une question personnalisée soigneusement libellée permettra d'appréhender une pratique de défécation à l'air libre (autodéclarée) sensiblement plus importante qu'une question générale sur le ménage et note que les questions personnalisées pourraient facilement être intégrées dans une enquête type auprès des ménages, en n'ajoutant qu'environ deux minutes à la durée de l'enquête.

<sup>28</sup> Avec les options de réponse suivantes : chasses d'eau vers un réseau d'égout ; chasse d'eau vers une fosse septique ; chasse d'eau vers une latrine à fosse ; chasse d'eau vers ailleurs ; chasse d'eau vers quelque part ; latrine à fosse ventilée améliorée ou latrine à biogaz ; latrine à fosse avec dalle ; latrine à fosse sans dalle ou fosse ouverte ; toilette à double fosse ou à compostage ; toilette sèche ; et aucune installation ou ciel ouvert ou champ.

### 3.8 Concevoir des systèmes de S&E pour l'utilisation et l'apprentissage

Enfin, les systèmes S&E ont besoin d'être conçus pour l'utilisation et pour l'apprentissage. Les résultats du S&E n'ont guère d'intérêt s'ils ne sont pas facilement accessibles et facilement compris ou s'ils ne correspondent pas aux intérêts des principales parties prenantes (décideurs, praticiens et usagers des services).

Conseils pour un S&E destiné à l'apprentissage<sup>29</sup> :

- **Être stratégique et définir des priorités** : les informations fournies par les systèmes de S&E ne devraient pas dépasser les capacités d'assimilation des usagers et des choix raisonnés doivent être faits concernant les données et l'apprentissage qui contribueront le plus aux objectifs de développement.
- **Insister sur la transparence** : discuter des problèmes de S&E et des résultats inattendus avec vos partenaires et autres parties prenantes et chercher à tirer des leçons de ces expériences.
- **Le S&E devrait encourager l'apprentissage et la redevabilité** : veiller à ce que les données de S&E soient utiles à ceux qui mettent en œuvre les activités tout en obligeant les prestataires de services à rendre des comptes aux usagers des services et aux pouvoirs publics (ou autres clients).
- **Encourager la collaboration au S&E** : générer l'adhésion des principales parties prenantes et partager les conclusions en amont ; aligner les systèmes de S&E et éviter les doublons.
- **La ponctualité est essentielle** : concevoir et mettre en œuvre des activités de S&E pour fournir des

informations opportunes qui peuvent informer la prise de décisions et influencer les politiques et les pratiques (durant la durée de vie du programme ou des services, plutôt qu'après).

- **Envisager l'utilisation de technologies numériques** : les technologies numériques peuvent sensiblement accélérer et optimiser la collecte des données, le traitement et l'établissement de rapports. Toutefois, si les conclusions du S&E ne sont pas requises ou utilisées, même les meilleurs systèmes ne donneront pas de meilleurs services ou de meilleurs résultats (comme en témoignent de nombreux échecs).
- **Organiser des événements d'apprentissage périodiques** : il faut être systématique concernant la capture et le partage de l'apprentissage et impliquer les usagers des services et les parties prenantes dans les processus de conception, de mise en œuvre et d'établissement de rapports. Des événements d'apprentissage réguliers encouragent la prévisibilité et la confiance envers les informations des S & E, notamment les activités « d'apprentissage horizontal » entre pairs.

Les systèmes de S&E ont besoin d'être progressifs et souples de manière à pouvoir évoluer pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles priorités du secteur, sans dépasser les capacités et les ressources des systèmes gouvernementaux responsables des services d'assainissement et d'hygiène en zones rurales. Et lorsque les systèmes nationaux prennent du temps pour s'adapter et évoluer, les avantages des nouvelles approches de S&E et des nouveaux indicateurs devraient être démontrés soit au travers du programme soit par le biais de systèmes infranationaux et ces leçons devraient ensuite être partagées pour plaider en faveur d'un changement au niveau national.



Le partenaire local du WSSCC, Centre For Behaviour Change and Communication (Gladys Abuta), rencontre des agents chargés de la santé publique au Bureau de la santé publique du sous-comté de Naivasha dans le comté de Nakuru. Ici, l'équipe montre différents styles de chaises d'aisance disponibles pour les personnes âgées ou handicapées. (Crédit photo : Jason Florio)

29 USAID Learning Lab, <https://usaidlearninglab.org/qrg/me-learning> (consulté le 26 mars 2021).

## Références

- Ahmed, M., Ahammad Gazi, A. and Islam, M. (2015) Report on QIS Data Analysis WASH II: Findings from the Second Round 2014 Dhaka : IRC
- Batliwala, S. (2011) Strengthening Monitoring and Evaluation for Women's Rights: Thirteen Insights for Women's Organisations Toronto: Association for Women's Rights in Development
- Bentley *et al.* (1994) The Use of Structured Observations in the Study Of Health Behaviour. IRC International Water and Sanitation Centre, Occasional Paper 27
- Biran, A. *et al.* (2008) 'Comparing the Performance of Indicators of Handwashing Practices in Rural Indian Households', *Tropical Medicine and International Health* 13.2: 278–85
- Biran, A. *et al.* (2014) 'Effect of a Behaviour-Change Intervention on Handwashing with Soap in India (SuperAmma): A Cluster-Randomised Trial', *The Lancet* 2.3: E145–54
- Centers for Disease Control and Prevention (2021) (consulté le 15 mars 2021)
- Chatterley, C. (2020) Guidance for Monitoring Menstrual Health and Hygiene. New York : UNICEF
- Cronin *et al.* (2016) 'Exploring Determinants of Handwashing with Soap in Indonesia: A Quantitative Analysis', *International Journal of Environmental Research and Public Health* 13.868, doi:10.3390/ijerph13090868
- Harter, M., Lilje, J. et Mosler, H.J. (2019) 'Role of Implementation Factors for the Success of Community-Led Total Sanitation on Latrine Coverage: A Case Study from Rural Ghana', *Environmental Science & Technology* 53: 5466–72
- House, S., Ferron, S. et Cavill, S. (2017) Scoping and Diagnosis of the Global Sanitation Fund's Approach to Equality and Non-Discrimination. Research Study. Genève : Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, Fonds mondial pour l'assainissement
- Huston, A. et Moriarty, P. (2018) Understanding the WASH System and its Building Blocks: Building Strong WASH Systems for the SDGs. Working Paper. La Haye : IRC
- INTRAC (2015) Theory of Change. INTRAC Monitoring and evaluation series
- JMP (2012) Consultation on Draft Long List of Goal, Target and Indicator Options for Future Global Monitoring of Water, Sanitation and Hygiene. Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène
- JMP (2018) Questions essentielles sur l'approvisionnement en eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène applicables aux enquêtes auprès des ménages : mise à jour 2018. New York : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène
- JMP (2018a) Questions et indicateurs de base destinés au suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH) dans les écoles dans le cadre des objectifs de développement durable. Genève : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène.
- JMP (2018b) Questions et indicateurs de base destinés au suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH) au sein des établissements de soins de santé (ESS) dans le cadre des objectifs de développement durable. Genève : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène
- JMP (2019) Core Questions on Water, Sanitation and Hygiene for Household Surveys. Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène
- KPMG (2014) Monitoring and Evaluation in the Development Sector: International Development Assistance Services (IDAS) Practice Survey. Londres : KPMG
- PNUAD (2017) Théorie du changement : Note d'orientation complémentaire relative aux PNUAD. Nations Unies
- Reed, B. (2012) Selecting Water, Sanitation and Hygiene Indicators. WEDC Booklet 11. Loughborough : Loughborough University
- Robinson, A. (2016) Final Evaluation: Pan African CLTS Program 2010–2015 Plan. Pays-Bas
- Robinson, A. et Gnilo, M. (2016) Beyond ODF: A Phased Approach to Rural Sanitation Development Brighton : IDS
- Shukla, J.P. et Verma, A. (2021) Community leave no one behind: A handbook for Practitioners, Sanitation Learning Hub, Brighton : IDS, DOI: 10.19088/SLH.2021.015
- SNV (2019) Sustainable Sanitation and Hygiene for All (SSH4A): Performance Monitoring Framework – Part 1. Introduction and Impact Indicators. La Haye : SNV
- SNV (2019a) Sustainable Sanitation and Hygiene for All (SSH4A): Performance Monitoring Framework – Part 2. Outcome Indicators. La Haye : SNV
- SNV (2020) Mozambique: SSH4A Results Programme Extension Endline Brief. The Hague: SNV. [https://snv.org/snv\\_ext\\_endline\\_practice\\_brief\\_mozambique-web.pdf](https://snv.org/snv_ext_endline_practice_brief_mozambique-web.pdf)
- Tillet, W., Huston, A. et Davis, S. (2020) Strengthening Water, Sanitation and Hygiene Systems: Concepts, Examples and Experiences. Agenda for Change

UNICEF (2017) Sustainability Checks: Guidance to Design and Implement Sustainability Monitoring in WASH. New York : UNICEF

UNICEF (2019) Guidance on Menstrual Health and Hygiene. New York : UNICEF

UNICEF (2020) Guidance on Market-Based Sanitation. New York : UNICEF

University of Oxford (2014) A Step by Step Guide to Monitoring and Evaluation. Oxford : University of Oxford Press

USAID (s.d.) Learning Lab (consulté le 26 mars 2021)

Van Eeuwijk, P. et Angehrn, Z. (2017) How to Conduct a Focus Group Discussion (FGD). Bâle : Institut tropical et de santé publique suisse

Vogel, I. (2012) Review of the Use of Theory of Change in International Development. Londres : Département du développement international du Royaume-Uni

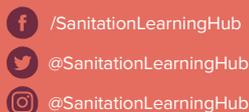
Vujcic, J. et Ram, P. (2013) Handwashing Promotion: Monitoring and evaluation Module. New York : UNICEF

Vyas *et al.* (2019) 'Measuring Open Defecation in India Using Survey Questions: Evidence from a Randomised Survey Experiment', *British Medical Journal*, 9e030152

WaterAid (2018) Understanding and Addressing Equality, Non-Discrimination and Inclusion in Water, Sanitation and Hygiene (WASH) Work. Londres : WaterAid

WaterAid (2019) Orientations pour l'établissement de programmes d'assainissement rural. Londres : WaterAid, Plan International et UNICEF. <https://washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxoof256/files/guidance-on-programming-for-rural-sanitation.pdf>

Waterkeyn, J., Waterkeyn, A. et Uwingabire, F. *et al.* (2020) 'The Value of Monitoring Data in a Process Evaluation of Hygiene Behaviour Change in Community Health Clubs to Explain Findings from a Cluster-Randomised Controlled Trial in Rwanda', *BMC Public Health* 20.98, <https://doi.org/10.1186/s12889-019-7991-7>



Robinson, A. (2022) « Suivi et évaluation de l'assainissement et l'hygiène en zones rurales ». Cadre et lignes directrices » Brighton IDS, DOI : 10.19088/SLH.2022.007

Première édition en 2022  
© Institute of Development Studies 2022.

Certains droits réservés – pour en savoir plus, voir la licence sur les droits d'auteur.

ISBN: 978-1-80470-009-9

Pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter :  
The Sanitation Learning Hub, Institute of Development Studies,  
University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni  
Tél : +44 (0)1273 606261  
Courriel : [SLH@ids.ac.uk](mailto:SLH@ids.ac.uk)  
Web : [sanitationlearninghub.org](http://sanitationlearninghub.org)

Le présent ouvrage est une publication en libre accès distribuée dans le cadre d'une licence internationale Creative Commons Attribution Pas d'utilisation commerciale 4.0 (CC BY-NC), qui autorise son utilisation, sa distribution et sa reproduction par tous moyens et sous tous formats, sous réserve d'en créditer la source et les auteurs, de signaler toute modification ou adaptation et à condition que les

travaux ne soient pas utilisés à des fins commerciales. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/legalcode> En cas de réemploi ou de distribution, vous devez indiquer clairement à autrui les conditions d'octroi de licence associées à ces travaux. Si vous utilisez ces travaux, vous êtes prié de faire mention du site web de la SLH (<https://sanitationlearninghub.org/>) et d'envoyer une copie de vos travaux ou un lien à leur utilisation en ligne à l'adresse suivante : The Sanitation Learning Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni ([SLH@ids.ac.uk](mailto:SLH@ids.ac.uk)). Toutes les photos figurant dans cette publication ont fait l'objet d'une autorisation au moment de leur prise et leur utilisation est pleinement consentie.



Le présent document a été financé par l'Agence suédoise de coopération au développement international et l'UNICEF. Les financeurs ne partagent pas nécessairement les avis exprimés dans ce document. La responsabilité pour son contenu incombe exclusivement à l'auteur.

